



HAL
open science

Les bibliothèques dans les musées de province : l'exemple du musée de Grenoble

Roselyne Jorge

► **To cite this version:**

Roselyne Jorge. Les bibliothèques dans les musées de province : l'exemple du musée de Grenoble. Art et histoire de l'art. 2018. dumas-02277548

HAL Id: dumas-02277548

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02277548v1>

Submitted on 3 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



Roselyne JORGE

Les bibliothèques dans les musées de province : l'exemple du musée de Grenoble

Mémoire de Master 2 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Métiers des Musées, des Monuments historiques et des sites.

Parcours : Objets d'art, patrimoine, marché de l'art.

Sous la direction de Mme Marianne CLERC.

Année universitaire 2016-2018

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat

Je soussigné(e)..... déclare sur l'honneur :

- être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'Internet, constitue une violation des droits d'auteur et un délit de contrefaçon, sanctionné, d'une part, par l'article L335-2 du Code de la Propriété intellectuelle et, d'autre part, par l'université ;

- que ce mémoire est inédit et de ma composition, hormis les éléments utilisés pour illustrer mon propos (courtes citations, photographies, illustrations, etc.) pour lesquels je m'engage à citer la source ;

- que mon texte ne viole aucun droit d'auteur, ni celui d'aucune personne et qu'il ne contient aucun propos diffamatoire ;

- que les analyses et les conclusions de ce mémoire n'engagent pas la responsabilité de mon université de soutenance ;

Fait à :

Le :

Signature de l'auteur du mémoire :

Remerciements

Je remercie les bibliothécaires Gérard Ponson (Bibliothèque André Chastel), Chloë Raymond (Centre de Ressources du Musée Marcel Sahut), Sandrine Caremier (Bibliothèque du musée Savoisien), Amélie Meunier-Carus (Bibliothèque Thérèse Husson), et Frédérique Simonot pour avoir eu la gentillesse et la patience de répondre à mes questions.

Je remercie aussi Albert Helly et Coralie Estrabols pour m'avoir conseillé et supporté pendant mes recherches.

Merci à ma directrice de mémoire, Marianne Clerc pour sa patience et les conseils qu'elle m'a apporté.

Je remercie également Sophie Bernard (Conservatrice du Musée de Grenoble) et Sylvie Portz (Assistante de l'administration du Musée de Grenoble) pour avoir accepté de me recevoir en entrevue.

Introduction

Par le développement des civilisations, les collections d'objets artistiques et d'objets littéraires ont été liés depuis la période antique. En Égypte, en Mésopotamie ou en Chine, les scribes renseignaient déjà les objets d'arts sur les objets d'art. Par ailleurs, il déchiffre les signes inscrits dans l'argile comme le collectionneur arrive à déchiffrer l'objet en y percevant l'âge, l'origine et la fonction.¹

Le lien est toujours présent au Moyen Âge mais c'est vraiment à l'âge classique, entre le XIV^e et le XV^e siècles², que les objets artistiques et les objets littéraires, avec les *studiolo*.

En effet, ces *sudiolo* étaient les ancêtres des cabinets de curiosités et comportaient le musée et la bibliothèque en même temps³, et que nous pourrions peut-être voir comme une pièce rassemblant les objets d'art et des manuscrits et imprimés.¹

À l'époque révolutionnaire les musées et les bibliothèques de "province" sont fondés en tant qu'institutions. Ainsi elles se constituent en même temps mais dans des établissements séparés. Elles s'agrandissent, se modernisent et se spécialisent ensemble, avec au XIX^e siècle, un établissement qui est construit spécialement pour accueillir leur deux fonds grâce à l'encyclopédisme de l'époque.

Par ailleurs, les bibliothèques collectionnent des ouvrages imprimés et manuscrits mais également des objets d'art. C'est le cas de la Bibliothèque nationale de France qui a été fondée à partir de la Librairie du Roi et comprend donc des estampes et des médailles, entre autres.

En "province", c'est également le cas de la Bibliothèque nationale et universitaire de France et des bibliothèques municipales comme la bibliothèque municipale d'Abbeville ou la bibliothèque municipale de Reims.

Par la suite, en se modernisant, le lien entre les deux organismes se transforme.

En effet, les bibliothèques se multiplient et différents types de bibliothèques, plus spécialisées, sont fondées (bibliothèques industrielles, centres de documentation, etc.). Elles proviennent

¹SCHNAPP, Alain, « Bibliothèque ou Musée? », In. PICOT, Nicole (dir.), [et. al.], *Arts en bibliothèques*, Paris, Édition du Cercle de la Librairie, 2003, p. 11.

²LAUXEROIS, Jean, « Première séance. Le musée et la bibliothèque », p. 14, In. DÉOTTE, Jean-Louis (dir.), [et. al.], *Le musée et la bibliothèque, vrais parents ou faux amis ?* : cycle de conférences organisé par le Service des Études et le la recherche de la Bibliothèque publique d'information, 1994-1995, Paris : Centre Georges Pompidou : Bibliothèque publique d'information, Paris, Centre Georges Pompidou, 1996.

³LAUXEROIS, Jean, « Première séance. La musée et la bibliothèque », *ibid.*, p. 14.

¹SCHNAPP, Alain, *op. cit.*, p. 11.

de l'esprit de spécialisations des musées, qui eux aussi se spécialisent en musées des Arts et Traditions populaires, musées industrielles, etc., due aux Expositions universelles au XIX^e siècle.

C'est ainsi que les bibliothèques d'art se constituent dans les musées. Le lien entre musées et bibliothèques est ainsi présenté sous les ouvrages d'art qui, dans leur classement, demandent un classement spécial.

En effet, en plus du classement Dewey, les bibliothèques d'art peuvent établir soit un classement propre soit un classement calqué sur le classement Dewey.

Au départ, le classement Dewey a été fait par un bibliothécaire de bibliothèque normale et classe donc les ouvrages en 10 thèmes : Philosophie, Religion, Sciences sociales, Langues, Sciences pures, Technique, Arts, Littérature et Géographie, et Histoire, avec les ouvrages généraux. Maintenant le classement a été modifié pour inclure les nouvelles technologies.

Les éditions d'ouvrages d'art sont les plus évidentes comme lien entre le musée et la bibliothèque mais le catalogue d'exposition est l'exemple le plus complet.

En effet, il se présente sous la forme des « livrets » très lacunaires des salons avant de devenir de vrais ouvrages d'art, comportant des images de grande qualité et des travaux des professionnels.

Les musées comprennent donc, au XX^e et au XXI^e siècles, des bibliothèques ou des centres de documentation.

Parmi les musées qui comportent des bibliothèques ou des centres de documentation en "province", nous pouvons parler de quelques exemples, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui sont, le Centre de Ressources du Musée Marcel Sahut à Volvic, la Bibliothèque du musée Savoisien, à Chambéry, et la Bibliothèque Thérèse Husson du Musée Hector Berlioz à La-Côte-Saint-André. Tous les trois possèdent des collections d'ouvrages très exclusives, car leur musée ayant des collections qui l'exigent.

Cependant, ils gardent tous trois le lien déjà très ancien entre musée et bibliothèque par leurs tâches de catalogages, de collection des dossiers d'artistes ou des dossiers sur l'art en général ou expositions, et d'acquisitions, de dons/legs et échanges.

En effet, le Musée Marcel Sahut fut constitué sur les collections d'œuvres comprenant des fonds d'ouvrages. Le musée Savoisien, en parallèle, a développé une bibliothèque quand il a

été fondé. Ensuite, le Musée Hector Berlioz, dans ses collections d'œuvres, possède en lui-même des objets littéraires.

Cependant, le stage professionnel fait à la Bibliothèque André Chastel du Musée de Grenoble montre que les objets artistiques et les objets littéraires sont en relation pour les tâches principales du musée comme l'organisation des expositions, l'organisation des visites guidées ou renseigner une nouvelle œuvre.

Le lien est déjà présent à la fondation de la collection du musée et de la collection de la bibliothèque.

En effet, ces deux collections se sont constituées ensemble à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, par Monseigneur Jean de Caulet et Louis-Joseph Jay. Elles sont toutes les deux dans l'Ancien Collège des Jésuites avant d'être déplacées dans le Musée-Bibliothèque. La bibliothèque, dans le Musée-Bibliothèque, avaient déjà un cabinets des antiques donc elle était aussi une bibliothèque « collectionneuse d'objets d'art ». Elle garda certains des objets d'art du cabinet quand elle fut déplacée dans les anciens établissements de la bibliothèque universitaire.

Le Musée, dans les années 1980, avait déjà une bibliothèque et grâce à Frédérique Simonot, chargé du service Formation dans les bibliothèques universitaires, nous pouvons avoir un aperçu de l'organisation de cette bibliothèque.

Les architectes du futur musée se réunissaient dans la bibliothèque pour construire les plans de ce nouveau musée. Ils inclurent également une bibliothèque puisqu'elle ouvrit sous le nom de Bibliothèque André Chastel en 1994, en même temps que le musée, et elle y est nécessaire.

Donc, comment la bibliothèque, par ses statuts et ses fonctions, la bibliothèque du Musée de Grenoble est-elle reliée aux activités du musée ?

Dans une première partie, sont mentionnées les origines des collections des musées et des bibliothèques mais aussi le lien qu'elles ont dans les objets d'art et les objets littéraires, et les rôles que le musée et la bibliothèque ont en commun.

Ensuite, dans une deuxième partie, nous articulerons les différentes sous-parties par des exemples de musées en région qui comportent une bibliothèque.

Dans une troisième partie, nous deviserons sur la bibliothèque du Musée de Grenoble et ses différentes tâches en rapport avec le musée et ses services.

Partie 1

-

D'une union matérielle à une union immatérielle

I – Deux institutions en question

Dès leur fondation dans l'Antiquité, les musées et les bibliothèques, réunis ensemble, les trésors artistiques et littéraires des civilisations. Ils voient, à la Révolution, en France, des établissements être construits spécialement pour leurs collections. L'idée de partager ces collections à Paris, puis, en "province" se fait petit à petit, d'abord par la constitution des musées des Beaux-Arts, puis, par la construction de musées comprenant des thématiques différentes. Les musées et les bibliothèques développent leurs collections, se modernisent avec les nouvelles technologies et abordent tous les sujets.

Les musées et les bibliothèques sont donc en lien par leur origine en commun mais également par le caractère des objets qui les composent.

En effet, les objets qu'elles conservent sont des documents qui vont donner des informations sur un sujet ou une période, et ont pour but de communiquer des nouveaux renseignements au public sur ces thèmes. Par ailleurs, les rôles des musées et des bibliothèques sont également ressemblants puisque tous deux doivent conserver, inventorier et enrichir.

1 – Une origine identique

Bien que le musée et la bibliothèque peuvent chacun se raconter séparément, leur histoire prise ensemble est le meilleur moyen pour se rendre compte de la ressemblance existante qui les relie.

Tout d'abord, il faut commencer à la fin du XVIII^e siècle car c'est véritablement dès la Révolution que les musées et les bibliothèques se sont construits petit à petit en tant qu'institutions publiques et qu'elles furent mises à disposition de la population sur l'ensemble du pays.

En effet, lors de la prise des objets d'art d'Ancien Régime par la Nation, l'impératif fut de sauvegarder ces objets en vue d'en faire un « patrimoine national ». ¹ Les objets d'arts appartenant au « patrimoine national » furent composés des biens appartenant au roi mais

¹HÉRITIER, Annie. Le Louvre et les musées de province durant la période révolutionnaire, p. 31. In. ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE. "Les musées de la nation : créations, transpositions, renouveaux : Europe, XIX^e-XXI^e siècles" : colloque pluridisciplinaire *De l'imitation dans les musées, diffusion des modèles de musées, XIX^e-XXI^e siècles*, Paris, École normale supérieure, 5, 6 et 7 décembre 2007. Sous la direction de Anne-Solène Rolland et Hanna Murauskaya. Paris, L'Harmattan, 2008.

aussi aux nobles, et des prises de guerre. Les bibliothèques aussi furent considérées comme un « patrimoine national ».¹

En ce qui concerne les musées de "province", ceux de Lille, Toulouse, La Rochelle, Reims, Nîmes, Arles Dijon ou Nancy étaient, avant même l'ouverture du Louvre, déjà ouverts au public.² Si l'État accepta de répartir les œuvres d'art sur l'ensemble du territoire, les départements ont dû attendre qu'un musée principal, le Louvre, se constitue à Paris.³ Le partage et l'égalité des biens nationaux voulus par la Révolution entraîna donc une répartition grâce aux envois de l'État dans les autres villes. Néanmoins, le projet n'incluait pas seulement les œuvres d'art mais aussi les livres, comme le *Projet d'instruction pour hâter les établissements de bibliothèques et de muséums* le conçoit et qui :

« présentera dans toutes les parties de la République de vastes dépôts de livres, de tableaux, de sculptures et d'objets précieux en tout genre, qui [les] lui offrira tous également accessibles, organisés de la même manière et subdivisés selon les mêmes règles jusque dans les plus petits détails ».⁴

Les bibliothèques, elles, furent organisées dès le 14 novembre 1789 par un décret de l'Assemblée Nationale qui appela les monastères et chapitres, dont les bibliothèques furent confisquées, à remettre les catalogues de leurs fonds aux responsables municipaux. Puis, en décembre 1790, des dépôts furent ouverts à Paris et, théoriquement dans tout le pays afin d'y entreposer tous les ouvrages (manuscrits, chartes, sceaux, livres imprimés) confisqués du clergé.⁵

Cependant, les collections furent considérables et pour parer à cela, des commissions de savants et des gens de lettres avaient pour instruction de :

« mettre en réserve et d'inventorier les objets précieux de science et d'art appartenant à la Nation⁶ ».

¹HÉRITIER, Annie, *ibid.*, p. 31. Annie Héritier cite Félix Vicq d'Azyr et Dom Germain Poirier, *Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver, dans toute l'étendue de la République, tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement*, de l'ouvrage de Bernard Deloche et Jean-Michel Leniaud, *La culture des sans-culottes. Le premier dossier du patrimoine, 1789-1798*, Paris, Montpellier, éd. De Paris, Les presses du Languedoc, p. 176. ; PALLIER, Denis, *Les bibliothèques*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, p. 34.

²HÉRITIER, Annie, *ibid.*, p. 33.

³HÉRITIER, Annie, *ibid.*, p. 34.

⁴HÉRITIER, Annie, *ibid.*, p. 41. Annie Héritier cite le *Projet d'instruction pour hâter les établissements de bibliothèques et de muséums*, 13 novembre 1792, dans l'ouvrage de Louis Tuetey, *Procès-verbaux de la Commission des monuments, 1790-1794. 1790-1794, t. I*, Paris, Noël Charavay, 1902 à la page 309.

⁵PALLIER, Denis, *op. cit.*, p. 35.

⁶Citation de A. Barbier in PALLIER Denis, *ibid.*, p. 35.

C'est alors que l'arrêté Chaptal, sous Napoléon Bonaparte et fait par Jean-Antoine Chaptal, devint le symbole de la naissance des musées de province.

En effet, cet arrêté, signé par les Consuls le 14 fructidor an IX (le 1^{er} septembre 1801), prévoyait de créer quinze musées dans des villes sélectionnées par Chaptal avec 800 œuvres choisies envoyées à Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Bruxelles, Marseille, Rouen, Nantes, Dijon, Toulouse, Genève, Caen, Lille, Mayence, Rennes et Nancy. En parallèle, l'État continuait d'envoyer des œuvres de façon exceptionnelle à Angers, Grenoble, Le Mans et Lyon en messidor an VII (juin-juillet 1799).¹

Quant aux bibliothèques, de 1790 à 1800, un projet de « Bibliothèque universelle de France » par Lefèvre d'Ormesson, dernier bibliothécaire pour le roi, décrivait la constitution d'un catalogue général des livres de tout le territoire en se référant aux catalogues des bibliothèques confisquées dont les collections furent sauvegardées dans les « dépôts littéraires ». Ce projet avait pour but de mettre les bibliothèques à destination du public.² Cependant, ce projet de bibliothèques publiques fut abandonné. En dehors de Paris, les bibliothèques déjà créées pouvaient puiser dans les dépôts parisiens avant 1796 et avaient dans leurs fonds de précieux ouvrages.

En effet, les bibliothèques municipales de Bourges et de Périgueux possédaient des ouvrages des maisons royales et celle d'Ajaccio gardait des collections de la bibliothèque de la Sorbonne.³

Mais, la population de villes plus modestes réclamaient le droit à accéder aux biens des dépôts littéraires. C'est donc le 3 brumaire an IV (22 octobre 1795) que le plan général d'organisation de l'instruction publique de la Convention projeta de créer une école centrale dans chaque département avec une bibliothèque qui lui serait attribuée⁴. Puis, le décret du 8 pluviôse an XI (28 janvier 1803) officialisa cet accès des collections des dépôts littéraires au public en confiant la responsabilité des bibliothèques publiques aux municipalités⁵.

¹Annie Héritier se réfère aux Archives Nationales, O3/1429, Documents sur les musées d'Angers, Le Mans et Grenoble rédigés en 1815.

²PALLIER, Denis, *op. cit.*, p. 36

³PALLIER, Denis, *ibid.*, p. 39.

⁴POIRRIER, Philippe. Les politiques culturelles, p. 45. In : DÉOTTE, Jean-Louis (dir.), [et. al.]. *Le musée et la bibliothèque, vrais parents ou faux amis ?* : cycle de conférences organisé par le Service des Études et le la recherche de la Bibliothèque publique d'information, 1994-1995, Paris : Centre Georges Pompidou : Bibliothèque publique d'information. Paris : Centre Georges Pompidou, Bibliothèque publique d'information, 1996.

⁵POIRRIER, Philippe. *Ibid.*, p. 46.

Tout comme les œuvres d'art, les fonds de livres confisqués furent réparti dans tout le pays pour respecter le principe d'égalité et de partage qui sont deux des valeurs de la Révolution.

Au XIX^e siècle, les musées et les bibliothèques sont en pleine transformation. C'est ainsi que l'État confia le musée et la bibliothèque aux municipalités du pays qui deviennent indépendantes, mais c'est aussi le moment où les musées et les bibliothèques se multiplièrent et se diversifièrent. Les deux institutions furent traversées par l'encyclopédisme dont l'idée trouvait son origine dans les cabinets de curiosités du XVI^e siècle et du XVII^e siècle. Les musées, en parallèle, devinrent aussi des musées d'arts et traditions populaires afin de permettre aux villes de "province" de montrer leur patrimoine régional et/ou local. Les deux organismes eurent la détermination de diffuser et enseigner le public et les jeunes artistes. Au niveau de l'architecture, nous voyons les deux institutions être rassemblées dans un édifice commun, c'est la fondation des Musées-Bibliothèques.

D'une part, la Révolution industrielle produisit des nouvelles inventions que leurs propriétaires voulaient exhiber aux Expositions universelles. En effet, celles-ci présentaient des objets produits par les nouvelles industries mais aussi des « rétrospectives historiques et des confrontations esthétiques ». Elles furent également le point de départ de la naissance des musées de genres nouveaux, et plus seulement des musées d'art, comme les musées d'histoire, d'arts industriels, d'arts décoratifs ou d'arts appliqués mais également des musées de plein air ou d'architecture traditionnelle.¹ Ces musées furent issus de la passion de l'encyclopédisme de ce XIX^e siècle : ils rassemblaient des objets de différentes natures pour conserver tous les acquis universels.²

Roland Schaer dans *La Jeunesse des musées : les musées de France au XIX^e siècle*, parle du président de la commission administrative du musée de Calais, qui, en novembre 1872, déposa auprès du maire un mémoire sur « l'utilité du musée » où il résume le musée par :

¹BALLÉ, Catherine, POULOT, Dominique, MAZOYER, Marie-Annick, *Musées en Europe : une mutation inachevée*, Paris, La Documentation Française, 2004, p. 58.

²SCHAER, Roland, « Des encyclopédies superposées », p. 38 In GEORGEL, Chantal (dir.), [et. al.], *La Jeunesse des musées : les musées de France au XIX^e siècle*, [exposition, Paris, Musée d'Orsay, 7 février-8 mai 1994], Paris, Réunion des Musées nationaux, 1994, p. 38.

« Un musée, enfin, est un résumé collectif des merveilles de la Nature et de l'Art. » où il renvoi aux cabinets de curiosités des XVI^e et XVII^e siècles.¹

En effet, à partir du milieu du XVI^e siècle, grâce aux voyages et à la découverte du Nouveau Monde², les collectionneurs ne se contentèrent plus de collectionner simplement les objets d'art, ils voulurent aussi acquérir des objets représentant l'histoire naturelle de toutes les régions du monde comme des :« Fossiles, coraux, « pétrifications », fleurs ou fruits venus des mondes lointains, animaux monstrueux ou fabuleux, objets virtuoses d'orfèvrerie ou de joaillerie, pièces ethnographiques [...] ».³

Au XIX^e siècle, il existait toujours ces cabinets de curiosités fondés par des collectionneurs amateurs de la bourgeoisie du siècle, comme des « magistrats, médecins, pharmaciens, érudits [...] », et qui furent même les prémices des musées d'histoire naturelle de la première moitié du siècle.⁴ L'encyclopédisme des musées fut orienté sur l'art et la nature, et beaucoup d'édifices réunissaient à la fois, une partie consacrée aux œuvres d'art (peintures et sculptures) et une partie sur les curiosités naturelles.⁵

En comparaison, l'encyclopédisme accapare également les productions imprimées qui furent complémentaires des musées encyclopédiques.

En effet, le musée a besoin d'une « encyclopédie matérielle » afin d'instruire le public et est donc en lien avec la bibliothèque mais aussi d'autres organismes comme les instituts de recherche et les écoles. Nous ne pouvons donc pas aborder l'encyclopédisme imprimé sans évoquer l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert qui réunit les arts, les sciences et l'histoire.⁶ Cette encyclopédie réunit, en version imprimée, tous ce que le musée encyclopédique montre visuellement, et Roland Schaer le résume très bien :

« De la même façon que le musée attire à lui les matériaux de l'érudition et les supports de l'instruction, il se trouve très souvent associé à la bibliothèque⁷. Sans remonter à Alexandrie, cette alliance vient de loin, mettant en parallèle les deux sources du savoir, les mots et les choses, plus

¹SCHAER, Roland, *ibid.*, p. 38.

²POULOT, Dominique, *Patrimoine et musées : l'institution de la culture*, Paris, Hachette Supérieur, 2014, p. 32.

³SCHAER, Roland, *L'invention des musées*, Paris, Réunion des musées nationaux et Gallimard, 1993, pp. 21-22.

⁴SCHAER, Roland, « Des encyclopédies superposées », *op. cit.*, p. 39.

⁵SCHAER, Roland, *ibid.*, p. 40.

⁶SCHAER, Roland, « L'encyclopédisme didactique », p. 44. In GEORGEL, Chantal (dir.), [et. al.], *La Jeunesse des musées : les musées de France au XIX^e siècle*, [exposition, Paris, Musée d'Orsay, 7 février-8 mai 1994], Paris, Réunion des musées nationaux, 1994.

⁷Roland Schaer cite les exemples de musées-bibliothèques construits dans tout le pays mais dont nous reparlerons après.

précisément les savoirs constitués et l'expérience sensible, les livres imprimés et le grand livre de la nature »¹, un encyclopédisme du lisible et un encyclopédisme du visible, discours et figure ».²

Si le musée classe et ordonne tout ce qu'il possède c'est pour rendre le visuel plus lisible et structuré comme une sorte de décodage du monde naturel qui peut aussi s'appliquer à l'histoire et aux arts.³

Par exemple, *L'Oeuvre historique de la Ville de Paris* par le baron Poisson est constituée de « documents écrits » et de « documents matériels et tangibles » afin que les deux soient complémentaires.

En effet, les chercheurs et spécialistes peuvent avoir les deux expériences : l'une écrite avec les recherches dans les archives etc. et l'autre pratique avec l'étude du monument *in situ* où ils étudient le matériau, la structure etc. Les documents écrits donnent des renseignements sur le monument ou l'œuvre, qui ne peuvent pas être connus en étudiant l'œuvre ou le monument sur place (date de construction, contexte etc.) et inversement, les documents écrits ne peuvent pas donner des informations visuelles sur le monument ou l'œuvre (l'état visuel de vieillissement des structures et leurs matériaux, etc.).

Cet encyclopédisme qui est un « encyclopédisme didactique » mit en place des politiques de vulgarisation et d'instruction pour la population comme des campagnes de promotion des collections des musées à Paris et dans tout le territoire.⁴

Peu à peu, l'accroissement des collections dans leurs musées exhorte les villes à se distinguer et fonder des musées où les arts et traditions populaires de leur région et les modes de vie de leur territoire sont exposés, dans la continuité de l'esprit de patriotisme de la Révolution.

En effet, leur dessein est de « faire connaître toutes les richesses [du] pays, afin de le faire aimer davantage, et d'y fixer, plus intimement, son excellente population ».⁵

¹Dans la deuxième note de bas de page, Roland Schaer cite le vice-chancelier de l'université d'Oxford qui fait un parallèle entre les collections écrites des bibliothèques et les collections visuelles des musées : « le musée est une nouvelle bibliothèque, qui peut contenir les parties les plus remarquables du grand livre de la Nature, et rivaliser ainsi avec la collection Bodléienne [elle provient de la Bibliothèque Bodléienne située à Oxford et qui est une des plus anciennes bibliothèques d'Europe : « <https://www.bodleian.ox.ac.uk/about/history> »] de manuscrits et d'imprimés. » lors de l'ouverture de l'Ashmolean Museum.

²SCHAER, Roland, « L'encyclopédisme didactique », *op. cit.*, p. 45.

³SCHAER, Roland, *ibid.*, p. 45.

⁴SCHAER, Roland, *L'invention des musées*, *op. cit.*, p. 94.

⁵Joseph Denais, directeur du musée de Beaufort-en-Vallée cité par POULOT, Dominique, *Patrimoine et musées : l'institution de la culture*, *op. cit.*, p. 111.

Cependant, il n'y a pas seulement les arts et traditions régionaux qui sont montrés dans ces musées, il y a aussi les artistes et/ou les personnages régionaux ou locaux dont on expose les œuvres.

Effectivement, à Bar-le-Duc, dans la Meuse, le musée comprend des personnalités renommées de l'ancien duché.¹ Dans d'autres villes, les salles comportent les peintures, les sculptures ou les gravures d'artistes locaux comme à Angoulême, à Aurillac, à Dole, ou à Abbeville qui, elle, possède le musée des Graveurs abbeillois, avec une collection très importante d'estampes (3000 dont 482 sont exposés).²

L'accroissement de ces musées et les valeurs qu'ils représentent évoluent pendant tout le XIX^e siècle en même temps que les musées d'ethnographie qui se sont déployés dans tout le pays.

En effet, nous pouvons retrouver des salles d'ethnographies ajoutées à des musées déjà existants comme à Bagnols-sur-Cèze et Beaufort-en-Vallée. D'autres se constituent dans la plupart du territoire comme à Digne.³

Par rapport au domaine matériel, le XIX^e siècle institua aussi les musées-bibliothèques pour plusieurs raisons comme le souci d'économie, ou un intérêt lié aux fonctions du bâtiment.⁴ Mais l'assemblage du musée et de la bibliothèque n'est pas non plus fait au hasard puisque comme nous l'avons vu, le musée et la bibliothèque, au travers de l'encyclopédisme, sont similaires dans leur statut d'érudition et d'édifice culturel. Le musée encyclopédique ultime du XIX^e siècle est, il semblerait, le musée Joseph Denais à Beaufort-en-Vallée.⁵

Les autres constructions rassemblant musée des Beaux-Arts et bibliothèque, constituent un lien plus ordinaire entre les deux institutions, et que nous pouvons retrouver à Le Havre, Chambéry, Grenoble (dont nous consacreront une sous-partie plus tard), Louviers, Périgueux ou Tarbes.⁶

Mais les musées-bibliothèques ne sont pas tous construits de la même manière.

¹GEORGEL, Chantal, « Le musée, lieu d'identité », In GEORGEL, Chantal, *La Jeunesse des musées : les musées de France au XIX^e siècle*, op. cit., p. 105. Chantal Georgel cite les « princes, guerriers, magistrats, ecclésiastiques, hommes d'État, écrivains, administrateurs, savants » de la Galerie des Illustrations de la Meuse, séance du 2 avril 1866, Bar-le-Duc, Rolin, 1866. Elle ajoute « On compte deux cent neuf portraits, dont ceux des ducs et des princes de Lorraine et celui du maréchal Oudinot ».

²GEORGEL, Chantal, « Le musée, lieu d'identité », *ibid.*, p. 107.

³GEORGEL, Chantal, « Le musée, lieu d'identité », *ibid.*, p. 110.

⁴POULOT, Dominique, *Patrimoine et musées : l'institution de la culture*, op. cit., p. 110.

⁵FOUCART, Bruno, « Le musée du XIX^e siècle : temple, palais, basilique », In *La Jeunesse des musées : les musées de France au XIX^e siècle*, op. cit., p. 123.

⁶FOUCART, Bruno, « Le musée du XIX^e siècle : temple, palais, basilique », *ibid.*, p. 124.

Ainsi, à Chambéry, les sculptures étaient au rez-de-chaussée, la bibliothèque, au premier étage et les salles de peintures étaient sous les combles afin d'avoir un meilleur éclairage.¹

Encore, à Rouen, l'architecte Sauvageot, a construit la bibliothèque derrière le musée.²

Parallèlement, la Révolution industrielle accentua la production des livres en France qui passèrent de 2000 unités par an sous la Révolution, à 12000 sous le Second Empire. Ce phénomène amène une métamorphose des bibliothèques existantes en bibliothèques plus modernes, et aussi, le fondement des bibliothèques nationales, universitaires et spécialisées.³ Les bibliothèques scolaires, paroissiales, mais surtout populaires se développent, et avec elles, se met en place une vraie composition des bibliothèques publiques.⁴ En 1881, les comités gérés par Léopold Delisle, l'administrateur de la Bibliothèque nationale, avaient pour but d'uniformiser les règles de fonctionnement et l'ouverture des bibliothèques publiques, leurs inventaires et la reconstitution des catalogues.⁵

Entre temps, les musées connaissent aussi une transformation puisque l'État, en 1818, avait commencé à se consacrer aux artistes vivants en constituant, au palais du Luxembourg, un musée de ces artistes. Au départ, la collection comprenait 74 tableaux puis elle en posséda ensuite 1500 en 1919.⁶ C'est cette même année que Pierre-André Farcy, dit Andry-Farcy devient conservateur au musée de Grenoble en faisant de celui-ci le premier musée d'art moderne en France.⁷

Au XX^e siècle, les musées continuèrent leur évolution en développant la conception du « musée d'art moderne » en 1920. Paris fut d'abord critiqué en ne montrant que l'art académique via le palais du Luxembourg et c'est seulement en 1937 lors de l'Exposition universelle, qu'un autre palais, le palais de Tokyo, est construit comprenant le Musée national d'Art moderne.⁸

En parallèle, la publication des imprimés a considérablement augmentée avec l'augmentation de la population et l'amélioration du niveau d'éducation. Par ailleurs,

¹FOUCART, Bruno, « Le musée du XIX^e siècle : temple, palais, basilique », *op. cit.*, p. 124.

²FOUCART, Bruno, « Le musée du XIX^e siècle : temple, palais, basilique », *op. cit.*, p. 125.

³PALLIER, Denis, *op. cit.*, p. 42.

⁴PALLIER, Denis, *ibid.*, p. 42.

⁵PALLIER, Denis, *ibid.*, p. 45.

⁶SCHAER, Roland, *L'invention des musées*, *op. cit.*, p. 100.

⁷SCHAER, Roland, *L'invention des musées*, *ibid.*, p. 100-101.

⁸SCHAER, Roland, *L'invention des musées*, *ibid.*, p. 103-104.

avec l'essor des technologies, les bibliothèques ont diversifiées leurs acquisitions, en ajoutant des supports audiovisuels ou sonores à leur fonds, se transformant ainsi en médiathèques.¹

Puis, au XXI^e siècle, les développements de logiciels d'informatique ont aussi permis la facilité du catalogage, devenu numérique, et la mise en ligne des catalogues généraux.²

Les musées, eux, continuent toujours leur expansion.

En effet, de plus en plus de musées d'art moderne et d'art contemporain sont créés et regroupent de plus en plus de thèmes artistiques différents mais aussi d'autres institutions comme bien sûr, la bibliothèque, mais aussi des centres de recherche, de documentation ou de restaurations des œuvres, des auditoriums, des salles de projection, des ateliers pédagogiques. Des services divers sont mis à disposition du public : librairies, boutiques, cafés, restaurants, services d'accueil, d'information, d'orientation etc. Ils deviennent des espaces multifonctionnels comme les bibliothèques, qui se transforment en médiathèques.³

2 – Quelque chose en commun : la question du lien documentaire

Les relations entre musées et bibliothèques sont ainsi déjà présentes, dès leur création, mais elles sont également présentes dans un objet de communication communs : le document. En effet, les bibliothèques possèdent des documents sous forme directement lisible (l'écrit), et en deux dimensions, alors que les musées comprennent des documents sous forme visible (l'image) en trois dimensions.⁴Le document, selon Suzanne Briet⁵, peut donc être plus qu'un document texte qui est tout élément qui peut avoir une fonction d'information et de communication.

¹PALLIER, Denis, *ibid.*, p. 59.

²PALLIER, Denis, *ibid.*, p. 59.

³PALLIER, Denis, *ibid.*, p. 110-111.

⁴OTLET, Paul, *Traité de documentation : le livre sur le livre*, Liège, Éd. CLPCF, 1934 cité par FABRE, Isabelle, RÉGIMBEAU, Gérard, « Les musées et les bibliothèques : espaces de documents », p. 155 In. COUZINET, Viviane (dir.), *Bibliothèque et musée : notions et concepts communs*, Arles, Actes Sud, 2013, Culture & Musées, n°21, p. 155.

⁵BRIET, Suzanne, *Qu'est-ce que la documentation ?*, Paris, Éd. Documentaires industrielles et techniques, 1951 citée par FABRE, Isabelle, RÉGIMBEAU, Gérard, « Les musées et les bibliothèques : espaces de documents », p. 155 In. COUZINET, Viviane (dir.), *Bibliothèque et musée : notions et concepts communs*, Arles, Actes Sud, 2013, Culture & Musées, n°21, p. 156.

Nous pouvons trouver intéressant de nous référer aux notions de « document par intention »¹, qui est un objet créé dans le but d'être un document pour informer et communiquer, et de « document par attribution »² qui n'a pas pour but principal d'informer ou communiquer, mais qui dans le temps, peut être une trace à valeur documentaire.

Nous pouvons alors supposer que la bibliothèque et le musée conserveraient tous les deux des « documents par intention » et des « documents par attribution ».

En effet, même si les bibliothèques ont pour visée de conserver et acquérir des « documents par intention » (fonds d'ouvrages anciens, récents, imprimés, manuscrits etc.), elles conserveraient aussi des « documents par attribution (les collections d'objets d'art que quelques bibliothèques ont pu acquérir au fil des époques (comme les bibliothèques « collectionneuses d'objets d'art » dont nous parleront plus tard). Même chose pour les musées, qui ont d'abord pour fonction première de conserver et acquérir des « documents par attribution » (les œuvres et objets d'art et d'archéologie) et qui auraient des « documents par intention » (les dossiers d'œuvre, la documentation, les centres de recherches ou ressources et les bibliothèques de musées). C'est ce que confirme Patrick Prado en disant que « les objets étant, tels les livres, accessibles comme documents à la recherche, ainsi qu'au public à travers ses expositions temporaires »³. Il imagine un musée des Arts et Traditions populaires qui serait organisé comme une bibliothèque. Mais, en fait, cela n'est pas nécessaire d'imaginer cette association par la gestion, car les collections qui sont montrées au public dans des musées d'Histoire, ou des musées des Arts et Traditions populaires, entre autres, renseignent déjà visuellement une période, ou des traditions spécifiques, tandis que les collections des bibliothèques, elles, renseignent le public par des informations littéraires.

Entre autres choses, les musées et les bibliothèques tracent des voies qui se croisent, car comme noté plus haut, les musées possèdent des centres de recherches (ou centres de ressources/documentation), afin de réunir des publications ou autres types de documents littéraires pouvant aider les chercheurs ou étudiants, ou même, informer le public. Même chose pour les bibliothèques, qui ont créées des services d'organisation des objets d'art qu'elles ont acquis (ou les biens patrimoniaux). Elles dirigent aussi les collections d'œuvres des

¹MEYRIAT, Jean, « De l'écrit à l'information : La notion de document et la méthodologie de l'analyse du document », p. 113-124 In. COUZINET, Viviane, *Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information documentation*, Paris, Éd. ADBS, 1978, [republié en 2001]. FABRE, Isabelle, RÉGIMBEAU, Gérard, *op. cit.*, p. 156.

²MEYRIAT, Jean, « Document, documentation, documentologie » In. *Schéma et schématisation*, 1981, 14, p. 51-63 [republié en 2001] et COUZINET, Viviane (dir.), *Jean Meyriat, théoricien et praticien de l'information documentation*, p. 143-159, Paris, Éd. ADBS, 2001. FABRE, Isabelle, RÉGIMBEAU, Gérard, *ibid.*, p. 156.

³PRADO, Patrick, *Territoire de l'objet. Faut-il fermer les musées ?*, Paris, Éd. des archives contemporaines, 2003 cité par FABRE, Isabelle et RÉGIMBEAU, Gérard, *ibid.*, p. 156.

arthothèques, qui, elles, sont comme des bibliothèques d'œuvres (elles possèdent des estampes et des photographies principalement).¹

Quand ils ne sont pas exposés, les documents des bibliothèques et des musées sont conservés dans la réserve ou magasin, qui est commun pour ces deux institutions.

Effectivement, au fil de l'Histoire, les musées et les bibliothèques ont constitué leur collection afin de s'enrichir culturellement. Leurs acquisitions, souvent inestimables et singulières, confèrent à chacun un caractère unique. Mais depuis leur fondation, ces deux institutions ont continuées à acquérir et collectionner, ce qui devint vite problématique puisque les collections s'agrandissant et les bâtiments de l'un et de l'autre n'étant pas infinis, les objets et documents furent trop nombreux pour être tous stockés. Souvent, des œuvres ou documents se perdirent ou furent détruits, selon les événements historiques ou des catastrophes. Dans d'autres cas, les bibliothèques durent trier et choisir les documents à conserver.

Cependant, les bâtiments des musées et des bibliothèques, dès leurs constructions, prévoyaient un endroit pour entreposer les collections précieuses, conservées par les deux organismes, la Réserve ou magasin.

3 - Inventorier, conserver, enrichir

Par le terme « conservateur », s'établit un autre lien entre les musées et les bibliothèques.

En effet, le terme « conservateur » s'appliquent aux « fonctionnaires préposés à la surveillance des musées, des bibliothèques et autres édifices publics. » d'après Block, en 1862, dans le *Dictionnaire de l'Administration française*.²

Bien que la définition, à l'époque, s'applique plus aux « gardes » ou « gardiens » des collections avant la Révolution³, les fonctions du conservateur pour Jeanron, directeur des Musées nationaux Sous la seconde République, restent les mêmes pour les musées et les

¹FABRE, Isabelle, RÉGIMBEAU, Gérard, *op. cit.*, p. 157.

²BLOCK cité par GEORGEL, Chantal, « Le travail du conservateur : "inventorier, conserver, exhiber" », In. *La Jeunesse des musées : les musées de France au XIX^e siècle*, *op. cit.*, p. 293.

³GEORGEL, Chantal, « Le travail du conservateur : "inventorier, conserver, exhiber" », In. *La Jeunesse des musées : les musées de France au XIX^e siècle*, *op. cit.*, p. 293.

bibliothèques, c'est-à-dire, entre autres, inventorier et conserver¹. Nous pouvons cependant ajouter une autre fonction essentielle aux musées et aux bibliothèques, l'enrichissement des collections.

Cette première des missions, l'enrichissement ou l'acquisition doit, selon l'ICOM, l'*International Council of Museums*, être clairement exposée en une charte publiée par les musées et qui comprend le statut des objets ou œuvres d'art qui ne sont pas inventoriés, sauvegardés ou présentés au public.² Le musée ne doit en aucun cas acquérir des objets, (achats et même dons/legs et prêts), dont le caractère légal de la propriété serait incertain³. Il doit s'assurer de la légalité de la provenance.⁴

Pour les bibliothèques, les acquisitions doivent toujours se faire en pensant à l'utilité de l'ouvrage dans la collection, mais aussi en mêlant « qualité, diversité, adéquation aux besoins des publics et cohérence des fonds », et en respectant les règlements bibliothéconomiques.⁵

D'abord, les acquisitions doivent se faire avec un responsable des acquisitions, qui contrôle la cohérence avec la collection, le prix par rapport au budget, etc. si besoin. De plus, c'est tout le personnel ou une partie qui doit pouvoir assister au choix des publications à acquérir, et pouvoir proposer des achats. Dans la décision d'acquisition, les achats doivent être faits en fonction des imprimés existants pour éviter les doubles, par exemple, et en fonction des publics amenés à consulter ces prochains achats, (public global ou public universitaire, donc publications d'ensemble pour l'un ou travaux de recherches pour l'autre). Puis, les décisions

¹JEANRON, « Rapport au citoyen ministre de l'Intérieur », 7 août 1848, archives du Louvre, O 30-120, In. GEORGEL, Chantal, « Le travail du conservateur : "inventorier, conserver, exhiber" », *op. cit.*, p. 293.

²INTERNATIONAL COUNCIL OF MUSEUMS, section 2.1. Politique en matière de collections, « chapitre 2. Les musées qui détiennent les collections les conservent dans l'intérêt de la société et de son développement », In. INTERNATIONAL COUNCIL OF MUSEUMS, *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées (Code de déontologie pour les musées, 2006)*, 2006, [en ligne] : « http://archives.icom.museum/ethics_fr.html », consulté le 12 juin 2018.

³INTERNATIONAL COUNCIL OF MUSEUMS, section 2.2. Titre valide de propriété, « chapitre 2. Les musées qui détiennent les collections les conservent dans l'intérêt de la société et de son développement », In. INTERNATIONAL COUNCIL OF MUSEUMS, *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées (Code de déontologie pour les musées, 2006)*, 2006, [en ligne] : « http://archives.icom.museum/ethics_fr.html », consulté le 12 juin 2018.

⁴INTERNATIONAL COUNCIL OF MUSEUMS, section 2.3. Provenance et obligation de diligence, « chapitre 2. Les musées qui détiennent les collections les conservent dans l'intérêt de la société et de son développement », In. INTERNATIONAL COUNCIL OF MUSEUMS, *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées (Code de déontologie pour les musées, 2006)*, 2006, [en ligne] : « http://archives.icom.museum/ethics_fr.html », consulté le 12 juin 2018.

⁵ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE, « La politique d'acquisition en douze points », In. ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE, ABF. Association des Bibliothécaires de France, [en ligne] : « <https://www.abf.asso.fr/6/144/49/ABF/la-politique-d-acquisition-en-12-points> », mise à jour : 17 octobre 2016, consulté le 12 juin 2018.

des acquisitions peuvent être résumées dans la Charte des collections, qui doit ensuite être validée par la direction de la bibliothèque.¹

La deuxième mission est l'inventaire. L'inscription de l'objet au registre de l'inventaire des collections à chaque nouvelle acquisition est un passage imposé, et les objets doivent porter un numéro unique, qui sont rattachés à leur identité. Dans cet inventaire, l'œuvre est décrite par :

« le nom de l'institution responsable de la documentation concernant l'objet ; nom de l'objet ; classification(s) ; signes particuliers ; état (bon, peut être exposé, nécessite les plus grands soins, etc.) ; description physique ; propriétaires successifs ; date à laquelle l'objet a été recueilli (surtout pour les spécimens des sciences naturelles et les objets archéologiques) ; emplacement géographique précis où l'objet a été recueilli ; mode d'acquisition (achat, don, etc.) ; date d'acquisition ; dernier propriétaire ; numéro d'enregistrement ; historique de l'emploi ; restrictions concernant la façon dont l'objet peut être utilisé. »²

Un numéro d'inventaire unique lui est donné qui est ensuite reporté sur l'objet.³ L'objet est répertorié dans le registre d'inventaire puis est placé de façon régulière dans un endroit du musée.⁴

Le registre d'inventaire est fait en deux exemplaires : l'un est sauvegardé pour une mise à jour continu, et l'autre sert essentiellement de référence pour travailler.⁵

L'inventaire doit systématiquement suivre toute nouvelle obtention d'objet (chaque nouvel objet doit être enregistré dans le registre d'inventaire au cours de la semaine de son acquisition et si des objets ne font plus partie de la collection du musée, cela doit être inscrit).⁶

¹ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE, *op. cit.*

²ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE, « La mise en réserve des collections de musées » In. ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE, *Protection du patrimoine culturel*, 1980, Cahiers techniques : musées et monuments, 2, p. 19,

[en ligne] : « <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001355/135553fo.pdf> », consulté le 12 juin, 2018.

³AVARO AMBOUROUÈ, Anne, DE GUICHEN, Gaël, 2-1. Numéro d'inventaire et 2-2 Registre d'inventaire, « Comment mettre en place un système de documentation manuel de base en partant de zéro ? », In. AVARO AMBOUROUÈ, Anne, DE GUICHEN, Gaël, *La Documentation des collections de musées : pourquoi ? Comment ?*, p. 4, [en ligne] : « <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001862/186234f.pdf> », consulté le 13 juin 2018.

⁴AVARO AMBOUROUÈ, Anne, DE GUICHEN, Gaël, *ibid.*, p. 5.

⁵AVARO AMBOUROUÈ, Anne, DE GUICHEN, Gaël, *op. cit.*, p. 5.

⁶AVARO AMBOUROUÈ, Anne, DE GUICHEN, Gaël, *ibid.*, p. 15.

D'ailleurs, certaines de ces informations se retrouvent dans le dossier d'œuvre conservé par la Documentation des musées. Celle-ci sauvegarde les documents tous supports sur les collections (photographies, vidéos, microfilms etc.), et permet de retrouver facilement les œuvres et leur fiche de caractéristiques, si des chercheurs en ont besoin pour leurs travaux, mais n'en possèdent que la représentation visuelle.¹ L'inscription des œuvres en réserve est très stricte et un registre topographique est également ajouté aux registres des collections, pour savoir précisément où se trouvent chaque objet lorsque ceux-ci sont en mouvement.² Comme les musées doivent, aujourd'hui, organiser des expositions de plus en plus vite, les objets ou œuvres d'art sont plus susceptibles d'être mal rangés. Heureusement, le développement de l'informatique et son renforcement permet une inscription plus simple dans les registres, et une recherche plus facile pour les chercheurs, ou tout autre personnes désirant en savoir plus sur les collections des musées.³ De plus, l'informatique permet aussi d'archiver et stocker les collections des musées du monde entier pour être consultées à distance.⁴ Le document de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture vaut aussi bien pour les réserves des bibliothèques :

« [...] l'importance historique ou scientifique d'un objet ne réside pas uniquement dans l'objet lui-même, mais aussi dans les informations qui s'y rattachent.⁵ En fait, les spécimens de sciences naturelles ou les objets archéologiques [ou les objets d'art, œuvres d'art et monuments] sont pratiquement sans valeur lorsqu'aucun renseignements ne les accompagne. C'est pourquoi il faut que les archives [ou les documents des réserves des bibliothèques] des collections soient entourées des mêmes garanties de sécurité et de conservation que les collections elles-mêmes. [...] ».⁶

¹ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE, *ibid.*, p. 19.

²ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE, *ibid.*, p. 19.

³ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE, *ibid.*, p. 19

⁴ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE, *ibid.*, p. 20.

⁵GUTHE, Carl, E., *Documenting collections : Muséum registration and records*, American Association of State and Local History, Technical leaflet, n°11 cité dans ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE, *ibid.*, p. 20.

⁶ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE, *op. cit.*, p. 20.

Ce qui nous renvoie donc, à la complémentarité des musées et des bibliothèques : le document littéraire accompagne le document visuel, et inversement.

L'inventaire des collections des bibliothèques est le même que pour les musées. Les achats, dons/legs ou échanges sont inscrits dans le registre d'inventaire sous « les numéro d'inventaire, la date de l'enregistrement, le nom de l'auteur, le titre, le nom de l'éditeur et l'année d'édition, le prix, numéro de la commande, nom du fournisseur ou du vendeur ou du donateur. Il y a aussi « une colonne pour la cote ou pour les observations complémentaires (pilon, donné à telle bibliothèque, perdu, volé...). ».¹

L'inventaire ou « récolement » consiste d'abord à réordonner les ouvrages dans les rayons, puis vérifier que les documents sont, soit dans les collections de la bibliothèque, soit inventoriés dans les prêts. Ensuite, le récolement est effectué : une personne doit vérifier la cote et le numéro de code-barre de l'ouvrage, et le donner à une autre personne, qui vérifie la fiche qui lui est associée dans le catalogue topographique. Si des fiches ne correspondent à aucun livre, c'est que le livre a été volé ou a disparu, si les livres ne correspondent pas à leur fiche c'est qu'ils ont été consultés et mal rangés.² Le récolement est aussi utile pour s'assurer que les collections des bibliothèques sont en bon état en « mettant par exemple un signet de couleur dans chaque volume à réparer ou en notant les cotes des documents à remplacer ou à racheter s'ils sont en trop mauvais état ».

La troisième mission est la conservation.

Pour la conservation du patrimoine écrit, les bibliothèques publiques procèdent à des techniques de désacidification, de renforcement du papier, de désinfection, de restauration, de reproduction³ ou de reliure. Les documents, dont le processus de numérisation a déjà commencé, sont archivés numériquement, et grâce au catalogage numérique (la « rétroconversion » ou conversion rétrospective), les bibliothèques produisent un catalogue numérique où se trouvent toutes leurs collections, accessibles par tous les publics qui recherchent un ouvrage spécifique.

¹MÉDIADIX, Enregistrement sur le registre-inventaire, « 4. Circuit du document », In. MÉDIADIX, *Cours de bibliothéconomie*, Techniques documentaires et gestion des médiathèques, p. 5-6, [en ligne] : « <http://mediadix.parisnanterre.fr/cours/Bibliotheconomie/BT/bt4cir.pdf> », consulté le 13 juin 2018.

²MÉDIADIX, *ibid.*, p. 16.

³PALLIER, Denis, *op. cit.*, p. 123.

Effectivement, la retroconversion est un procédé appliqué par les bibliothèques¹, qui consiste à créer des notices bibliographiques des fonds des bibliothèques, grâce à un logiciel spécial, le plus souvent en copiant ou en important les notices déjà faites par d'autres bibliothèques.

Cependant, les bibliothèques publiques qui n'ont pas l'implication de conserver les ouvrages anciens, sont obligés de continuer à supprimer des documents qui ne sont plus consultables ou devenus inintéressants pour le public, afin de continuer à développer les collections récentes. Les bibliothèques ou centres de documentation, qui ont une fonction de recherche et de rétrospection, sont obligées de mettre en place des dépôts pour sauvegarder les documents. Les bibliothèques de dépôts, créées aux États-Unis au début du XX^e siècle, permet à ces ouvrages anciens d'être conservés².

Les collections d'objets d'art et d'ouvrages imprimés et précieux sont, à l'époque révolutionnaire, constitués en dépôts à Paris. Ces dépôts imposaient de constituer l'inventaire des objets pour, d'abord, développer les musées et les bibliothèques de Paris, et, ensuite, en "province", dont plusieurs villes étaient déjà composée d'un musée dès la fin du XVII^e et le début du XVIII^e siècles grâce aux dons de personnalités religieuses ou artistiques de ces villes. Les deux institutions sont donc fondées petit à petit en évoluant de plus en plus et au fil des années, le Musée-Bibliothèque étant le lien matériel qui unit la volonté d'en faire des institution encyclopédique.

Les XX^e et XXI^e siècles sont les époques où musées et bibliothèques se multiplient et se renforcent : le public s'élargit, les établissements se renouvellent et les collections se partagent en plusieurs supports et thèmes.

La provenance commune des musées et des bibliothèques n'est pas le seul lien qui les unit. Les collections présentent des objets et ouvrages qui, dans leur entité même, sont identiques.

En effet, les objets d'art et les ouvrages imprimés ou précieux (et encore, les ouvrages précieux peuvent être également des objets d'art qui pourraient être exposés) sont des documents qui renseignent sur un sujet (Histoire, Histoire de l'art, etc.), et sont donc des documents d'instruction pour la population.

Par ailleurs, les musées et les bibliothèques sont ressemblants dans les services d'organisation des collections : la conservation, l'enrichissement et l'inventaire des objets.

¹PALLIER, Denis, *ibid.*, p. 119.

²PALLIER, Denis, *op. cit.*, p. 124.

La conservation a pour but de restaurer les objets quand ils s'abîment et de les préserver
l'enrichissement sert à faire grandir le fonds et l'inventaire des objets permet de vérifier que la
collection est complète.

II – Les bibliothèques « collectionneuses d'objets d'art »

Les musées et les bibliothèques sont liés par de nombreuses manières et les bibliothèques « collectionneuses d'objets d'art » en est une.

En effet, les bibliothèques collectionnent, pour certaines, des objets d'art comme, à Paris, la Bibliothèque nationale de France.

En "province", la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg est un exemple de bibliothèques « collectionneuses d'objets d'arts » et qui a, par ailleurs, le statut de bibliothèque « nationale », en dehors de Paris.

Cependant, les bibliothèques municipales, dans les autres régions, comportent aussi des objets d'art dans leur fonds comme la bibliothèque municipale d'Abbeville et la bibliothèque municipale de Reims. Certaines bibliothèques possèdent même des salles d'expositions pour ces objets.

1 - La Bibliothèque nationale de France

Même si la Bibliothèque nationale de France est une bibliothèque qui n'est pas située en "province", elle fait partie des quelques bibliothèques qui ont collectionnées, avec les publications imprimés et manuscrits, des objets d'art pouvant être exposés dans les musées.

Sa collection d'objets d'art débute conjointement avec la fondation de la bibliothèque. Mais celle-ci a une affectation contestée.

Effectivement, plusieurs auteurs affirment que la Bibliothèque nationale de France aurait été établie par Charles V, mais ce ne serait qu'une légende, selon Simone Balayé¹ puisque au Moyen Âge, Pépin le Bref commence déjà à rassembler quelques livres pour sa demeure d'Aix-la-Chapelle, (que la Bibliothèque nationale de France conserve dans ses collections) comme son *Évangélaire* fait à Mayence vers 781-783. Mais, à sa mort, les ouvrages sont éparpillés.²

La bibliothèque de Charles V commença à collectionner, en plus des manuscrits, des objets inestimables dont 3900 en 1379-1381, comme des médailles et des pierres gravées.

¹BALAYÉ, Simone, *La Bibliothèque nationale des origines à 1800*, Genève, Droz, 1988, p. 5.

²BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 2.

En effet, le souverain organisa une installation grandiose : murs en chêne, voûtes en cyprès, portes épaisses qui cloisonnent chaque étage, fenêtres garnies entrelacements de laiton et éclairage pour la lecture de nuit.¹

L'inventaire qui en est fait par Gilles Mallet en 1373 recense 917 manuscrits scientifiques.²

Mais c'est officiellement avec la bibliothèque de Charles VIII, qu'une bibliothèque royale constituée n'a pas été morcelée.

En effet, Louis XI, son père, passionné d'arts et de littérature, acquiert avec son frère, Charles de Guyenne, les manuscrits humanistes principaux des collections royales de France.³ Le souverain engage des traducteurs, copistes et enlumineurs comme Jean Fouquet et Jean Bourdichon, mais amasse également des ouvrages.⁴ C'est donc dans cette librairie que se situe l'origine de la Bibliothèque nationale.⁵

Mais jusqu'à François I^{er}, la librairie des rois France, à part quelques exemplaires, n'était pas composée de beaucoup d'imprimés car c'était les manuscrits précieux et enluminés qui étaient préférés aux autres.⁶

En 1495, Charles VIII prit un ensemble de manuscrits, et même imprimés, avec d'autres objets d'art, qui avaient appartenu à la librairie des rois aragonais, puis les fit transporter dans sa librairie au château d'Ambroise.

Louis XII fit la même chose, pendant la campagne de 1499-1500 sur le Milanais, et s'empare de la Bibliothèque des Visconti et des Sforza, qui, d'après un inventaire de 1459, possédait 824 manuscrits avec, parmi eux, 79 en français, en majorité des ouvrages sur la littérature et des ouvrages religieux.⁷ L'inventaire de 1518 dénombre 1626 ouvrages mais la bibliothèque en comprend 1896 en 1544.⁸ Le souverain a développé les lettres et les arts dans sa bibliothèque, grâce aux manuscrits italiens composés des textes de l'Antiquité grecque et, surtout, romaine, que François I^{er} a accru.⁹

¹BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 5-6.

²RENOULT, Daniel, MELET-SANSON, Jacqueline (dir.), [et. al.], *La Bibliothèque nationale de France: : collections, services, publics*, Paris, Electre - Éd. Du Cercle de la Librairie, 2001, p. 18.

³BALAYÉ, Simone, *op. cit.*, p. 15.

⁴Il est déjà garde pour la librairie de Charles VII d'après une recherche de Delisle. BALAYÉ, Simone, *ibid.*, note de bas de page, p. 15.

⁵BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 16.

⁶BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 15.

⁷BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 23

⁸BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 26-27.

⁹BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 24.

En effet, François I^{er} engagea Guillaume Budé comme garde de la bibliothèque, et transféra les ouvrages de Blois au château de Fontainebleau, où il créa une nouvelle bibliothèque royale vers 1520¹. Dans une galerie, les ouvrages de la bibliothèque furent installés avec des tableaux de Léonard de Vinci et de Raphaël.² La librairie compte alors, dans le même endroit, des ouvrages manuscrits et imprimés et des objets d'art. L'union des arts et des lettres, dans un même lieu, pour la création de cette nouvelle librairie royale, est donc déjà présente dans l'enfance de la Bibliothèque nationale de France.

Le roi commença alors à considérer les publications imprimées, car celle-ci servit à diffuser librement des écrits qu'il n'approuva pas forcément.

En effet, le 20 octobre 1521, le Parlement de Paris interdit que les ouvrages, ayant pour sujet la foi chrétienne, soient imprimés, et le 28 décembre 1537, à Montpellier, il décrète, par lettres patentes, qu'un exemplaire pour la librairie de Blois devait être imprimé, à chaque nouvelle impression importante. Ce fut la création du dépôt légal.³ Cela concerna également les ouvrages étrangers, s'ils étaient jugés tout autant nécessaires.⁴ Étant donné que les manuscrits étaient privilégiés aux imprimés dans la librairie du roi, depuis l'avènement de François I^{er}, les publications imprimées des collections des riches particuliers, et des amateurs furent reprises pour combler les manques de la Bibliothèque du Roi.⁵

Quand la Librairie de Blois et celle de Fontainebleau s'unirent, en 1544, un inventaire fut établi. Puisque François I^{er} avait collectionné environ 800 manuscrits pour Fontainebleau, ainsi que 200 pour Blois, il y avait au total 1000 manuscrits.⁶

En 1560 ou 1567, l'inventaire de Montdoré note 3651 ouvrages imprimés et manuscrits, après la mort de François I^{er}. La Librairie était donc conservée et enrichi⁷.

¹Simone Balayé indique que Boivin n'est pas sûr de la date mais la place en 1522. BALAYÉ, Simone, *ibid.*, note de bas de page, p. 30.

²BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 31-32.

³BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 38-39.

⁴Simone Balayé cite « Les livres étrangers vendus en France seront de même déposés et achetés si on le juge utile (H. Lemaître, IX-X ; le texte est publié aux pp. 1 et 2).[...] »

⁵BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 40.

⁶BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 41.

⁷BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 46.

Après François I^{er}, les réalisations d'Henri IV pour la bibliothèque se remarquent par, d'abord, l'acquisition de la bibliothèque de Catherine de Médicis, qui comprenait des ouvrages de théologie grecque et latine, de philosophie et d'histoire.¹

Mais le plus important, c'est qu'Henri IV essayait également de recréer le Cabinet des Médailles, dont les objets (médailles incrustées dans des bijoux, des bassins, des aiguières et autres objets² collectionnés par François I^{er}, Henri II, Catherine de Médicis et Charles IX) furent séparés du Cabinet, avec les guerres civiles. Il confie à Pierre-Antoine Rascas de Bagarris (1567-1620) le poste de garde. Ce dernier a l'idée de faire graver tout le règne du roi en médailles, idée qui fut reprise par Louis XIV et Colbert.³

À l'époque classique, Jean-Baptiste Colbert, nommé Intendant des Bâtiments du Roi en 1664, contribua énormément à l'enrichissement des collections d'imprimés et de manuscrits mais surtout, à la diversification des collections de la Bibliothèque du Roi, donc la collection des Médailles et Estampes.

En effet, Louis XIV hérita, en premier lieu des médailles de son oncle, Gaston d'Orléans, fondant ainsi le Cabinet des Médailles.⁴

En ce qui concerne les Estampes, le roi fit acheter la collection de Michel de Marolles, abbé de Villedieu.⁵ Celui-ci collectionnait les estampes depuis 1644 (cette même année Louis XIV acquit également la collection Béthune qui comportait les portraits de la famille royale)⁶ et en fit un inventaire en 1666 où il compta 123400 œuvres dessinées ou gravées⁷. Le « Cabinet du Roi » fut créé, et confié par Colbert à la Bibliothèque, « seul établissement officiel à posséder des estampes », et pour lequel travaillaient des grands graveurs comme Mellan, Audran, Silvestre, Chauveau, Le Clerc, etc. Ceux-ci sculptèrent dans le métal les demeures royales et imitèrent les plus grandes œuvres de la collection du roi composée de

¹BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 51.

²BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 53

³BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 53-54.

⁴BLASSELLE, Bruno, « Moments d'histoire », In. TESNIÈRE, Marie-Hélène (dir.), [et. al.], *Trésors de la Bibliothèque nationale de France. 1 Mémoires et merveilles, VIII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1996, p. 11.

⁵BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 108-109.

⁶BALAYÉ, Simone, *ibid.*, note de bas de page, p. 108

⁷Selon Simone Balayé, ce chiffre est contesté par Guibert (18). BALAYÉ, Simone, *ibid.*, note de bas de page, p. 108.

peintures, médailles, tapisseries, etc. Le tout fut réuni en plusieurs tomes, accompagnés des descriptions des œuvres rédigées par la Petite Académie, plus tard l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.¹

Puis, en 1665, Louis XIV reçut de l'empereur Léopold, des objets qui venaient du tombeau de Childéric I^{er}, père de Clovis, trouvés à Tournai en 1653. Ce fut :

« quantité de médailles d'or grecques, du Bas Empire avec un grand nombre de mouches abeilles, de mesme, dont les ailes estoient à demi ouvertes et enrichies de cornalines, [...] une espece d'agrafe, une grosse boucle et la teste d'un bœuf aussi d'or ; qui estoit apparemment le simulacre de la Divinité que l'on adoroit en ce temps-là. Il y avoit aussi une épée, dont la garniture estoit de mesme ; mais ce qui fit reconnoître que c'estoit effectivement le tombeau du Roy Childebert, fut une bague d'or, sur laquelle estoit gravée en creux une teste avec ces mots, Silligum Childerici Regis » mais aussi « des tablettes avec une éguille d'or, le fer d'une hache d'armes presque tout consumé de rouille, avec une boule de cristal, grosse environ comme un œuf, qui avoit servi dans la maladie à luy rafraîchir la bouche ou a quelque autre usage inconnu dans ce siècle ». ²Le souverain acheta également le disque d'argent à figures en bas-relief ou bouclier de Scipion en 1666.³

En 1683⁴, François Michel Le Tellier de Louvois, devient Surintendant des Bâtiments du roi. Il agrandit le Cabinet du Roi par l'achat d'un camée antique de Jean de Berry, *La dispute d'Athéna et de Poséidon*⁵, mais aussi, l'achat des 200 médailles du couvent Sainte-Geneviève, le cabinet du duc de Verneuil et 200 médailles concernant les rois de Syrie parmi la collection Monjoux.

¹BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 110.

²Simone Balayé cite Germain Brice dans son édition de 1684, I, 78-81. BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 112.

³BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 113.

⁴ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS, « LOUVOIS François Michel LE TELLIER marquis de (1641-1491) », In. ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS, *Question d'actualité*, [en ligne] : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/francois-michel-louvois/> , consulté le 17 juin 2018.

⁵Simone Balayé précise qu'il représentait peut-être Adam et Eve et renvoie au catalogue d'exposition *Les Fastes du gothique*, n°166. BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 127-128.

La bibliothèque reçut aussi des dons importants comme le grand camée de Germanicus, provenant de Constantinople, et rapporté au XI^e siècle par le cardinal Humbert, puis offert à la Bibliothèque par les Bénédictins de Saint-Evre de Toul.¹

Pour les estampes, 300 cartes manuscrites dessinées furent données, en 1707, par M. de Valincourt, secrétaire général de la Marine². Roger de Gaignières fit également don de sa collection au roi, , en 1711, et qui comprenait des livres, 2000 manuscrits, des tableaux, gravures, cartes, médailles. Il en avait commencé la collection depuis très longtemps récupérant au total, en plus de 2407 manuscrits, 24 portefeuilles de dessins de modes (2231), 31 tomes de dessins de tombeaux (3181), 117 volumes de géographie et topographie constitués de 12885 dessins, 100 tomes de portraits gravés (7752) et peut-être même 150 petits tableaux à l'huile, d'après une note³. D'autres nombreux objets d'art figuraient dans sa collection comme des émaux, des miniatures et des tableaux.

À l'époque des Lumières, c'est l'abbé Bignon qui reprend la direction, en 1719, de la Bibliothèque du Roi.⁴C'est sous sa direction que cinq départements sont constitués : les Manuscrits, les Livres imprimés, les Estampes, les Médailles et les Titres et Généalogies et surveillés chacun par un gardien.⁵Pour la première fois, le responsable de la Bibliothèque voit, dans les Estampes, une nécessité pour les historiens et les artistes, et cela dans une Bibliothèque.⁶ Nous pouvons même supposer que les Médailles ont aussi été utiles aux historiens et aux artistes.

En effet, il accrut considérablement les collections des Médailles et Estampes, par l'acquisition de la collection d'estampes du marquis de Béringhen, premier écuyer du Roi, et comprenant plus de 80000 estampes, dont 40000 furent des estampes étrangères et modernes

¹BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 128.

²BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 129.

³BALAYÉ, Simone, *ibid.*, note de bas de page, p. 133

⁴DATA.BNF.FR., « Jean-Paul Bignon (1662-1743) », In. BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, *Bibliothèque nationale de France*, [en ligne] : « http://data.bnf.fr/12202062/jean-paul_bignon/ », consulté le 17 juin 2018 et BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 146-150

⁵BLASSELLE, Bruno, « Moments d'histoire », *op. cit.*, p. 12.

⁶BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 208.

(Callot, Rembrandt, 9 volumes de gravures en mezzotinto anglais).¹ Les cartes géographiques furent jointes au Cabinet des Estampes, qui s'enrichit également de deux gros volumes de cartes topographiques, en 1727, et de la collection du maréchal d'Estrées.²

Quant au Cabinet des Médailles, il s'accrut de dons et d'achats nombreux. Effectivement, en 1726, 212 médailles d'or découvertes par un vigneron à Troyes furent achetées, et en 1727, le cabinet de Mahudel, médecin et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et composé de huit armoires de médailles et de figures antiques entra à la Bibliothèque. En 1728, Gros de Boze fit acheter le cabinet de Nicolas-Joseph Foucault, conseiller d'État et membre également de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

La Bibliothèque fit aussi l'achat, en 1733, d'un plateau d'argent découvert en Dauphiné et qu'on pensait être le bouclier d'Hannibal car trouvée dans la terre dite du Passage (d'Annibal).³ Ces objets, conservés dans le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque, sont des objets qui auraient pu être trouvés lors de fouilles archéologiques, comme ceux qui sont découverts et qui entrent dans les collections des musées d'art et d'archéologie. Nous pouvons remarquer la similitude de la situation, mais, seule la destination change, car au lieu de rejoindre un musée, les objets rejoignent une bibliothèque.

De 1741 à 1789, Armand-Jérôme Bignon, neveu de Jean-Paul Bignon, reprend le contrôle de la Bibliothèque.⁴ Tout d'abord, en 1753, la Bibliothèque réussit à acquérir 13150 estampes de la collection de Lallemand de Betz, receveur général des finances de Soissons, des parchemins à fers dorés, 50 tomes de documents topographiques, des dessins de villes et châteaux du XVII^e siècle, des cartes, 78 tomes de portraits. Puis, elle fit acheter, en 1765, les collections d'estampes et d'ouvrages manuscrits et imprimés de M. de Fontanieu, marquis de Fiennes, dont 71000 sur l'histoire de France.

¹BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 209.

²BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 210.

³BALAYÉ, Simone, *ibid.*, note de bas de page, p. 211. BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 210-211.

⁴BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 231.

Les estampes de M. de Fantanieu étaient composées d'estampes de grands maîtres avec des plans et des dessins originaux du Dauphiné et d'Italie.¹

En 1764-1765, le comte de Caylus donna, au Cabinet des Estampes, des dessins archéologiques, des ouvrages à figures, la miniature de François I^{er} en Minerve de Nicolò dell'Abate, et en 1770, la Bibliothèque acquit la collection de Charles-Marie Fevret de Fontette, composée de « 40000 estampes et dessins [...] » sur l'histoire de France. Elle acheta celle de Michel Bégon, intendant de la généralité de La Rochelle, qui avait 24746 estampes dont 8133 de portraits, 15688 œuvres de maîtres et 925 cartes et plans.²

En 1776, une collection somptueuse, celle de Pierre-Jean Mariette, commencée par son grand-père, marchand d'estampes et de gravures, et continuée par son père puis par lui, fut mise en vente. Mariette voulait la donner à la Bibliothèque du Roi mais les souverains comme Marie-Thérèse, Catherine II, les rois de Prusse et d'Angleterre la voulaient également. Ainsi, la Bibliothèque dut participer, pour la première fois, à une vente aux enchères, où elle acheta un recueil d'estampes gravées, d'après Rubens, et retouchées au pinceau par lui. En 1781, elle put avoir 44 gravures en taille-douce italiennes ramenées de Constantinople et ayant appartenu à Bourlat de Montredon. En 1784, le Cabinet des Estampes acheta la collection du graveur Peters comprenant 736 gravures de Rembrandt³ et des œuvres d'artistes contemporains comme Le Bas, Cochin et Moreau le Jeune mais encourageait aussi les artistes à faire dons de leurs estampes à la Bibliothèque. Pour les cartes et plans, le Cabinet reçut, en 1746, des topographies de M. d'Argenson, ministre de la Guerre à cette époque, dont 2508 tomes, 7 atlas et 102 cartes et plans. En 1767, c'est le chevalier du Pontavice, qui offrit au Cabinet des Estampes, les cartes tracées par La Condamine et Baron, de l'embouchure de l'Amazone suivies par celles de l'Egypte de Pockocke.

Ce qu'il est intéressant de voir c'est que le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque du Roi fut ouvert aux collectionneurs, savants et amateurs en tout genre mais surtout aux artistes qui pouvaient venir consulter les estampes pour se former dans leur art, comme les musées étaient à leur origine, ouverts aux artistes pour l'étude et leur formation.⁴

¹BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 254-255.

²BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 256-257.

³BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 257-258.

⁴BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 259-260.

Pour le Cabinet des Médailles, la collection du marquis de Beauvau composée de 2000 médailles et 400 médaillons, avait été achetée en 1750 par Gros de Boze. Le comte de Caylus, qui avait déjà offert des objets au Cabinet des Estampes, offrit 72 vases grecs (avec la *Danse d'Arcésilas*), étrusques, chinois, des antiquités égyptiennes, des objets d'art mexicains et péruviens, des antiquités variés et objets divers d'art et d'archéologie sur le culte sacré et les objets de la vie de tous les jours. ¹ En 1774, une patère d'or ciselé est donnée au roi, représentant Hercule et Bacchus et ornée sur les bords par des médailles en or antiques et des bijoux. Mais en 1776, le Cabinet du Roi acquiert le cabinet des médailles de Joseph Pellerin qui fut premier commis de la marine. Ce cabinet comportait 32 429 objets avec des médailles grecques et des bijoux.²

Dans les années 1780, Pierre Le Noir est nommé responsable de la Bibliothèque du Roi. La Bibliothèque, pendant sa prise de pouvoir, a surtout été objet de querelles entre Le Noir et le personnel de la Bibliothèque. Cependant, les Cabinets des Estampes et des Médailles ont continués à être enrichis.

Tout d'abord, Le Noir donna en 1785, 37 médailles modernes françaises dont 31 en or. Ensuite, le Cabinet des Médailles acheta les 76 médailles grecques de Cousinéry, consul de France à Salonique, 300 médailles en 1788, de la collection de Michelot d'Ennery, provenant de Perse et de Syrie, des as et des poids romains, des médailles et des médaillons d'or de l'Empire romain et les émaux de Petitot, et 57 portraits et 3 miniatures de Rosalba Carriera..³ Puis, en 1784, un autel gaulois, trouvé dans le chantier de démolitions du Palais de Justice entra au Cabinet des Estampes suivi par la collection d'antiquités péruviennes composée de bijoux et d'idoles en or et rapportée par Dombey. En 1785, le capitaine Gentil fait don d'une collection de dessins orientaux (26 rouleaux et 12 tomes reliés). Ensuite, en 1789, la Bibliothèque acheta lors de la vente aux enchères du duc de Richelieu, un groupe de gravures italiennes, 52 tomes in-folio, (avec 200 pages par volume) d'estampes et de dessins datant de 1715 à 1736 (portraits, cérémonies, guerres).⁴

¹BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 260-261.

²BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 262-263

³BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 305.

⁴BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 305-307.

Le 23 décembre 1789, Anne-Louis-François de Paule Lefèvre d'Ormesson de Noyseau,, un des présidents du Parlement de Paris et membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, devient Bibliothécaire du Roi.¹

La Révolution met les biens nationaux confisqués à disposition de la population et amène la Bibliothèque Royale à se transformer en Bibliothèque « Nationale ». Le Bibliothécaire du Roi se transforme en Bibliothécaire de la Nation et le poste est attribué à deux personnes en 1792, Jean-Louis Carra, ancien employé des Imprimés, et Sébastien-Roch Nicolas de Chamfort, écrivain.²

En décembre 1792, la Bibliothèque reçut des cartes (68 cartes de la guerre d'Amérique, les plans et cartes de La Fayette, des cartes de Breteuil, Jaucourt, Hocquart, Liancourt, etc. et « raretés géographiques » de Louis XVI) et des objets précieux.³Puis, en 1793, des collections d'émigrés furent acquises par le Cabinet des Estampes (les neuf gravures flamandes de M. d'Argentré et la collection que Nicolas de Tralage avait remise à Saint-Victor, et composée de 33000 estampes mythologiques et topographiques). Ensuite, la même année, le Cabinet des Médailles reçut le médaillier de Sainte-Geneviève comprenant 7000 médailles romaines (842 en or et 1625 en argent, 5139 en bronze), 10000 médailles de peuples, villes et rois de diverses provenances, des sceaux, des jetons etc. Un autre médaillier, celui des Condé à Chantilly fut donné à la Bibliothèque.⁴

En novembre 1793, fut nommé directeur de la Bibliothèque Jean-Baptiste Lefebvre de Villebrune⁵. La Bibliothèque réunissait également, à partir de 1794, 28 manuscrits, 94 incunables, 132 autres livres précieux, plus de 11000 médailles, des bronzes et des vases de terre cuite prélevés à Lyon.⁶ En 1795, la Bibliothèque prit, pour son Cabinet des Estampes, les collections des différents dépôts parisiens et celles de l'École centrale de Seine-et-Oise, comportant les collections personnelles du Roi, et des autres personnalités de la famille royale.

¹BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 324.

²BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 354-356.

³BALAYÉ, Simone, *ibid.*, note de bas de page, p. 370.

⁴BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 370-371.

⁵BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 375.

⁶BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 383.

Même chose pour le Cabinet des Médailles, où les inscriptions et antiques de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1794, durent être remis à la Bibliothèque National comme le dépôt de Nesles, en 1795, qui comprenait « de très beaux vases étrusques, de petites statues et bustes en argent, bronze, terre cuite [...], des médailles et des pièces de monnaies » selon Cointreau. Celui-ci ajoute que des portraits de Louis XIV et de la famille royale, mais aussi des armures des rois de France et des armes médiévales ont été aussi donnés à la Bibliothèque par le Garde-meuble, ainsi que « des curiosités et antiquités chinoises [...], des vêtements d'hommes et de femmes, de grandeur naturelle, des instruments d'astronomie, de géographie et de musique (dont un orgue portatif aux "sons très délicats") des porcelaines ».¹

Ce qui est aussi très significatif c'est que des objets de pays étrangers et de tous genres ont été donnés à la Bibliothèque Nationale, avant d'être placés dans les musées d'arts, d'histoire etc., comme le note Simone Balayé en citant Cointreau :

« Il en vint des départements réunis, de pays étrangers, robes en mousseline brodée, costumes de Sumatra, de Surate, de Tartarie Chine, Moscovie, Japon. Il alla chercher lui-même au Muséum d'histoire naturelle "des caisses renfermant des idoles adorées chez les sauvages [sic], des armes et des meubles usités parmi eux [...], une momie, quelques antiquités égyptiennes". [...] En 1880, ces objets iront au Musée d'ethnographie, futur Musée de l'Homme enfin créé [...]. ».²

Donc, à cette période là, la Bibliothèque Nationale n'était pas seulement une bibliothèque mais elle était aussi un musée. Elle avait rassemblée (et rassemble toujours) dans un même lieu, des objets qui auraient pu être exposés dans les musées donc des objets d'art et des manuscrits et imprimés.

En effet, Simone Balayé dit :

« Le rôle, sinon de musée, du moins de lieu d'exposition, est souligné pour la Bibliothèque par une loi du 20 prairial an III-8 juin 1795, qui décida d'exposer les antiquités de la Bibliothèque pour que le public puisse en jouir ; des cours publics sur ces collections étaient prévus [...], cette tradition se prolongera longtemps dans le XIXe siècle et se complétera

¹BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 384-385.

²BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 385.

notamment par des expositions permanentes d'estampes et de manuscrits

[...] ».¹

La Bibliothèque fut également dotée, grâce aux prises de guerre, de 15 vases d'argent du XVI^e siècle provenant de Belgique et des Pays-Bas et prit en 1795. Elle prit aussi les pierres gravées du Stathouder et ses estampes, des médailles et des antiques des Jésuites de Cologne et 200 volumes d'estampes et de dessins.² Des cartes et des plans furent envoyés de Belgique et en 1794, avaient été envoyés 25 caisses de manuscrits, de livres, d'estampes, dessins et médailles, de Cologne, pour la Bibliothèque Nationale.³

À partir du 22 octobre 1794, des changements se firent dans l'organisation des bibliothèques, et la fonction de Bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale exigea la nomination de personnes plus qualifiées et savantes. Une réforme administrative fut mise en place. Néanmoins, afin de constituer cette réforme, les mémoires de Lefebvre de Villebrune et des gardes des départements furent nécessaires.⁴ Le rapport de Bounieu, en particulier, souligne ce qui a été dit plus haut, c'est-à-dire que le Cabinet des Estampes était ouvert tous les jours aux artistes.⁵

Ensuite, Villar, membre du Comité d'instruction publique, rédigea un rapport où il demande la suppression du poste de Bibliothécaire, et demande d'établir (comme le Muséum d'histoire naturelle en 1793, et le Muséum des Arts en 1794) un conservatoire qui devait comprendre huit savants ou érudits lettrés d'égal statut. C'est ainsi que fut organisé le Conservatoire en 1795.⁶

Les enrichissements pour cette période se firent par les fonds des bibliothèques parisiennes, les dépôts littéraires, et toujours les prises de guerre. Le Cabinet des Médailles acheta le cabinet d'Haumont (la suite des monnaies des villes, pontifes et barons de France appartenant à l'abbé de Boulogne) et le Cabinet des Estampes acheta à peu près 85000 œuvres de 1795 à 1807.⁷

¹BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 385-386.

²BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 387.

³BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 388.

⁴BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 389-390.

⁵BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 392.

⁶BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 398-401.

⁷BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 413-414.

Les dépôts littéraires n'ont pas concernés seulement les livres, il y avait aussi des objets divers dans les dépôts de Paris¹ (52 tomes de dessin chinois, des armes, des objets divers, des costumes).²

Pour le Cabinet des Médailles, en 1796, il reçut les 12 « matrices d'assignat » de l'époque précédente transformés ensuite en objets de musée, et aussi des antiques. Puis, en 1797, les antiques de l'abbaye de Sainte-Geneviève (vases étrusques, vases romaines en bronze, antiquités égyptiennes et grecques, pierres gravées et des inscriptions) furent acquis.³ Comme pour les musées, les prises de guerre constituent des collections à la Bibliothèque Nationale.

En effet, le 29 juillet 1798, la fête de la liberté organisa une entrée glorieuse des objets de sciences et d'art d'Italie donc les livres mais aussi les objets d'art.

En 1799, les antiquités, avec les manuscrits, continuèrent à affluer à Paris, comme la table isiaque ou table de Bembo, 10000 médailles grecques et romaines du Vatican, des antiquités des chanoines de Vérone, des bronzes, médailles, coupes de verre, et la Madonne de Lorette qui fut ensuite rendu au Pape. En effet, certains objets provenant de pillages furent restitués en 1815.⁴

Au XIX^e siècle, les dons constituèrent la source importante d'enrichissement pour le Cabinet des Estampes et le Cabinet des Médailles.

Effectivement, en 1862, le Cabinet des Médailles reçut la collection de vases antiques et de monnaies du duc Albert de Luynes et le Cabinet des Médailles acquit la collection de Bure comportant 65000 portraits, en 1854. En 1863, il reçut la collection Hennin composée des documents sur l'histoire de France.⁵ Un nouveau département fut créé, celui des Cartes et Plans, en 1828, par Edme-François Jomard. Ce département a beaucoup oscillé entre les départements des Estampes, puis des Imprimés, avant d'être vraiment constitué individuellement en 1942.⁶

¹BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 419.

²BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 420.

³BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 423-424.

⁴BALAYÉ, Simone, *ibid.*, p. 426-429.

⁵BLASSELLE, Bruno, MELET-SANSON, Jacqueline, *op. cit.*, p. 70.

⁶BLASSELLE, Bruno, MELET-SANSON, Jacqueline, *ibid.*, p. 81.

Les collections de la Bibliothèque Nationale se diversifient au XX^e siècle.

D'abord sous la direction de Julien Cain de 1930 à 1964.

En effet, les collections s'agrandissent de plus en plus, ce qui entraîne la création de nouveaux départements : celui de la Musique en 1942, celui des Périodiques en 1945, puis, en 1976, celui des Arts du spectacle et celui de la Phonothèque et de l'Audiovisuel.¹

Cet accroissement des collections est éveillé par l'amélioration du dépôt légal en 1925 qui concerne tous « documents imprimés ou graphiques de toute nature, notamment les livres, périodiques, brochures, estampes, gravures, cartes postales, affiches, cartes, plans, globes et atlas géographiques, partitions musicales, chorégraphies, ainsi que les documents photographiques quels que soient leur support matériel et procédé technique de production, édition ou diffusion » mais aussi les « œuvres cinématographiques, phonographiques » et « les œuvres audiovisuelles intégrées, dite multimédia ».

En 1992, le dépôt légal institue le dépôt des « autres produits de l'intelligence artificielle » et, en 2006, les « signes, signaux, écrits, images, sons ou message de toute nature faisant l'objet d'une communication au public par voie électronique ».²

Le projet de « Très Grande Bibliothèque » amène à la construction de la bibliothèque sur deux sites : Tolbiac et Richelieu.

Effectivement, à Tolbiac, ce fut les collections imprimées et audiovisuelles qui sont entreposées, et les documents imprimés sont rangés par thèmes (histoire, droit, science, littérature etc.). À Richelieu, ce sont tous les autres départements : les Cartes et plans, les Estampes, les Manuscrits, les Monnaies, la Musique et les Arts du spectacle.³

La Bibliothèque Nationale devient la Bibliothèque nationale de France par un décret de 1994.

Au XX^e siècle, avec l'essor de l'informatique, les bibliothèques numérisent de plus en plus leur fonds et mettent leur catalogue en ligne. Celui de la Bibliothèque nationale de France, BN Opale compte 10000000 de notices, et la Bibliothèque se met à numériser les documents audiovisuels et autres types de documents. Elle crée également sa bibliothèque numérique, *Gallica*, et, grâce à son fonds riche, elle organise des expositions, tout comme un musée, ce qui n'est pas le cas de toutes les bibliothèques. Les expositions qu'elle organise rivalisent avec celles des musées.

¹BLASSELLE, Bruno, « Moments d'histoire », *op. cit.*, p. 20.

²BLASSELLE, Bruno, MELET-SANSON, Jacqueline, *op. cit.*, p. 80-81.

³BLASSELLE, Bruno, MELET-SANSON, Jacqueline, *ibid.*, p. 106.

En effet, elle a déjà organisé des expositions sur Jean Fouquet, le miniaturiste, Henri Cartier-Bresson, le photographe ou sur le Siècle des Lumières mais aussi sur des artistes et collectionneurs qui lui ont fait dons de leurs œuvres.¹

2 - La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg

En dehors de Paris, la seule bibliothèque qui puisse être aussi importante que la Bibliothèque nationale de France, avec un statut similaire, est la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg. Tout comme la Bibliothèque nationale de France, elle garde dans son fonds des collections d'objets d'art qu'elle a accumulée au fil des années.

D'abord, la création de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg est précédé, avant 1870, par l'établissement de deux bibliothèques, celle du Séminaire protestant et celle de la Ville, réunit dans l'église du Temple-Neuf.

Cependant, ces deux bibliothèques furent détruites par un incendie pendant la guerre franco-prussienne, le 24 août 1870.²Cela fit réagir Karl August Barack, bibliothécaire des princes à Donaueschingen, qui fit un appel aux dons le 30 octobre 1870 pour reconstituer les collections. Elle fut alors composée, en 1892, de 120000 ouvrages. En 1875, d'importants donateurs donnèrent leurs fonds à la bibliothèque, comme la bibliothèque universitaire de Königsberg, qui donna 10000 ouvrages, et l'empereur Guillaume I^{er}, qui donna 4000 ouvrages de sa collection personnelle.³

La bibliothèque acquit, pendant cette période, en plus des livres et revues, une collection prestigieuse de papyrus et d'objets antiques, une collection numismatique et des fonds composés d'affiches, de cartes postales et de photographies.⁴

¹BLASSELLE, Bruno, MELET-SANSON, Jacqueline, *ibid.*, p. 106-107.

²BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, « Histoire. La création », In. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, *BNU Strasbourg*, [en ligne] : « <http://www.bnu.fr/la-bnu/histoire> », consulté le 18 juin 2018, et BIBLIOTHEQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, DIDIER, Christophe, BORNEMANN, Daniel, *La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg : histoire et collections*, Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire, 2015, p. 9.

³BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, « Histoire. La création », *ibid.* et BIBLIOTHEQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, DIDIER, Christophe, BORNEMANN, Daniel, *ibid.*, p. 9.

⁴BIBLIOTHEQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, DIDIER, Christophe, BORNEMANN, Daniel, *ibid.*, p. 11.

Durant l'entre-deux guerres (1918-1940), les collections ont été tellement enrichies que la bibliothèque possédait 1100000 ouvrages, ce qui lui permit d'être la seconde bibliothèque de France, et d'avoir, par le décret du 29 juillet 1926, un statut d' « établissement public national à caractère administratif ». Elle devint donc la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, avec trois rôles, un rôle national, un rôle universitaire mais surtout, un rôle régional. Cela fit d'elle une « Bibliothèque nationale de région ». Elle n'est pas située à Paris mais en "province" et a, en parallèle, le même statut de « Bibliothèque nationale » que celle de Paris.

Entre 1940 et 1945, la Bibliothèque déplace les collections à Clermont-Ferrand dans trois châteaux : le château de Quayres, le château de Cordès et le château de Theix. Les collections d'objets d'art trop précieux pour être déplacés sont mises « à l'abri ».¹ Mais les allemands réclament le retour de la Bibliothèque à Strasbourg. Les déplacements et la guerre font qu'en 1945, une partie des collections de la Bibliothèque a dû être reconstituée.

Dans les années 1950-1960, la Bibliothèque est complètement modernisée pour accroître l'espace des salles de lecture et la place pour le stockage du fonds. Les collections s'agrandissent de plus en plus pour comprendre trois millions de documents en 1970. La Bibliothèque continue à collectionner des ouvrages et autres documents (20000 à 25000 monographies par an, 5000 titres de périodiques et des dons et dépôts rares)², et organise maintenant des expositions, comme la Bibliothèque nationale de France. Depuis 1990, le catalogue est informatisé et comprend même les collections anciennes accessibles depuis 2014. Un an avant, en 2013, la Bibliothèque avait établi sa bibliothèque numérique, *Numistral*, en association avec la Bibliothèque nationale de France (BnF). La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg a aussi permis la consultation des ressources du dépôt légal du web rassemblées par la Bnf, et des archives informatisées de l'Institut national de l'audiovisuel et du Centre national du cinéma, pour les chercheurs.³

Comme la Bibliothèque nationale de France, la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg possède un fonds hétérogène.

¹BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, « Histoire. La création », *op. cit.*

²BIBLIOTHEQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, DIDIER, Christophe, BORNEMANN, Daniel, *ibid.*, p. 15-19.

³BIBLIOTHEQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, DIDIER, Christophe, BORNEMANN, Daniel, *ibid.*, p. 19.

En effet, ses collections sont constituées de médailles, de cartes géographiques, de cartes postales, parmi les manuscrits et les imprimés.¹

Tout d'abord, elle comprend une collection antique d'Égypte et d'Orient, dont les objets furent achetés à des antiquaires égyptiens. Elle fut membre fondateur d'un groupe d'achat spécialisé, le Cartel allemand des papyrus et commença à collectionner 10000 objets à partir de 1899. Mais en 1913, la collection dut s'arrêter au début de la Première Guerre mondiale.

En 1960, la Bibliothèque acheta la collection du chanoine Etienne Drioton, archéologue et directeur de l'École française d'archéologie orientale du Caire, et comprenant des fichiers et photographies en plus de manuscrits.

La Bibliothèque garde de nos jours 5200 papyrus (des morceaux), 5000 ostraca, 255 étiquettes de momies, 487 tablettes cunéiformes et 15 sceaux cylindriques mésopotamiens mais aussi d'autres objets égyptiens, des statues de Palmyre, et des estampages et des moulages d'inscriptions de différents endroits.² Des ostraca sont également conservés par la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg : 4958 ostraca égyptiens de la période ptolémaïque ou romaine, 1924 grecs et 624 coptes, 251 hiéroglyphes, 9 en arabe et 6 ostraca araméens en langues ou écritures inconnues.³

Ensuite, la Bibliothèque conserve également un fonds iconographique et cartographique séparée en deux groupes : le fonds général et le fonds alsacien.

Le fonds général comporte 25000 portraits de personnes européennes célèbres, des grandes collections photographiques, une collection de dessins et de gravures sur la ville de Nuremberg, et un fonds de dessins et peintures d'artistes du XX^e siècle acquis en 2014.

Pour le fonds alsacien, les affiches anciennes, les tracts et les documents sur la guerre de 1914-1918, les portraits d'Alsaciens (toujours enrichies), les *ex-libris*, les timbres-poste et les cartes postales, sont les principaux éléments de la collection.

La collection cartographique est composée de 45000 pièces dont 4000 sur l'Alsace datant (pour les plus vieilles) du XVI^e siècle, et de toutes les régions du monde (un ensemble

¹BIBLIOTHEQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, DIDIER, Christophe, BORNEMANN, Daniel, *ibid.*, p. 45.

²BIBLIOTHEQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, DIDIER, Christophe, BORNEMANN, Daniel, *ibid.*, p. 52-53.

³BORNEMANN, Daniel, « Les ostraca de la BNU », In. BARBIER, Frédéric (dir.), [et. al.], *Bibliothèques Strasbourg*, Paris, Éd. Des Cendres, Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, 2015.

sur le monde musulman, cartes anciennes du Japon etc.), des cartes dessinées ou datant du milieu du XIX^e siècle.²

En 1873, la Bibliothèque acheta la collection d'un Colmarien et commença ainsi sa collection de monnaies et médailles. Ensuite, la Ville de Strasbourg y déposa son fonds de 14000 pièces qui accrut la collection de la Bibliothèque de 39000 monnaies, médailles et autres objets. Le fonds alsacien comporte 10000 objets, les monnaies françaises sont au nombre de 5800 objets dont 2500 lorraines, le fonds allemand comprend 5500 pièces et billets de banque, les monnaies romaines sont en tout 4900 (4200 ont été découvertes en Alsace et en Lorraine), les objets grecques sont 1700 et les monnaies arabes sont au nombre de 500 objets. Le fonds comporte également 1250 estampilles, des poids monétaires musulmans en verre et des sceaux alsaciens copiés sur différents supports. Aujourd'hui, la Bibliothèque collectionne juste les monnaies alsaciennes, numérisées en 2003.¹

Ensuite, pour la collection de statues et objets, la Bibliothèque comporte des objets comme des pierres sculptées palmyréniennes, des fragment épigraphiques et portraits de défunts, des sculptures en marbre et des esquisses en terre cuite (dessinées par Gobineau), des modèles réduits de statues du sculpteur André Friedrich, un fonds Gobineau (tableaux, portraits ou scènes orientales, des dessins, des objets orientaux) et des éléments d'ameublements des fonds Wagner, Gobineau et Maritain du XIX^e et du XX^e siècles. La collection Wagner comprend des objets sur le compositeur, comme des bustes, des médailles, de la vaisselle et différents souvenirs (trébuchets de toutes époques et médailliers).²

3 - Les autres bibliothèques « collectionneuses d'objets d'art »

Ailleurs dans le territoire, certaines bibliothèques municipales n'ont pas un fonds d'objets d'art aussi important que ceux de la Bibliothèque nationale de France et de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, mais conservent quelques objets.

²BIBLIOTHEQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, DIDIER, Christophe, BORNEMANN, Daniel, *ibid.*, p. 54-55.

¹BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, DIDIER, Christophe, BORNEMANN, Daniel, *ibid.*, p. 56.

²BIBLIOTHEQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, DIDIER, Christophe, BORNEMANN, Daniel, *ibid.*, p. 57.

Tout d'abord, nous pouvons parler de la bibliothèque municipale d'Abbeville qui comporte un fonds iconographiques sur la Somme.

En effet, ces documents iconographiques ont permis de garder des documents sur le patrimoine monumental qui, au fil des années se détériore. La bibliothèque municipale comporte cinq collections qu'elle a entièrement numérisées : la collection Macqueron, le fonds Delignières, une collection de cartes postales locales, une collection de cartes postales sur la Grande Guerre et une collection comprenant des affiches, faire-parts et plans.¹ Les fonds Delignières et Macqueron sont les deux collections principales.

Le fonds Delignières provient de la collection d'André Delignières de Saint-Amand (1765-1816), avocat abbevillois, qui dessinait et peignait des aquarelles des monuments d'Abbeville ou de la région. À sa mort, son frère, Jacques Delignières de Bommy y a ajoutés des notes, croquis et estampes. Cette collection a été achetée par la Ville d'Abbeville, à une vente aux enchères, en 1872, et est composée d'aquarelles, dessins de la fin du XVIII^e siècle-début XIX^e siècle, des plans, cartes géographiques et estampes.²

Ensuite, la collection Macqueron a été donnée à la bibliothèque municipale d'Abbeville par les petites-filles d'Oswald Macqueron en 1937 (le fils d'Oswald Macqueron a été conservateur à la bibliothèque de 1920 à 1935).

Effectivement, Oswald Macqueron (1821-1899) était un artiste qui dessinait au crayon ou à l'aquarelle tous les monuments abbevillois ou des environs, comme André Delignières de Saint-Amand (églises, vieilles maisons, pierres sculptées, arbres célèbres, monuments contemporains comme les gares, ponts de chemin de fer, usines etc.). Il ajouta aussi des notes et références, et collectionna des estampes, des photographies, des reproductions diverses prises dans des livres ou périodiques. Il ajouta des dessins et des aquarelles des artistes locaux et surtout les dessins de 1865 d'après Léon Gillard, lithographe d'Abbeville (1827-1889), et acquis en 1889. La collection a continué à s'agrandir et compte aujourd'hui plus de 15000 œuvres.³

¹ARCHIVES DE LA SOMME, « Bibliothèque municipale d'Abbeville », In. ARCHIVES DE LA SOMME, Mémoires de la Somme. Archives en ligne, [en ligne] : « <http://recherche.archives.somme.fr/ark:/58483/a011494410000kijhbg> », consulté le 18 juin 2018.

²PATRIMOINE NUMÉRIQUE, « Fonds iconographiques Delignières de Bommy et de Saint-Amand », In. PATRIMOINE NUMÉRIQUE, Un catalogue collectif, [en ligne] : « http://www.numerique.culture.fr/pub-fr/document.html?base=dcollection&id=FR-DC-B800016201_b51b83cf&ext=true », consulté le 18 juin 2018.

³ABBEVILLE PORTE DE LA BAIE DE SOMME, « Les collections numérisées de la bibliothèques », In. ABBEVILLE PORTE DE LA BAIE DE SOMME, Abbeville.fr, Porte de la Baie de Somme, [en ligne] : « <http://www.abbeville.fr/plan-d-abbeville/26-loisirs/110-les-collections-numerisees-de-la-bibliotheque.html> », consulté le 18 juin 2018.

Ces deux collections sont en ligne sur le site des archives de la Somme.

Un deuxième exemple de bibliothèque municipale ayant des fonds d'objets d'art est la bibliothèque municipale de Reims.

En effet, elle commença sa collection au moment des confiscations révolutionnaires qui provinrent des chapitres de la cathédrale de Reims, de la bibliothèque de l'Ancien Collège des Jésuites, et des couvents et abbayes.

Au XIX^e siècle, les dons et legs de donateurs importants complétèrent la collection de manuscrits et d'imprimés, et les collections furent organisées en thèmes : Théologie et jurisprudence, Belles-lettres, Sciences et arts, et Histoire. Le public était composé de chercheurs et d'érudits, qui apportaient leurs écrits ou leurs collections personnelles à la bibliothèque.¹

Pendant l'entre-deux-guerres, les collections inestimables ont pu être sauvegardées grâce à des rémois, comme le conservateur Henri Loriquet (1857-1939), en les envoyant à Paris ou en les gardant dans des caves. Après l'Armistice, les collections furent mises au musée avant d'être installées dans la nouvelle bibliothèque, construite en 1928.²

Durant la Seconde Guerre mondiale, la bibliothèque garda ses collections en sécurité et cacha certains ouvrages. Après la guerre, les conservateurs de la bibliothèques réalisèrent des expositions dans une salle d'exposition prévue dans la construction de la bibliothèque.³

La bibliothèque comporte aujourd'hui un fonds iconographique, qui date de 1618, au moment où la Ville confia au graveur Hugues Picart, la réalisation d'un plan de la ville. Au cours du XIX^e siècle et du XX^e siècle, le cabinet des estampes fut enrichi par les dons et legs. Ce fonds comporte plus de 60000 œuvres dont des plans, des dessins originaux, des gravures sur bois, des gravures sur cuivre ou lithographies, des cartes postales anciennes, des plaques de verre et des photographies de Reims et de la région, mais aussi des œuvres générales, 385

¹PATRIMOINE DES BIBLIOTHEQUES DE REIMS, « Histoire des collections. Le noyau des collections », In. PATRIMOINE DES BIBLIOTHEQUES DE REIMS, *Accueil. Collections*, [en ligne] : « <https://www.bm-reims.fr/PATRIMOINE/histoire-des-collections.aspx> », consulté le 18 juin 2018.

²PATRIMOINE DES BIBLIOTHEQUES DE REIMS, « Histoire des collections. L'entre-deux-guerres », In. PATRIMOINE DES BIBLIOTHEQUES DE REIMS, *Accueil. Collections*, [en ligne] : « <https://www.bm-reims.fr/PATRIMOINE/histoire-des-collections.aspx> », consulté le 18 juin 2018.

³PATRIMOINE DES BIBLIOTHEQUES DE REIMS, « Histoire des collections. Jusqu'à nos jours », In. PATRIMOINE DES BIBLIOTHEQUES DE REIMS, *Accueil. Collections*, [en ligne] : « <https://www.bm-reims.fr/PATRIMOINE/histoire-des-collections.aspx> », consulté le 18 juin 2018.

gravures de Robert Nanteuil (graveur de Reims du XVII^e siècle), des cartes, des placards, des affiches de très grand format et des recueils d'estampes.

La bibliothèque tente de restaurer et numériser le fonds des cartes, plans, placards, affiches et recueil d'estampes.¹ Elle possède également un fonds d'ouvrages précieux du XX^e siècle, avec des ouvrages illustrés par Foujita (1886-1968), peintre et graveur japonais, et de Jean Berque, illustrateur d'Art décoratifs.²

Les collections des musées et des bibliothèques sont composés d'objets, même si ce sont des ouvrages pour la bibliothèque.

Cependant, en plus des ouvrages littéraires, les bibliothèques, au cours de leur développement, ont acquis des objets d'art, pouvant être des objets de musée.

La Bibliothèque nationale de France, qui, même si elle est située à Paris, est un des exemples les plus accomplis de ces bibliothèques et établit ce lien des objets entre musées et bibliothèques.

En effet, la Bibliothèque nationale de France, d'abord Librairie du Roi, a accumulée de nombreux objets précieux comme des cartes, plans, médailles, dessins, estampes, affiches, etc., puis ensuite, les documents sonores et audiovisuels.

Une autre bibliothèque, qui a le même statut « national », en plus d'être « universitaire », et qui en plus se trouve en "province, est la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.

Celle-ci collectionne, en effet, les mêmes objets d'art que la Bibliothèque nationale de France, avec en plus, des ostraca ou des gravures.

D'autres villes possèdent des bibliothèques municipales qui conservent également des objets d'art comme des cartes, plans, estampes et reproductions de tout type, comme la bibliothèque d'Abbeville et la bibliothèque municipale de Reims.

¹PATRIMOINE DES BIBLIOTHEQUES DE REIMS, « Fonds iconographique », In. PATRIMOINE DES BIBLIOTHEQUES DE REIMS, *Accueil. Fonds iconographique*, [en ligne] : « <https://www.bm-reims.fr/PATRIMOINE/fonds-iconographique.aspx> », consulté le 18 juin 2018.

²PATRIMOINE DES BIBLIOTHEQUES DE REIMS, « Histoire des collections. Jusqu'à nos jours », In. PATRIMOINE DES BIBLIOTHEQUES DE REIMS, *Accueil. Ouvrages précieux du XX^e siècle*, [en ligne] : « <https://www.bm-reims.fr/PATRIMOINE/ouvrages-precieux-du-xxeme-siecle.aspx> », consulté le 18 juin 2018.

III – Le lien entre le musée et la bibliothèque : les publications

En plus des bibliothèques municipales, des bibliothèques spécialisées dans différents établissements se constituent et se multiplient. Ces établissements peuvent être des industries mais sont également des musées. En effet, les œuvres d'art ont besoin d'être documentées pour préparer les expositions ou avoir un rôle de support pour aider les chercheurs ou les universitaires dans leurs recherches, entre autres.

Ces bibliothèques spécialisées peuvent avoir un classement Dewey pour classer les ouvrages mais peuvent également avoir un système différent en fonction des collections de la bibliothèque.

Le catalogue d'exposition est un ouvrage d'art se trouvant dans ces bibliothèques de musées et qui est un des exemples les plus incomparables du lien entre musées et bibliothèques.

En effet, depuis sa confection, il a présenté les expositions des musées, dans un ouvrage, en gardant le système d'exposition des œuvres.

1 – Après les bibliothèques municipales, les bibliothèques d'art

Jusqu'à maintenant, il n'a été étudié que les bibliothèques municipales. Celles-ci diffèrent des bibliothèques muséales parce qu'elles sont plus générales dans leurs collections, même si certaines bibliothèques municipales ont une collection d'objets d'art.

En effet, les bibliothèques des musées sont des bibliothèques spécialisées qui regroupent des ouvrages et des documents d'autres supports, sur les collections d'œuvres du musée et sur l'art en général.

C'est au XIX^e siècle que sont fondées, avec la Révolution industrielle, les bibliothèques spécialisées, en Europe et aux États-Unis. Ce sont des bibliothèques scientifiques, professionnelles ou politiques qui devinrent, plus tard, des bibliothèques industrielles et techniques. Ces bibliothèques se sont développées de plus en plus vite, à partir de 1950, et l'arrivée de l'informatique a accentué encore plus cet essor, en facilitant le classement et la gestion de l'information.

C'est donc à la suite de cela, que de plus en plus d'institutions ont cherché à consolider leurs collection de ressources documentaires, en créant leur bibliothèque spécialisée ou centre de documentation, dont les institutions muséales.¹

En effet, les bibliothèques spécialisées ont été établit en fonction de thèmes précis. Parmi ces derniers, se détachent les bibliothèques d'art, ou les centre de documentation (ou ressources) qui remplacent les bibliothèques dans certains musées.²

Bien que bibliothécaires et documentalistes soient des professions distinctes, leur fonction principale est de connaître et de gérer les collections de documents des institutions dont ils prennent part³.

Même si elle est la seule grande bibliothèque d'art de Paris, et de France, la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) est construite sur la volonté du collectionneur initial, d'associer une bibliothèque à sa collection d'œuvres d'art.

En effet, Jacques Doucet (1853-1929) fut un commerçant d'un grand magasin de lingerie et dentelles haute couture avant de devenir collectionneur d'œuvres d'art, pour. Il fonde en même temps, à partir de 1908-1912, la bibliothèque d'art et d'archéologie correspondante afin de combler les lacunes de la France dans la discipline, qui s'est développé en France, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle.

En 1930, André Joubin dit de lui :

« [...] Un jour, un particulier se déclare prêt à faciliter les études d'art en France, ouvre à deux battants les portes de sa bibliothèque aux érudits français ou étrangers, sollicite leurs conseils, achète, sans compter, les livres et documents qu'ils désirent pour leurs études, qu'il s'agisse de préhistoire ou d'archéologie grecque, d'art chinois ou d'art du Moyen Âge. [...] ».⁴

Pour accroître sa bibliothèque, il désire tout collectionner pour mettre à la disposition des chercheurs toutes les sources dont ils ont besoins.

En effet, ce fonds comprend les arts dans leur intégralité livres, revues, fascicules, cartons en tous genres, estampes, dessins [là aussi, des objets d'art sont réunis dans une bibliothèque] de toutes les régions du monde et de toutes les époques.⁵ Sa bibliothèque

¹PALLIER, Denis, *op. cit.*, p. 110.

²PALLIER, Denis, *ibid.*, p. 111.

³PALLIER, Denis, *ibid.*, p. 112.

⁴COMMENT, Bernard, « Le don de la collection », In. COMMENT, Bernard, CHAPON, François, *Doucet de fonds en combles : trésors d'une bibliothèque d'art*, Paris, Institut national d'histoire de l'art, Herscher, 2004, p. 7.

⁵COMMENT, Bernard, *ibid.*, p. 9-10.

est d'abord une bibliothèque privée mais qu'il destine à un public, même si c'est un public spécifique.¹

Le classement de la bibliothèque ne fut pas réfléchi parce que Jacques Doucet voulait d'abord collectionner le plus de documents possibles donc ce fut un classement par thèmes parce qu'il voulut en faire un fonds encyclopédique.²

Un inventaire de la bibliothèque de Jacques Doucet a été fait : le fonds est composé d'une trentaine d'incunables, 450000 imprimés (avec 120000 catalogues de ventes qui remontent au XVIII^e siècle), environ 7000 périodiques, à peu près 5000 thèses françaises et étrangères, 50000 autographes, 300 albums de gravures (avec les « Caprices » de Goya), 12500 estampes, 4000 affiches, 280000 photographies, 4000 boîtes de cartons d'invitation et 85 fonds d'archives. Mais il y a aussi des livres de fêtes, des documents sur Paris, des albums de voyages artistiques, des livres d'architectures et d'ornements et le *Journal* personnel de Delacroix. Parmi les estampes, on retrouve surtout des artistes contemporains comme Manet, Degas et Edvard Munch.³

Le fonds photographique de la bibliothèque est peut-être moins connu mais comprend une collection des grands éditeurs photographiques (Alinari, Braun, Bulloz, etc.) , et également des photographies de l'intérieur de musées français ou étrangers, (photographies d'Ermakov sur le Caucase et l'Arménie, de Bartchewsky sur la Russie etc.) et des pièces des réserves d'Atget.⁴

Jacques Doucet offrit sa bibliothèque d'Art et d'Archéologie à l'Université de Paris en 1917. Elle est installée en 1936 dans les bâtiments de l'Institut d'art et d'archéologie qui deviendra l'Institut national d'histoire de l'art, en 2001.⁵

D'autres fonds se sont constitués sur l'archéologie, l'architecture, les arts décoratifs, les arts plastiques et l'esthétique⁶ dans des bibliothèques de "province".

¹COMMENT, Bernard, *ibid.*, p. 12.

²COMMENT, Bernard, *ibid.*, p. 20.

³COMMENT, Bernard, *op. cit.*, p. 23.

⁴COMMENT, Bernard, *ibid.*, p. 24.

⁵INSTITUT NATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART, « Historique de la bibliothèque », In. INSTITUT NATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART, *Institut national d'histoire de l'art, INHA*, [en ligne] : « <https://www.inha.fr/fr/ressources/bibliotheque/historique-de-la-bibliotheque.html> », consulté le 18 juin 2018.

⁶PICOT, Nicole, « Bibliothèques et arts », In. PICOT, Nicole (dir.), [et. al.], *Arts en bibliothèques*, Paris, Édition du Cercle de la Librairie, 2003, p. 66.

En effet, *Les Sources de l'histoire de l'art*¹ nous fait savoir que 500 fonds ont été enregistrés et que 208 bibliothèques de musées comportent environ deux millions de volumes (la moitié est à Paris) ; 87 bibliothèques d'écoles d'art et d'architecture ont plus de 500000 monographies en dehors de Paris ; 82 bibliothèques publiques sont composées de fonds caractéristiques ; 65 centres de documentation appartiennent à des services d'administration ; 63 bibliothèques universitaires comprennent environ 600000 ouvrages (600000 en régions) ; 31 fondations, associations ou centres culturels ont des fonds caractéristiques ; 20 institutions importantes et nationales possèdent des fonds essentiels dans leurs collections mais non enregistrés. Bien évidemment, c'est à Paris que se trouve la majorité des fonds ainsi que la plus grande participation des musées et des universités dans les documentations nationales.²

Les collections des bibliothèques d'art ont réussies à s'accroître mais avec la modernisation de la documentation, enrichir le fonds des bibliothèques de manière la plus encyclopédique possible est de plus en plus chère et les choix d'achats sont de plus en plus difficiles à faire.

En effet, les ouvrages ne peuvent pas tous être achetés et des documents sur différents supports (CD, ressources numériques) sont proposés, en plus des ouvrages imprimés, ce qui densifient encore plus l'offre documentaire.

C'est pourquoi l'importance de la coopération des bibliothèques d'art entre elles, et, pourquoi pas, une association avec les bibliothèques publiques composée d'un fonds en arts, est primordiale.

En effet, si les bibliothèques nouent des relations entre elles, elles peuvent partager leurs connaissances et leurs fonds les unes aux autres ou se prêter des ouvrages. Ceci leur permettraient d'avoir des documents moins cher qu'ailleurs.

¹THOMPSON, Marie-Claude, SCHMITT, Catherine, PICOT, Nicole, *Les Sources de l'histoire de l'art en France. Répertoire des bibliothèques, centres de documentation et ressources documentaires en art, architecture et archéologie*, Associations des bibliothécaires français, 1993, In. PICOT, Nicole, *ibid.*, note de bas de page, p. 66.

²PICOT, Nicole, « Bibliothèques et arts », *op. cit.*, p. 66-67.

Par ailleurs, l'accroissement des techniques informatiques permet aux bibliothèques de faire leur catalogue collectif, le mettre en ligne, et le partager avec le public, mais aussi les autres bibliothèques.¹

2 - Le classement des ouvrages dans les bibliothèques d'art

Le classement des ouvrages dans les bibliothèques d'art était souvent un classement propre à la bibliothèque, en particulier un classement par ordre alphabétique. Mais aujourd'hui, il est plus en plus calqué sur les autres bibliothèques, pour permettre aux publics de se retrouver plus facilement dans les rayons.² Au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, les bibliothèques rangeaient les ouvrages par « accès indirect » : le public devait consulter un catalogue papier du fonds comprenant seulement l'auteur de l'ouvrage, la matière et le titre puis remplir sa demande par écrit, et la donner au bibliothécaire qui allait chercher l'ouvrage lui-même dans la réserve ou magasin. Le classement était alors fait par format et par date d'entrée dans la collection.³

À partir de la fin du XIX^e siècle aux États-Unis, puis, après 1945 en France, « l'accès indirect » arriva et proposa au public de consulter lui-même l'ouvrage dans les rayons de la bibliothèque. Cependant, le classement impliquait d'être facilement établi, pour que le public arrive à suivre aussi ce classement. Un nouveau système, classé par sujet, était nécessaire.⁴

La classification la plus efficace fut la Classification Décimale de Dewey élaborée en 1876 par Melvil Dewey, un bibliothécaire.

En effet, il lista les thèmes des bibliothèques en 9 grandes matières : Philosophie, Religion, Sciences sociales, Langues, Sciences pures, Techniques, Arts, Littérature et Géographie et histoire. Une dixième matière est ajoutée pour les généralités.⁵

Cette classification est adaptée selon les époques et reprise : 000. Informatique, information, ouvrages généraux ; 100. Philosophie, parapsychologie, occultisme, psychologie ; 200.

¹PICOT, Nicole, « Bibliothèques et arts », *ibid.*, p. 70.

²GRANGER, Catherine, « Art et cadres de classement », In. PICOT, Nicole, *op. cit.*, p. 88.

³GODIN, Violaine, « La classification décimale de Dewey », p. 1, In. ABF, *Formation d'auxiliaire de bibliothèque, 2013-2014*, [en ligne] : « http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/Pays-de-Loire/Classification%20d%C3%A9cimale%20de%20Dewey%20%281%29%20-%20V_%20Godin.pdf », consulté le 18 juin 2018.

⁴GODIN, Violaine, *ibid.*, p. 2.

⁵GODIN, Violaine, *ibid.*, p. 3.

Religion ; 300. Sciences sociales ; 400. Langues ; 500. Sciences de la nature et mathématiques ; 600. Technologie (sciences appliquées) ; 700. Arts, Beaux-Arts et Arts décoratifs ; 800. Littérature (Belles-Lettres) et technique d'écriture et 900. Géographie, histoire, disciplines auxiliaires.¹

Les Beaux-Arts sont, dans le système de classification des bibliothèques, organisés avec la méthode Dewey, dans la classe 700 et classés par matières.

Le sous-classement de cette division commence par les ouvrages généraux (ouvrages dit de référence, dictionnaires d'artistes et encyclopédies, bibliographies et répertoires des musées) mais également la philosophie et théorie ; les techniques, l'enseignement et l'histoire et la géographie. Les catégories sont plus spécifiquement : (700).01. Esthétique, théorie, goût ; .02. Techniques (fabrication, restauration, reproduction etc.) et matériaux ; .03. Styles et influences ; .04. Objets de la représentation artistique ; .05. Utilisation de l'art (et utilisation des faux) ; .07. Manières de s'occuper d'art ; .08. Formes des œuvres (pour le cinéma, théâtre etc.).² Ensuite, les catégories sont classées par matières artistiques essentielles : architecture, sculpture, dessin et arts décoratifs, peinture, arts graphiques et photographie.

En effet, nous pouvons retrouver l'urbanisme et l'art du paysage en 710 et l'architecture en 720.³

La première catégorie concerne les ouvrages généraux et les suivantes sont divisées en disciplines spécifiques comme l'urbanisme, l'architecture, la sculpture etc.⁴ Les arts plastiques et la sculpture sont classés en 730 et la 740 est pour le dessin et les arts décoratifs.⁵

D'autres matières comme les manuscrits, la muséologie etc. sont liées aux arts et sont spécifiées par un renvoi.⁶

André Chastel explique que, comme l'histoire de l'art analyse les œuvres, le classement amène directement à leurs inventeurs, les artistes. Mais comme les œuvres concernent d'autres sujets,

¹GODIN, Violaine, *ibid.*, p. 6.

²GRANGER, Catherine, *op. cit.*, p. 97.

³GRANGER, Catherine, *ibid.*, p. 97.

⁴CHASTEL, André In. La Revue de l'art cité par GRANGER, Catherine, *ibid.*, p. 88.

⁵GRANGER, Catherine, *ibid.*, p. 99.

⁶GRANGER, Catherine, *ibid.*, p. 101-102.

il doit intégrer les styles et les écoles, les périodes et les endroits géographiques puis l'iconographie.¹

Tout d'abord, pour les monographies d'artistes, le classement prévoit la subdivision .092 et dans la spécialité pour laquelle ils sont connus. Pour les artistes qui ont traités plusieurs techniques, ils sont répartis en 709.2 dans les ouvrages généraux. Ensuite, pour les artistes qui ont accumulés deux techniques des Beaux-Arts et une autre forme d'art comme l'exemple de Catherine Granger, peintre, sculpteur et poète, ils sont enregistrés en 700.92.²

Comme il n'y a pas de normes obligatoires pour les bibliothèques, celles-ci peuvent choisir de classer les artistes par corpus mais aussi par période, pays ou ordre alphabétique.³

Ensuite, les périodes et endroits géographiques sont, dans le classement Dewey, divisés en art général puis matière spécifique en 709.

Cependant, les périodes et aires géographiques sont difficiles à associer et demande l'emploi d'indices très long donc les endroits géographiques sont classés par école (française, italienne, flamande etc.) qui sont séparés en périodes.⁴

L'iconographie, elle, est classée en 704.9 puis est subdivisée par matière : pour la sculpture c'est 731.8, pour le dessin c'est 743 (puis subdivision par sujets), pour la peinture c'est de 753 à 758, pour la gravure c'est 769.4 et pour la photographie c'est 778.9 (puis division en sujets).

Les sujets sont identiques pour toutes les classifications : figure humaine, nature vivante et nature morte, sujets architecturaux, allégories, sujets mythologiques, religieux et divers (paysages etc.).⁵

Pour les périodiques, le classement range toutes les revues d'art en 705, qu'elles soient sur l'art en général ou sur une matière spécifique. Les revues permettent de connaître l'état de la recherche récente et les nouvelles acquisitions des musées. Elles sont rangées dans un emplacement différent de celui des autres imprimés car les périodiques sont acquis plus

¹GRANGER, Catherine, *op. cit.*, p. 89.

²GRANGER, Catherine, *ibid.*, p. 89

³GRANGER, Catherine, *ibid.*, p. 90.

⁴GRANGER, Catherine, *ibid.*, p. 91.

⁵GRANGER, Catherine, *ibid.*, p. 92.

rapidement que les monographies et autres documents imprimés et ils sont rangés soit par ordre alphabétique soit par thèmes.¹

Dans les bibliothèques d'art, les catalogues de ventes sont également collectionnés car ils sont aussi un outil de travail pour les chercheurs.

En effet, c'est grâce aux catalogues de ventes que les spécialistes retrouvent l'origine d'une œuvre et peuvent retracer l'histoire des tendances et des acquisitions des musées. Ils permettent également la constitution des catalogues raisonnés ou des catalogues d'expositions ou de musées. Ils sont rangés en 702.9 par ordre chronologique et mis dans les magasins.²

Pour les catalogues de musées et de collections particulières, ils sont classés en 708 par pays, par ville, puis par musée³, et les catalogues d'expositions, très importants aussi pour la recherche, sont rangés en 707.4 par ordre chronologique.

Selon André Chastel, les sujets des catalogues d'expositions sont nombreux.⁴

En effet, les catalogues d'expositions peuvent être des monographies sur un artiste ou un collectionneur, des inventaires dressant la liste des œuvres de telle école ou telle période et conservées dans les collections d'un ou plusieurs pays donné(s), des synthèses (impressionnisme), des expositions techniques (techniques de restauration etc.) ou expositions-dossiers.⁵ Les livrets ou catalogues de salons peuvent être rangés par date au début la classe 700.⁶

Pour aider le public à trouver les ouvrages qu'il souhaite, les bibliothèques mettent en place un guide du lecteur et des supports qui résument le plan de classement pour chaque rayonnage.⁷

¹GRANGER, Catherine, *op. cit.*, p. 93.

²GRANGER, Catherine, *ibid.*, p. 94.

³GRANGER, Catherine, *ibid.*, p. 95.

⁴GRANGER, Catherine, *ibid.*, p. 96.

⁵CHASTEL, André, *La Revue de l'art*, 1974, n°26 éditorial, In. GRANGER, Catherine, *ibid.*, note de bas de page, p. 96.

⁶GRANGER, Catherine, *ibid.*, p. 96.

⁷HARDY, Marie-Françoise, « La signalisation », In. LARBRE, François (dir.), *Organiser le libre accès*, Villeurbanne, Institut de formation des bibliothécaires, 1995, 128p., p. 85-90, In GRANGER, Catherine, *ibid.*, p. 104.

3 – Les ouvrages au service de l'art : les catalogues d'expositions

Un des instruments importants qui relie les musées et les bibliothèques est assurément le catalogue d'exposition.

En effet, celui-ci demande aux conservateurs un intense travail documentaire et spécifique, et inversement. L'attention grandissante du public pour les catalogues d'exposition pousse les documentalistes et bibliothécaires à se renseigner sur le sujet.

D'autre part, il semblerait que le catalogue, dans son ensemble, remonterait à la période du maniérisme car c'est là qu'une forme d'ouvrage consacré à un artiste par l'inventaire de ses œuvres se développe.¹ C'est là que l'histoire de l'art prend forme, par la composition critique d'un corpus d'œuvres qui sert à tracer le fil chronologique d'un artiste ou d'un courant. En effet, le maniérisme implique l'imitation des grands maîtres mais pour cela, les artistes doivent étudier le fil chronologique de leurs œuvres pour en connaître les évolutions, les changements de techniques etc.

Le document littéraire fut également accompagné par le document visuel, les gravures. Elles ont entraîné les artistes et connaisseurs à affiner leurs analyses des œuvres des grands maîtres et à faire la différence entre l'œuvre peinte ou sculptée et l'œuvre gravée.² Les premiers documents regroupant les œuvres classées les unes après les autres avec des renseignements techniques à la manière d'un catalogue d'exposition furent, semblerait-il, les inventaires effectués dès le Moyen Âge, pour la bibliothèque royale, future Bibliothèque nationale de France. Même si les œuvres sont assemblées en raison de leur lieu commun³, ces inventaires forment la base des catalogues d'exposition, c'est-à-dire, une liste des œuvres avec une description et des détails caractéristiques pour chaque œuvre. D'autre part, l'origine d'une bibliothèque (parmi les autres endroits où des objets d'art imposaient des inventaires, dès le XIII^e siècle)⁴ comme « fondement » des catalogues d'exposition appuie un peu plus sur le lien entre musée et bibliothèque. Cela montre que le document littéraire est nécessaire pour renseigner les documents artistiques.

¹RECHT, Roland, « La mise en ordre : note sur l'histoire du catalogue », In. FALGUIÈRES, Patricia, JUBERT, Roxane, RECHT, Roland, *Du catalogue*, Paris, Centre Georges-Pompidou, été-automne 1996, Cahiers du Musée national d'art moderne, n°56-57, p. 22.

²RECHT, Roland, *ibid.*, p. 22.

³RECHT, Roland, *ibid.*, p. 23.

⁴RECHT, Roland, *ibid.*, p. 24.

En 1735, François von Stappaert et Antoine von Prenner publient leur *Prodomos Theatrum Artis Pictoriae*, où, déjà, l'ouvrage ressemble à un catalogue d'exposition car les pages prennent la forme des murs comportant les tableaux.¹Néanmoins, peu de ressources renseignent sur les catalogues d'exposition alors qu'ils sont apparus en France dès la deuxième moitié du XVII^e siècle.En effet, un des premiers connus, en France, est un catalogue remontant à 1673, publié pour l'exposition des artistes de l'Académie, qui eût lieu au Palais-Royal.En 1699, l'exposition de cette Académie royale eût lieu dans le Salon carré dans l'enceinte du Louvre. C'est à partir de la deuxième exposition de ce « salon » que les catalogues se développent, en France, par les « livrets ».Les premières notices furent très courtes et imparfaites mais elles furent ensuite remplacées par un ordre selon les genres (peintures, sculptures, gravures etc.) avec un numéro.

Au XVIII^e siècle, les tableaux sont accrochés selon l'« école » nationale, et selon l'accrochage par chronologie de la galerie de Düsseldorf, par le peintre Lambert Krahe, pour permettre une « histoire visible de l'art »². Par ce procédé, c'est le document visuel et artistique qui se lie au document littéraire.Au XIX^e siècle, Wilhelm von Humboldt, philosophe prussien, propose l'accrochage des tableaux selon l'ordre chronologique et la formation par écoles pour faire connaître au public les tableaux fondamentaux. Il propose aussi, dès l'ouverture du Musée royal de Prusse, de donner au public un « catalogue », où chaque œuvre doivent comprendre le nom de leur auteur, pour servir d'élément indiquant l'emplacement du tableau dans le musée, avec les caractères spécifiques des différentes évolutions de la peinture, et les dates de naissance et de mort des artistes.³

En effet, les ouvrages sur l'histoire de l'art qui ont été publiés jusqu'à cette période, pour exposer les principes de cette matière, forme, encore, un chemin entre art et livres.

Ce chemin est traversé par l'art, vers les ouvrages littéraires, nous le voyons, avec cette méthode d'accrochage des tableaux.

¹VON STAMPAERT, François, VON PRENNER, Antoine, *Prodomos Theatrum Artis Pictoriae*, Vienne, 1735 repris dans V.I. Stoichita, *op. cit.*, p. 123, ill. 24, In. RECHT, Roland, *ibid.*, p. 28.

²Roland Recht redirige vers le travail de Andrew McClellan, « Rapports entre la théorie de l'art et la disposition des tableaux au XVII^e et XVIII^e siècles », dans *Les Musées en Europe, [...]*, *op. cit.*, p. 565-590, In. RECHT, Roland, *ibid.*, p. 29.

³FREIHERRN VON WOLZOGEN, Alfred, « Bericht des Ministers Wilhelm Freiherrn von Humboldt an den König, vom 21, August 1830 », *Aus Schinkels Nachlass*, Berlin, 1863, t. III, p. 298-327, In. RECHT, Roland, *ibid.*, p. 29.

Comme le dit Roland Recht, dans *Du catalogue*, un catalogue pourrait ne contenir que les images mais il faut au moins « les indications techniques relatives à chaque image » car « sinon, la spécificité – et donc la signification – de chacune d'entre elles se trouverait gommée ».¹ Effectivement, les éléments littéraires sont indispensables pour différencier une œuvre d'une autre. L'inverse est tout aussi véridique, car sans l'image, nous pouvons, bien entendu imaginer l'œuvre, mais les mots employés sont tout aussi nécessaires puisque un mot peut renvoyer à plusieurs images différentes, donc l'image que l'on se fait peut être erronée par les différents sens que peut prendre un mot, et par le choix des mots utilisés dans l'ouvrage.

À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, les Expositions universelles et les autres expositions publièrent, à chaque fois, un catalogue d'exposition. Des personnes en lien avec le monde de l'art furent également des éditeurs et établirent eux-mêmes les catalogues, afin de faire connaître les artistes au public, mais aussi amener le public à considérer l'art. Les catalogues du Museum of Modern Art de New York, en 1929, sont très érudits et après 1945, avec la création des musées d'art moderne, et les expositions de plus en plus nombreuses sur les grands artistes, les catalogues deviennent de plus en plus complets, avec de plus en plus d'analyses critiques.²

Dans les années 1960-1970, le catalogue présente des images en couleur et de grande qualité et améliorés par des analyses de plus en plus scientifiques des spécialistes.

De nos jours, les catalogues sont parmi les ouvrages les plus essentiels des bibliothèques d'art.³

Parmi les liens unissant le musée et la bibliothèque, nous pouvons également voir le lien des ouvrages. Les bibliothèques, en se développant au cours des siècles fondent des institutions thématiques.

¹RECHT, Roland, *ibid.*, p. 34.

²DELAIGLE, Francine, « Les catalogues d'expositions », In. PICOT, Nicole, *Arts en bibliothèques*, Édition du Cercle de la Librairie, 2003, p. 109-110.

³DELAIGLE, Francine, *ibid.*, p. 110.

En effet, les bibliothèques sont établies dans différents secteurs comme les industries, mais également, les bibliothèques d'art et les bibliothèques de musées.

Les bibliothèques d'art et les bibliothèques de musée, qui ont un fonds caractéristique, développent donc un classement en rapport avec leurs collections qui peut être un classement Dewey, un classement imité sur le classement Dewey ou alors un classement différent.

Cependant le classement Dewey est le plus complet et le plus simple pour les bibliothèques d'art et de musées. En effet, ce classement divise les différentes sections d'art en sous-classement par histoire, mouvements ou écoles, styles, etc.

Dans ces bibliothèques, nous pouvons retrouver un ouvrage qui synthétise bien la relation entre les musées et les bibliothèques, c'est le catalogue d'exposition.

En effet, le catalogue d'exposition se présente comme une exposition documentaire de l'exposition muséale, en listant les œuvres comme elles sont exposées dans le musée, avec les caractéristiques et des renseignements descriptifs qui se retrouvent inscrits également sur les murs de l'exposition temporaire.

Partie 2

-

**Les bibliothèques/centre de documentation des musées de
"province"**

I – Le Centre de Ressources du Musée Marcel Sahut

Nous pouvons retrouver, ailleurs, en région, des exemples de musées qui possèdent des bibliothèques spécialisées ou des centres de documentation. L'un de ces musées, le Musée Marcel Sahut possède un centre de documentation qui a les mêmes fonctions que les bibliothèques de musées.

Le Musée Marcel Sahut se trouve dans la ville de Volvic, près de Clermont-Ferrand, dans le département du Puy-de-Dôme en région Auvergne-Rhône-Alpes. Il a été constitué par les collections d'art d'un artiste, Marcel Sahut, qui a offert son fonds d'œuvres à la ville. Le musée comporte des œuvres d'art du XIX^e et du XX^e siècles mais aussi des objets d'art d'Extrême-Orient ou d'Afrique.¹

Le service Conservation du musée est géré par une seule personne, Chloë Raymond, qui est également la bibliothécaire-documentaliste du Centre de Ressources.

En effet, le Centre est entreposé dans le bureau de la conservatrice car c'est un petit musée et que l'espace est d'abord donné aux œuvres pour les expositions. Mais comme il n'y eut pas de documentation sur les œuvres quand le musée a été fondé, la conservatrice essaie de constituer un fonds composés de dossiers sur l'art en général, sur le musée, les expositions au musée, les dossiers d'œuvres, des dossiers qui concernent les œuvres prêtées à d'autres musées et qui font partie d'une exposition et des ouvrages sur les collections du musée, etc. Cependant, le Centre de Ressources permet au musée d'avoir des informations sur les œuvres et les collections du musée et en même temps, le musée permet au Centre de Ressources d'acquérir des nouveaux ouvrages en rapport avec les collections.²

Le Centre de Ressources a donc les mêmes fonctions que les bibliothèques de musées pour le catalogage mais surtout les dossiers sur l'art et les enrichissements d'ouvrages et de catalogues d'exposition.³

¹AUVERGNE-CENTRE-FRANCE, « Musée Marcel Sahut », In. AUVERGNE-CENTRE-FRANCE, Centre France Pays d'Auvergne, [en ligne] : « <http://www.auvergne-centrefrance.com/geotouring/musees/puy-de-dome/musee-marcel-sahut-volvic.html> », consulté le 26 juin 2018.

²VOIR ANNEXE 1, p. 103 à 111 (p. 1 à 3)

³VOIR ANNEXE 1, p. 103 à 111. (p. 3 à 6)

1 - Présentation d'un artiste, Marcel Sahut

Les collections d'ouvrages du Centre de Ressources du Musée sont directement liés à l'artiste auvergnat Marcel Sahut.

Tout d'abord, il n'existe presque aucune ressources ni informations concernant cet artiste auvergnat.

Cependant, quelques rares sources renseignent sur les éléments biographiques de Marcel Sahut.

En effet, c'est un peintre né à Grenoble, en 1901 d'origine auvergnate (son père et son grand-père furent tailleurs de pierre et sculpteurs à Volvic). Il fut très étroitement lié au musée de Grenoble car sa candidature fut même envisagée pour être conservateur du musée avant Andry-Farcy¹.

En 1985, Marcel Sahut et sa femme Yvonne Sahut donnent à la ville de Volvic, environ 2000 œuvres composées de peintures, de dessins et estampes des XIX^e et XX^e siècles². L'artiste, qui fut aussi un amateur et collectionneur d'art érudit, passionné de sculptures et travaux artisanaux des hommes³, donna également sa collection privée de dessins et de peintures comportant un autoportrait de Gustave Doré ; des centaines d'estampes et de dessins de Honoré Daumier et Alfred Grévin ; des aquarelles de Rodin ; des gravures de Foujita ; des estampes japonaises ; des objets d'art de Chine et d'Inde ; des sculptures, des armes et des instruments de musique d'Afrique, un ensemble d'objets d'art des bagnes (noix de coco gravées par des bagnards) de Cayenne et de Nouvelle-Calédonie⁴. Il meurt en 1990 probablement dans le sud⁵.

¹VOIR ANNEXE 1, p. 103 à 111. (p. 8)

²MAIRIE DE VOLVIC, « Musée Marcel Sahut », In. MAIRIE DE VOLVIC, *Accueil*, [en ligne] : « <https://www.ville-volvic.fr/> », consulté le 20 juin 2018.

³MAIRIE DE VOLVIC, *ibid* et PLANÈTE PUY-DE-DÔME.COM, « Musée Marcel Sahut », In. LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME, *Accueil*, [en ligne] : « <http://www.planetepuydedome.com/patrimoine-culturel/volvic/musee-marcel-sahut/tourisme-PCUAUV063FS0002S-1.html> », consulté le 20 juin 2018.

⁴PLANÈTE PUY-DE-DÔME.COM, *ibid*.

⁵AIX PAYS D'AIX OFFICE DE TOURISME, « L'atelier du peintre Sahut », In. OFFICE MUNICIPAL D'AIX-EN-PROVENCE, *Aix-en-Provence et le Pays d'Aix*, [en ligne] : « <http://www.aixenprovencetourism.com/fr/fiche/2445/> », consulté le 20 juin 2018.

2 - Une histoire du musée et de la bibliothèque

Selon la conservatrice et bibliothécaire-documentaliste Chloë Raymond, il n'y a pas d'ouvrages sur l'histoire du musée et de la bibliothèque.

En effet, le musée Marcel Sahut est un musée municipal situé à Volvic qui n'est pas très connu et géré par une seule personne, Chloë Raymond, qui est la conservatrice et en même temps la bibliothécaire-documentaliste.¹

Néanmoins, le site de la ville, ainsi que Chloë Raymond, dans un entretien, donnent des renseignements sur le lieu et l'histoire du musée et de la bibliothèque.

En effet, le musée est situé dans le château appartenant au domaine de Bosredon, résidence d'une famille de nobles du Haut Moyen Âge. Il fut détruit puis reconstruit plusieurs fois au cours de l'histoire. Il aurait peut-être été construit au XII^e siècle mais fut détruit par les Anglais en 1373. Puis, en 1390, Gérard Dagbert, chevalier et seigneur de Bosredon est autorisé à construire un château à la place de l'ancien. L'établissement voit les famille Pierrefitte et Cochon, sans oublier les Valette, se suivre pour finalement revenir à la commune en 1905².

Une bibliothèque s'y installa plus tard, et organisa des expositions de différents artistes auvergnat. Une année, l'organisatrice vit un article sur Marcel Sahut, un artiste qui venait de la région et qui exposait au musée Granet d'Aix-en-Provence. Après s'être renseigné sur lui, elle le contacta. Lorsqu'il vint la voir, ils se lièrent d'amitié et peu à peu, l'idée d'un musée sur l'artiste s'implanta au milieu des années 1980. Il donna ses collections au musée en 1985, mais le musée fut inauguré seulement le 30 mars 1988.³

De nos jours, le musée est en reconstitution administrative donc il n'est ouvert qu'en période estivale.⁴

En effet, Chloë Raymond est chargé de rédiger le PSC (Projet Scientifique et Culturel) pour le musée. C'est un projet qui réunit les orientations sur toutes les parties du musée (politiques d'acquisitions, des publics etc.).⁵

Marcel Sahut posséda aussi une bibliothèque personnelle qu'il donna avec ses collections en 1985.

¹VOIR ANNEXE 1, p. 103 à 111. (p. 7).

²MAIRIE DE VOLVIC, *ibid.*

³VOIR ANNEXE 1, p. 103 à 111. (p. 7)

⁴VOLVIC TOURISME, « Musée Marcel Sahut », In. SIMON, Alain, *Découvrir*, [en ligne] : « <http://www.volvic-tourisme.com/decouvrir/85-patrimoine-culturel/musee-marcel-sahut> », consulté le 20 juin 2018.

⁵VOIR ANNEXE 1, p. 103 à 111. (p.2).

En effet, dans sa donation, il précisa à la fin de chaque fonds d'oeuvre, qu'un fonds documentaire lui était associé.¹

La conservatrice et bibliothécaire-documentaliste donne l'exemple de l'ensemble des noix de coco gravées :

« Marcel Sahut avait inscrit dans la donation, qu'il donnait ses collections d'ouvrages avec les collections d'œuvres car à la fin de chaque fonds, il y avait écrit "cet ensemble (par exemple un ensemble de noix de coco gravées par des bagnards) de noix de coco sera accompagnée de tout un fonds documentaire sur les arts du bagnes etc. " [...] donc oui, c'était prévu et c'était la volonté de l'artiste d'apporter la documentation avec ses collections [...] ».²

Cependant, elle n'a pas retrouvé ce fonds dans le musée car ce fut l'Association des Amis de Sahut qui l'avait gardé. Il est prévu qu'elle donne ces ouvrages au musée.

Le Centre de Ressources, qui se trouve dans le bureau de la conservatrice, n'a, en fait, pas eu tout ce qui était prévu, au niveau du fonds d'ouvrages des œuvres de l'artiste car, pour l'instant, il n'y a presque rien comme ouvrages.

Mais il est prévu, avec le PSC, de donner des espaces au Centre de Ressources et de demander le reste de la bibliothèque privée de Marcel Sahut :

« [...] ce qui serait intéressant, pour le musée, ce serait de récupérer la totalité de la bibliothèque. Après, on manque d'espace affecté à la bibliothèque car on a pas mal d'espace en tout (on a quasiment 900 m² de surface répartis sur plusieurs niveaux) donc on peut largement récupérer de l'espace mais on ne peut pas la stocker pour une question d'affectation des espaces. Le souhait c'est d'avoir, d'abord, des espaces affectés à l'exposition, majoritairement, donc le peu d'espace qui reste on essaie de le donner au collection dans les Réserves, mais l'idée ce serait, effectivement, de récupérer la totalité de la bibliothèque. ».³

¹VOIR ANNEXE 1, p. 103 à 111. (p. 8)

²VOIR ANNEXE 1, p. 103 à 111. (p. 8)

³VOIR ANNEXE 1, p. 103 à 111. (p.3).

3 - Le catalogage, les dossiers d'artistes, les acquisitions, dons/legs et échanges

Le Musée Marcel Sahut, étant une institution en cours d'agrandissement, il n'y a pas un catalogage au sens propre.

En effet, Chloë Raymond a commencé à faire un tableau Excel où elle répertorie tous les documents du fonds. Ce n'est donc pas un classement normé que l'on peut retrouver en bibliothèques publiques ou spécialisées : les livres ne sont pas cotés et sont rangés selon un classement personnelle de la conservatrice et en fonction de la façon dont elle s'organise pour les expositions à faire.¹

C'est, pour l'instant, une sorte d'inventaire par thèmes : expositions temporaires déjà organisées par le musée, les expositions organisées par d'autres musées, à qui le musée a prêté des œuvres. Le classement est aussi fait par les thèmes des collections, comme les estampes japonaises, les dessins d'Honoré Daumier, les dessins d'Alfred Grévin, arts d'Asie, arts d'Afrique et, ce qui concerne le champ professionnel (manuels de conservation, etc.).²

Cependant, la bibliothécaire-documentaliste, avec le Projet Scientifique et Culturel du Musée, pense que le classement de la bibliothèque devra être organisé par un professionnel des bibliothèques qui connaît les normes de classification à appliquer. Mais, il faudrait peut-être faire un classement de bibliothèque d'art ou de bibliothèque spécialisée.³

Ensuite, le Centre de Ressources collectionne des dossiers mais pas sur des artistes car le Musée est un musée consacré à un seul artiste.

En effet, il collectionne des dossiers d'archives que la conservatrice fait entrer dans les dossiers d'œuvres, si cela porte sur une œuvre du musée plus spécialement. Par contre, si c'est pour les expositions temporaires, qui se sont déroulées au musée, ou des documents qui concernent l'histoire du musée etc., ils sont classés dans la revue de presse.

Le Centre de Ressources comprend aussi des dossiers sur ce qui concerne les estampes japonaises du musée (ce sont des « multiples » donc il y a d'autres institutions qui ont les mêmes que celles conservées au musée auvergnat) mais aussi ce qui porte sur les collections du musée dans leur ensemble. Une veille documentaire est donc régulière mais ce qui est établi en priorité, ce sont les dossiers d'œuvres car lors de la fondation du musée, il n'y en n'avait pas. Les dossiers de presse plus scientifiques sont également les plus appréciés.

¹VOIR ANNEXE 1, p. 103 à 111. (p. 4)

²VOIR ANNEXE 1, p. 103 à 111. (p. 2)

³VOIR ANNEXE 1, p. 103 à 111. (p. 4)

Ils sont tous classés dans des classeurs par ordre chronologique.¹

Pour ce qui est des acquisitions, les sources de recherche d'ouvrages sont les recherches générales sur Internet. Au fur et à mesure des recherches, la bibliothécaire-documentaliste trouvent des ouvrages considérés comme des ouvrages de référence, et sélectionne les ouvrages à acheter, en fonction du budget qui lui a été donné.

Elle acquiert donc, tous les ouvrages ou périodiques, en fonction des collections et du PSC.

En effet, les achats se font plus sur l'art de la pierre car il est prévu que le musée s'oriente vers cet art spécifique.

Les acquisitions sont prévues dans l'année, pour l'année d'après, donc la conservatrice repère les ouvrages, périodiques etc., qui suivent un ensemble d'œuvres intéressant, ou qui portent sur des thématiques en rapport avec le musée et les futures expositions.²

Les dons proviennent, pour les particuliers, de personnes qui connaissent le musée et ses collections et donnent leurs ouvrages au musée. Dans ce cas, le musée leur donnent une « convention de dons ». Pour les particuliers proposant des ouvrages à la vente, le musée garde une partie du budget pour les acheter, car il y a des ouvrages et catalogues d'exposition qui portent sur des thèmes en rapport avec les collections, ou avec les arts sur lesquels le musée veut s'orienter. Certains ouvrages provenant de dons ou legs sont refusés, car ils ont déjà été achetés par le musée, ou qu'ils ne contiennent que quelques pages et quelques lignes en rapport avec les collections. Le musée, ayant un petit budget, et manquant de place, préfère avoir des ouvrages entièrement consacrés sur les sujets vraiment en rapport avec les collections ou les arts exposés au musée.³

Ensuite, par rapport aux échanges, le musée conserve un stocks d'ouvrages gratuits, envoyés à différents musées, pour qu'ils voient toutes les thématiques que comprennent les collections.

En effet, les musées, normalement, contactent l'institution auvergnate pour savoir quels ouvrages elle conservent. En échange, ils proposent, de leur côté, les titres d'ouvrages qu'ils ont, puis, chacun sélectionne ce qu'il veut.⁴

¹VOIR ANNEXE 1, p. 103 à 111. (p. 7)

²VOIR ANNEXE 1, p. 103 à 111. (p. 4)

³VOIR ANNEXE 1, p. 103 à 111. (p. 5)

⁴VOIR ANNEXE 1, p. 103 à 111. (p. 5 à 6)

Le Musée Marcel Sahut est donc un petit musée ayant un Centre de Ressources, qui là, n'est pas dissocié du musée. Le Centre de Ressources reprend dans le musée les mêmes fonctions qu'une bibliothèque. Il se trouve dans le même bureau que le service Conservation et est donc unit aux œuvres car il permet à la conservatrice, qui est aussi la bibliothécaire (ou documentaliste), d'accéder directement aux ouvrages renseignant sur les collections du musée. L'artiste qui fit don de ses œuvres au musée posséda également un fonds documentaire associé au fonds d'oeuvre. Le lien entre musée et bibliothèques est donc un des moteurs de la fondation de ce musée, mais aussi de son fonctionnement. En effet, les fonctions du Centre de Ressources sont exactement les mêmes que celles des bibliothèques des musées plus grands : le catalogage des ouvrages, la collection de dossiers sur l'art en général et l'enrichissement des collections d'ouvrages par les achats, les dons/legs et les échanges.¹

Les dossiers d'artistes et les acquisitions sont essentielles pour ce Centre de Ressources, car à la base, le musée ne possédaient pas de documentation des œuvres, et le fonds documentaire des collections de l'artiste a été dissocié des collections d'œuvres de l'artiste.²

¹VOIR ANNEXE 1, p. 103 à 111. (p. 2 à 6)

²VOIR ANNEXE 1, p. 103 à 111. (p. 2 à 5 et p. 6 à 7)

II – La Bibliothèque du Musée Savoisien

La deuxième bibliothèque, parmi d'autres, qui a été fondée pour un musée, est la bibliothèque du musée Savoisien. Le musée Savoisien est un musée des arts et des traditions de la Savoie situé à Chambéry dans le département de la Savoie, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

La bibliothèque s'est constituée dès la fondation du musée, en 1913, puis, en 1957, un centre de documentation est établi dans le musée en même temps que les départements d'ethnologie et d'archéologie.¹

La collection de la bibliothèque est très complète : fonds d'ouvrages sur la Savoie mais sur d'autres sujets en général, un fonds de cartographie, un fonds numismatique, des documents audiovisuels, etc. Cette collection a donc été cataloguée et est jointe par la collection des dossiers d'artistes et les acquisitions d'ouvrages et de catalogues d'exposition.²

1 - Le musée, origine de la mémoire savoisienne

L'histoire du Musée Savoisien remonte au XIX^e siècle.

En effet, le premier Président du Conseil général de la Savoie, Pantaléon Costa de Beauregard soumit l'idée de créer un musée sur la culture de la Savoie. Le musée est ouvert le 15 novembre 1867 et expose des objets préhistoriques, des objets palafittes provenant du lac du Bourget, des objets gallo-romains de Savoie, des ivoires, statues, faïences, costumes savoyards, médaillier de Savoie etc.

Cependant, à cause de désordres matériels et politiques, le musée ferme et réouvre quelques années plus tard, le 16 mars 1873.

Le musée étant départemental, il est confié à une société savante, l'Académie de Savoie, après le refus du département de donner les collections à la ville de Chambéry.³

¹MUSEE SAVOISIEN MUSEE D'HISTOIRE ET DES CULTURES DE LA SAVOIE, Historique, « Documentation-Bibliothèque », In. SAVOIE LE DEPARTEMENT, Musée Savoisien, [en ligne] : « <http://www.musee-savoisien.fr/6937-documentations-bibliotheque.htm> », consulté le 26 juin 2018.

²MUSEE SAVOISIEN MUSEE D'HISTOIRE DES CULTURES DE LA SAVOIE, ibid., et VOIR ANNEXE 2, p. 112 à 116. (p. 113, 114 et 115).

³MUSEE SAVOISIEN MUSEE D'HISTOIRE ET DES CULTURES DE LA SAVOIE, Historique, « Documentation-Bibliothèque », In. SAVOIE LE DEPARTEMENT, Musée Savoisien, [en ligne] : « <http://www.musee-savoisien.fr/6937-documentations-bibliotheque.htm> », consulté le 26 juin 2018.

C'est en 1889, que le Conseil général les confie à la ville et qu'elles sont installées au musée-bibliothèque. Mais petit à petit, les bibliothécaires et les artistes qui en sont responsables, se préoccupent plus des collections des Beaux-Arts.¹

En 1911, le musée est organisé en plusieurs départements (antiquité, moyen-âge et Renaissance, portraits historiques, histoire politique et municipale et estampes et médailles) puis classé comme « Monuments Historiques ». Il est renommé « Musée Savoisien » mais doit encore fermer à cause de la guerre jusqu'en 1917.

En 1970, un poste de conservateur de l'archéologie est créé au Musée Savoisien. Jusqu'en 1990, les recherches en archéologie des collections progressent et mettent en valeur les collections par l'organisation d'expositions. Une salle pour l'archéologie lacustre est ouverte en 1979 et, plus tard, en 1985, une salle pour la Savoie gallo-romaine.

La bibliothèque du musée, quant à elle, est créée dès la fondation du musée. En effet, en 1913, les conservateurs réunirent un petit fonds d'ouvrages sur les Alpes.

En 1957, c'est un vrai centre de documentation qui est établi et qui, dès 1970, s'accroît avec l'ouverture des départements d'ethnologie et d'archéologie.²

Maintenant, ce centre est associé à une bibliothèque qui renseignent sur tous les thèmes liés au patrimoine de la Savoie.

2 - Une collection d'ouvrages très enrichie

La collection de la bibliothèque comporte 6500 ouvrages, une centaine de revues et des documents audiovisuels (CD, DVD). Les ouvrages sont en priorité sur les thèmes en rapport avec la Savoie comme l'archéologie, l'ethnologie, le muséologie (avec un fonds riche en catalogues d'expositions et de collection de musées en France et étrangers) mais également sur le territoire savoyard (histoire, maison de Savoie, personnages illustres, vie quotidienne, coutumes et traditions, costumes, langues régionales, artisanat, art, environnement, communes etc.).

¹MUSEE SAVOISIEN MUSEE D'HISTOIRE ET DES CULTURES DE LA SAVOIE, Un musée centenaire, « Histoire du musée », In. SAVOIE LE DEPARTEMENT, Musée Savoisien, [en ligne] : « <http://www.musee-savoisien.fr/6930-un-musee-centenaire.htm> », consulté le 20 juin 2018.

²MUSEE SAVOISIEN MUSEE D'HISTOIRE ET DES CULTURES DE LA SAVOIE, *ibid.*

Le fonds présente également des documents sur la préhistoire, l'histoire en général, la cartographie, la numismatique et même des ouvrages de sociétés savantes de la région.¹

Des ouvrages plus techniques comme des ouvrages sur la conservation préventive, le tourisme, la médiation, le patrimoine et les politiques culturelles mais aussi des ouvrages de préparation pour les concours, à destination des professionnels du musée, se retrouvent dans la bibliothèque.²

3 - Des spécialités de référencement pour les ouvrages

Les différents services de la bibliothèque du Musée Savoisien sont, comme pour les autres bibliothèques publiques ou spécialisées, le catalogage, la collection de dossiers d'artistes (ou dossiers documentaires), les acquisitions, dons/legs et échanges.

En 2012, la bibliothèque se partageait entre le Musée Savoisien et le Musée des Beaux-Arts et comme les ouvrages n'étaient pas informatisés, le musée dut demander à des catalogueurs professionnels d'effectuer le catalogage, pour rattraper le retard. Maintenant, c'est la bibliothécaire, Sandrine Caremier, qui enregistre les achats, dons/legs etc. de la bibliothèque au fur et à mesure.³

Le catalogage se fait avec le logiciel PMB, qui est un SIGB (Système intégré de Gestion de bibliothèques⁴ comme Portfolio (P7), le logiciel de catalogage de la bibliothèque André Chastel du Musée de Grenoble.

Pour constituer les notices des ouvrages, Sandrine Caremier, peut soit importer des notices d'autres institutions (surtout le Sudoc et la Bibliothèque nationale de France), soit établir une nouvelle notice, quand l'ouvrage n'est répertorié à aucun endroit.

¹MUSEE SAVOISIEN MUSEE D'HISTOIRE ET DES CULTURES DE LA SAVOIE, « Politique d'acquisition 2016 », In. MUSEE SAVOISIEN MUSEE D'HISTOIRE ET DES CULTURES DE LA SAVOIE, *ibid.*, 2012-2016, [en ligne] : « <http://www.musee-savoisien.fr/6937-documentations-bibliotheque.htm> », consulté le 20 juin 2018.

²MUSEE SAVOISIEN MUSEE D'HISTOIRE ET DES CULTURES DE LA SAVOIE, « Politique d'acquisition 2016 », *ibid.*

³VOIR ANNEXE 2, p. 112 à 116. (p. 113 à 114).

⁴MÜLLER, Tristant, *Choisir un logiciel libre*, p. 17, Montréal (Québec, Canada), Les Éditions Asted, 2012, [en ligne] : « http://choisirunsigbilibre.com/docs/Choisir-SIGB-Libre_Asted2012.pdf », consulté le 20 juin 2018.

L'accès aux ouvrages catalogués, par le public, se fait sur le site sabaudia.org, qui relie le catalogue du Musée Savoisien avec celui des Archives départementales de la Savoie et celui de la Conservation départementale du Patrimoine de la Savoie.¹

En effet, les SIGB stockent les données informatiques dans des bases de données en lignes accessibles à tous donc d'autres institutions peuvent rediriger le public vers le même site que celui d'un catalogue de bibliothèque.²

Pour les dossiers documentaires (ou dossiers d'artistes pour une bibliothèque d'art), ce sont des « dossiers d'expositions » sur les expositions qui ont été organisées au musée, avec la presse, l'organisation, la gestion, etc. La bibliothécaire-documentaliste constitue aussi des dossiers biographiques sur toutes les personnes célèbres qui ont un lien avec la Savoie, mais également des dossiers documentaires, par commune de la Savoie et par thèmes (alimentation : fromage, etc.).

Les supports de ces dossiers sont des dossiers papier associés à une bibliothèque en réseau, qui collectionne des sources numériques (toutes les sources informatiques ne sont pas systématiquement imprimées). Ces dossiers documentaires sont classés par thèmes comme pour le classement des ouvrages dans la bibliothèque : Savoie, Histoire, Préhistoire, Environnement, Économie, Arts, Ethnologie, Anthropologie. Il n'y a pas de documents d'autres supports classés dans ces dossiers car les dossiers audiovisuels sont organisés à part.³

Quant aux acquisitions, la bibliothécaire établit, en fonction d'un budget, une liste d'ouvrages que le musée pourraient acheter. Pour les achats, soit c'est la bibliothécaire-documentaliste qui constitue la liste, en regardant directement sur les sites des librairies des éditeurs, soit elle établit la liste avec les propositions des agents du musée. Ensuite, l'administration vérifie la liste des ouvrages, la valide, puis, effectue les achats.⁴

Pour les dons, les ouvrages peuvent être proposés par des particuliers, mais aussi par des bibliothèques qui font du « désherbage ». Les ouvrages refusés, quand il y a des dons, sont les ouvrages qui sont en double et qui ne concernent pas forcément les collections donc

¹VOIR ANNEXE 2, p. 112 à 116. (p. 114)

²MÜLLER, Tristan, *ibid.*, p. 17.

³VOIR ANNEXE 2, p. 112 à 116. (p. 112 et 115 à 116).

⁴VOIR ANNEXE 2, p. 112 à 116. (P. 113 et 115).

n'intéressent pas le musée. Cela peut aussi être en rapport avec l'espace limité que la bibliothèque peut avoir. ¹

Par rapport aux échanges, la bibliothèque et les bibliothèques d'autres musées s'échangent leur liste des publications, où chacun choisit les ouvrages dont il a besoin.

La bibliothèque fait aussi des « échanges systématiques », c'est-à-dire que dès que le musée publie un catalogue d'expositions, ou autres, elle envoie systématiquement cet ouvrage à certains musées. Elle acquiert également des ouvrages par « acquisition justificative » : elle reçoit les publications des personnes (éditeur, etc.), qui ont reçu l'autorisation du musée de reproduire une ou plusieurs images des œuvres dans leur publication.²

Le musée Savoisien est un musée d'art régional qui s'est constitué une petite bibliothèque au XIX^e siècle. La bibliothèque est maintenant associée à un centre de documentation.

Les œuvres d'art sont donc des œuvres et des objets d'art d'artistes de la Savoie qui nécessitent des ouvrages en rapport avec les arts et artistes de la Savoie.

Cependant, la Bibliothèque comporte également de ouvrages sur l'art en général, mais aussi des ouvrages sur des thèmes en rapport avec la Savoie comme l'Économie, l'Ethnologie, etc. et des dossiers, non pas d'artistes, mais sur l'art en général.

Ils sont utiles au musée comme les fonctions de catalogage et d'enrichissement des fonds d'ouvrages de la bibliothèque.

En effet, le musée Savoisien est en rénovation et préparé un nouveau parcours permanent donc la bibliothèque permet aux conservateurs et aux médiateurs de s'organiser par rapport à ce parcours.

¹VOIR ANNEXE 2, p. 112 à 116. (113 et 115).

²VOIR ANNEXE 2, p. 112 à 116. (p. 113-114).

III – La Bibliothèque Thérèse Husson du Musée Hector Berlioz

La bibliothèque du Musée Hector Berlioz fait également le lien entre objets d'art et ouvrages.

Le Musée Hector Berlioz est un musée sur les collections d'œuvres et d'objets ayant appartenu au compositeur et qui se situe à La Côte-Saint-André, dans le département de l'Isère, en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cependant, les œuvres sont des partitions et des œuvres littéraires principalement donc elles établissent un autre lien entre bibliothèques et musées, car les œuvres étant également des documents littéraires.

Par ailleurs, la bibliothèque est aussi constituée par des ouvrages en rapport avec la collection et procède au catalogage pour les conservateurs et médiateurs, entres autres, collectionne des dossiers sur l'art en général et sur les expositions du musée, mais elle effectue aussi des acquisitions pour les prochaines expositions et pour améliorer la collection d'ouvrages.

1 - Un musée d'Hector Berlioz

La Maison natale d'Hector Berlioz est une Maison des Illustres, mais est aussi un musée. Cette demeure rassemble donc des objets d'art dans le même établissement que la bibliothèque, et les collections du musée sont aussi des documents pouvant faire partie de la bibliothèque (partitions, archives manuscrites du compositeur, etc.).¹

Le bâtiment fut construit vers 1680, mais n'est acquit qu'en 1732, par l'arrière-grand-père d'Hector Berlioz, qui la reconstruite presque entièrement.

La maison est ensuite revenu à la sœur d'Hector Berlioz, Adèle. Les filles de celles-ci, Joséphine et Nanci, l'ont vendu à M. Brunet-Manquat, épicier.

Cependant, la demeure est rachetée par un « Comité pour Berlioz », pour en faire un musée sur le compositeur.²

¹MUSEE HECTOR BERLIOZ, « Histoire de la Maison-Musée », In. ISÈRE LE DÉPARTEMENT, Accueil, [en ligne] : « <http://www.musee-hector-berlioz.fr/1159-de-la-maison-familiale-au-musee-hector-berlioz.htm> », consulté le 21 juin 2018.

²MUSEE HECTOR BERLIOZ, *ibid.*

L'association « Les Amis de Berlioz » fut établit en 1931 et s'efforça, en 1932, de rénover l'établissement. Le musée a été inaugurée en 1935, et les collections furent composées par les premières oeuvres sur Hector Berlioz, gardées par les petit-fils de la sœur du compositeur. ¹

En 1942, la demeure est classée aux Monuments Historiques, et est donnée au Conseil général de l'Isère en 1968.

La cuisine et les chambres des sœurs d'Hector Berlioz ont été rénovées afin de les exposer au public. Les travaux démarrent en 1969 et ont permit de trouver, puis restaurer, une fresque murale datant peut-être du XVII^e siècle, sous les papiers peints du salon-bibliothèque, et de remettre en place des portraits de la famille du musicien.²

En 1981, les petits-neveux d'Hector Berlioz donnèrent au musée de nombreux objets, des partitions et également un fonds de 342 lettres du musicien à sa famille.

En 1996, l'Association Nationale Hector Berlioz (ancienne Association des Amis de Berlioz) octroie la gestion des collections au département de l'Isère, puis, en août 2000, la première exposition temporaire du musée est organisée par l'Association pour la Diffusion de la Pensée française sur « Berlioz musicien raconté par Berlioz écrivain ».

En 2003, une autre campagne de travaux pour moderniser la demeure est lancée et permet de restaurer les œuvres des collections comme les peintures, le mobilier, les manuscrits etc.

Le musée réouvre le 28 juin 2003.

2 - Les documents artistiques et visuels et les documents littéraires du musée

Comme toutes Musées-Maisons d'artistes ou Maisons des Illustres, les collections sont placées de façon à recréer l'ambiance originale de la maison de l'artiste, avec le plus souvent, les objets d'art collectionnés par l'artiste et/ou sa famille, et rassemblant aussi une bibliothèque privée de l'artiste.

Cependant, même si Hector Berlioz ne possédait pas de bibliothèque privée, la bibliothèque du musée est en elle-même intégrée à la demeure, avec les œuvres du compositeur.

¹MUSEE HECTOR BERLIOZ, « Histoire de la Maison-Musée », In. ISÈRE LE DÉPARTEMENT, Accueil, [en ligne] : « <http://www.musee-hector-berlioz.fr/1159-de-la-maison-familiale-au-musee-hector-berlioz.htm> », consulté le 21 juin 2018.

²MUSEE HECTOR BERLIOZ, *ibid.*

En effet, les œuvres d'Hector Berlioz sont des partitions et des manuscrits, entre autres, puisqu'il fut compositeur, mais également écrivain. Donc les documents artistiques/visuels (objets d'art) sont déjà conciliés avec les documents littéraires (ouvrages de la bibliothèque de l'artiste).

Parmi les collections du musée, se trouvent, d'abord, le mobilier de la maison, qui est composé d'une fresque murale de style Louis XVI dans le salon-bibliothèque. Les boiseries Louis XV ainsi que les parquets et peintures de l'époque du compositeur sont présentés comme ils le furent au XIX^e siècle.¹

Les collections du musée présentent également des instruments de musique, que le compositeur utilisaient pour se former à l'art de la musique, comme la guitare (peut-être celle du compositeur) et la clarinette d'Hector Berlioz, entre autres². Le musée possède aussi des peintures, des estampes, des gravures, des photographies originales etc. constituant un fonds iconographiques de près d'un millier de documents artistiques.³

Les manuscrits, partitions, correspondances et carnets de notes sont également des œuvres du musée.⁴ Les correspondances, manuscrits et carnets de notes sont plus des documents d'archives mais les partitions musicales et les ouvrages de Joseph-Louis Berlioz, le père du compositeur, qui sont parmi les œuvres essentielles des collections, sont, dans cette institution muséale, les œuvres d'art, alors, les partitions, sont à la fois des objets artistiques mais aussi des objets littéraires.

3 - La gestion des fonds d'ouvrages

Pour le catalogage, la bibliothécaire, Amélie Meunier-Carus, utilise le logiciel SKIN LIBRIS pour le fonds documentaire (ouvrages et périodiques). Ce qui est intéressant, c'est que le musée utilise SKIN MUSEUM, un logiciel pour numériser les collections d'œuvres (sculptures, lithographies, dessins, etc.) et qui fait partie de la même application, SKIN SOFT.

¹MUSEE HECTOR BERLIOZ, « Le mobilier de la maison », *ibid.*, [en ligne] : « <http://www.musee-berlioz.fr/1189-le-mobilier-de-la-maison.htm> », consulté le 21 juin 2018.

²MUSEE HECTOR Berlioz, « Les instruments de musique », *ibid.*, [en ligne] : « <http://www.musee-berlioz.fr/1282-les-instruments-de-musique.htm> », consulté le 21 juin 2018.

³MUSEE HECTOR BERLIOZ, « Le fonds iconographique », *ibid.*, [en ligne] : « <http://www.musee-berlioz.fr/1186-les-fonds-iconographiques.htm> », consulté le 21 juin 2018.

⁴MUSEE HECTOR BERLIOZ, *ibid.*, [en ligne] : « <http://www.musee-berlioz.fr/1170-les-manuscrits.htm> », consulté le 21 juin 2018.

Donc pour la numérisation, le musée et la bibliothèque utilisent les logiciels d'une application qui envisage les deux types d'établissements. Avec SKIN LIBRIS, le catalogage se fait par imports de notices de la BnF ou de Sudoc, en cherchant l'ouvrage par numéro ISBN, par titres etc. Si l'ouvrage ne se trouve nulle part, la bibliothécaire conçoit une nouvelle notice.¹

Par rapport aux dossiers documentaires, ce sont plutôt des dossiers « Revue de presse », avec des dossiers pour les articles anciens et des dossiers pour la presse actuelle, (articles sur le musée, comme le Festival Berlioz, ou les expositions temporaires) et des archives de musée. Les ouvrages sont classés par thèmes et par rapport aux collections d'ouvrages, principalement sur la musique, les partitions, les ouvrages sur Hector Berlioz mais aussi les Arts (peinture, sculpture etc.), l'Histoire, la Littérature (car Hector Berlioz était aussi écrivain) et la Musique (ouvrages généraux, ouvrages spécifiques, monographies sur d'autres compositeurs), les disques, CD, périodiques et revues (revue Diapason et des revues du XIX^e siècle).²

Les acquisitions sont composés d'ouvrages en rapport avec les collections : ouvrages d'art et des ouvrages historiques (principale sur le XIX^e siècle mais aussi sur d'autres époques) pour le contexte du musicien, des ouvrages littéraires et sur la muséologie, la muséographie, les maisons d'artistes etc. Les achats sont réguliers et se font sur ce qui est édité récemment sur Berlioz, et autour de la musique, et sur des expositions temporaires. L'année dernière, le musée a organisé une exposition temporaire sur Hector Berlioz à Londres et a acheté beaucoup d'ouvrages sur les Expositions universelles de Londres. Cette année, une exposition va être organisée sur les autographies et caricatures donc le musée va acquérir des ouvrages en lien avec ce sujet. ³Les dons proviennent des particuliers et de l'Association nationale Hector Berlioz, mais ils sont assez rares.⁴

Effectivement, des particuliers qui habitent près du musée et qui le connaissent, contactent le musée pour offrir des ouvrages. Comme le musée a un manque de place au niveau de la bibliothèque, et sûrement un budget à respecter, les doubles sont refusés, ainsi que les ouvrages qui ne sont pas en rapport avec les collections ou le contexte du compositeur.⁵

¹VOIR ANNEXE 3, p. 117 à 121. p. 119).

²VOIR ANNEXE 3, p. 117 à 121. (p. 121).

³VOIR ANNEXE 3, p. 117 à 121. (p. 120)

⁴VOIR ANNEXE 3, p. 117 à 121. (p. 117).

⁵VOIR ANNEXE 3, p. 117 à 121. (p. 117 à 120).

Pour les échanges, la bibliothèque a mis en ligne ses collections grâce SKIN LIBRIS, qui permet aux autres musées de voir ce que le Musée Hector Berlioz possède comme ouvrage et inversement, le musée peut consulter les publications de autres institutions.¹

Le Musée Hector Berlioz, comme le Musée Marcel Sahut, est un musée fondé sur les œuvres d'un artiste. Mais comme Hector Berlioz fut un compositeur, et qu'il a aussi rédigé des œuvres d'érudition, ses œuvres sont essentiellement des documents littéraires. Les œuvres sont donc en même temps des documents d'archives que la bibliothèque Thérèse Husson possèdent dans ses fonds. Le fonds d'ouvrages de la bibliothèque comprend également des ouvrages sur Hector Berlioz, des ouvrages sur les artistes qui ont vécu au XIXe siècle, mais aussi des ouvrages plus généraux sur l'histoire, les arts, la musique, sur les autres compositeurs, des catalogues d'exposition, etc.

Les fonctions de catalogage, d'enrichissement et de d'acquisition assurent la même aide essentielle pour les conservateurs et médiateurs.

¹VOIR ANNEXE 3, p. 117 à 121. (p. 119).

Partie 3

-

La Bibliothèque André Chastel du Musée de Grenoble

I – Les collections : avant la bibliothèque du musée

La bibliothèque au Musée de Grenoble doit être envisagée par la constitution des collections du musée et de la bibliothèque de Grenoble.

En effet, les collections du musée et de la bibliothèque se sont constituées au XVIII^e siècle grâce à Monseigneur Jean de Caulet qui légua sa collection d'ouvrages à la population, mais aussi grâce au premier conservateur du Musée de Grenoble, Louis-Joseph Jay.

Elles furent également placées dans le même établissement jusqu'au XX^e siècle.

En effet, au début elles étaient placées dans l'Ancien Collège des Jésuites, puis elles se développèrent et, quand un projet de construction d'un bâtiment fut décidé pour les collections du musée ou de la bibliothèque, les conservateurs décidèrent de garder le musée et la bibliothèques ensemble. Le Musée-Bibliothèque est donc le lien architectural qui unit musée et bibliothèque. Puis, la bibliothèque fut déplacée dans l'ancien établissement de la bibliothèque universitaire mais garda un lien avec le musée pendant le XIX^e siècle et après.

En effet, la bibliothèque avait déjà, dans le Musée-Bibliothèque, une collection d'objets d'art grâce au cabinet des antiques. Elle conserve encore une partie de ces objets d'art, le reste ayant été donné au Musée dauphinois et au Musée des Beaux-Arts.

1 - De la collection de Monseigneur Jean de Caulet

De 1725 à 1771, Jean de Caulet, né en 1693 et mort en 1771, devint l'évêque de Grenoble, après une formation à la Sorbonne.¹

Il personnifia l'union entre la religion de l'époque baroque et l'humanitarisme dans la religion pendant les Lumières² et, donc, il fut intéressé également par les milieux érudits aussi bien religieux que laïcs.³L'inventaire de sa bibliothèque enregistra 45000 ouvrages (ou 33644, d'après Hyacinthe Gariel⁴), qui devinrent le pivot de la future bibliothèque municipale de Grenoble.⁵

¹BLIGNY, Bernard (dir.), *Le Diocèse de Grenoble*, Paris, Éd. Beauchesne, 1979, p. 154.

²BLIGNY, Bernard, *ibid.*, p. 155.

³BLIGNY, Bernard, *ibid.*, p. 157.

⁴GARIEL, Hyacinthe, *La Bibliothèque de Grenoble, 1772-1878*, Paris, A. Picard, Grenoble, impr. Dauphin et Dupont, 1878, p. 3.

⁵BLIGNY, Bernrad, *ibid.*, p. 156.

En effet, Monseigneur Jean de Caulet fut un grand bibliophile. Avant de venir à Grenoble, il avait déjà une collection de livres importants. Pendant son épiscopat, de 1726 à 1750, il suivit avec attention les ventes d'ouvrages pour enrichir sa bibliothèque : achat des manuscrits à la vente de la bibliothèque Desmarets (1650-1721), marquis de Maillebois et secrétaire d'État ; achats de la vente de Dominique-Barnabé de Turgot de Saint-Clair, évêque de Séez, mort en 1727, vendue en 1730 ; de celle de l'abbé Jean-Paul Bignon, bibliothécaire de la Librairie du Roi ; de celle de Claude Expilly ou de Jean-François de Ponnat, baron de Gresse, tous deux Présidents au Parlement de Grenoble.¹

Tout d'abord, Jean de Caulet classa et foliota lui-même sa bibliothèque, car elle lui servait surtout pour ses travaux d'écrivain (il fut également Homme de Lettres), et qui comportait des manuscrits théologiques et canoniques, les écrits des Pères, etc. Il acquit aussi des ouvrages non religieux comme des ouvrages sur l'histoire civile, l'histoire littéraire, la traduction de la Bible de Raoul de Presles, un manuscrit de l'*Aurora* de Pierre Riga, un manuscrit des Chroniques de France, etc.²

Mais la bibliothèque alla à son neveu, Tristan de Caulet, marquis de Grammont (ou Gramont), ce qui décida André Faure, imprimeur du Roi, entre autres, à rédiger, éditer puis distribuer un prospectus afin de récupérer la bibliothèque de Monseigneur Jean de Caulet pour le peuple. Sa demande fut un succès auprès du public, et il reçut un don assez important pour pouvoir racheter la bibliothèque, sans nul désaccord du marquis de Grammont.³

Le fonds de Monseigneur Jean de Caulet, après avoir été racheté, fut installé au Collège des Jésuites.⁴

2 - Le Musée-Bibliothèque : un projet et une histoire

Les premières collections du Musée de Grenoble ont, pour origine, leur premier conservateur, Louis-Joseph Jay, professeur de dessin à l'École Centrale (actuel Lycée Stendhal).

¹CAILLOT, Alexandre, BASSETTE, Bruno, *Jean de Caulet, évêque et prince de Grenoble (1693-1771)*, Éd, de la revue Les Alpes, 1946, p. 193.

²CAILLOT, Alexandre, BASSETTE, Bruno, *op. cit.*, p. 194.

³GARIEL, *op.cit.*, p. 3-4.

⁴CAILLOT, Alexandre, BASSETTE, Bruno, *op. cit.*, p. 195.

Les collections d'oeuvres constituées de 1796 à 1800 par Louis-Joseph Jay furent composées de 703 objets selon le premier inventaire de 1799.¹

Celui-ci, né en 1755, fut nommé professeur de dessin à l'École Centrale de 1796 à 1800, et fut déjà un collectionneur passionné pour son établissement, puisqu'il fit une demande de crédits afin d'acheter des dessins, des gravures, des pièces anatomiques, des moulages d'après antique etc.²C'est son appétence pour la formation d'un centre des arts à Grenoble, qui le pousse à collectionner les œuvres d'art pour son établissement, et en même temps, pour le futur musée. En effet, il ambitionna de former un musée de peinture à Grenoble, en complément de l'École Centrale. Il alla également dans le sens des citoyens, qui avaient dans l'idée de constituer un *Muséum*, avec les objets des émigrés et des institutions religieuses des confiscations révolutionnaires.³ Il réussit, en 1798, à récupérer les collections Lesdiguières, qui furent mises en vente avec les autres biens nationaux.

Elles furent le commencement de la collection du futur musée⁴.

En 1794, la bibliothèque de la Ville, composés des fonds de la bibliothèque de Jean de Caulet, emménagea dans le Lycée (Ancien Collège des Jésuites)⁵. Mais les collections du musée, qui furent d'abord installées dans l'ancien Évêché en 1800, durent trouver un local plus grand, à cause du développement des collections. Elles furent donc transportées, en 1802, dans l'Ancien Collège des Jésuites⁶.

D'années en années, avec la nomination d'Alexandre Debelle, en 1853⁷ en tant que conservateur des collections du musée, et de Hyacinthe Gariel, en tant que conservateur de la bibliothèque, en 1850, les collections du musée et de la bibliothèque s'agrandirent considérablement, et les bâtiments du Lycée devinrent trop petits pour les deux institutions et

¹BRETON, Christine, *ibid.*, p. 17.

²DEL LITTO, Victor, *Un Dauphinois méconnu : Louis-Joseph Jay, fondateur du musée de Grenoble*, Grenoble, Impr. Allier, 1946, p. 129.

³DEL LITTO, *op. cit.*, p. 131.

⁴SIMONNET, Cyrille, *Le Musée-Bibliothèque de Grenoble : histoire d'un projet, chronique d'un chantier*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1987, p. 17.

⁵BRETON, Christine, « Un architecte de musée ou une substitution de temps », In. MUSEE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE DE GRENOBLE, *Louis-Joseph Jay, sa vie, son œuvre, t. II. Un architecte de Musée*, [Musée de Peinture et de Sculpture, Grenoble, 27 janvier-15 mars 1983], Grenoble, Musée de Peinture, 1983, p. 59.

⁶DE BEYLIÉ, Léon, « Le Musée-Bibliothèque de Grenoble », In. DE BEYLIÉ, Léon, REYMOND, Marcel, *Le Musée de Grenoble, peintures, dessins, marbres, bronzes, etc.*, Paris, Librairie Renouard et Éd. H. Laurens, 1909, p. 9.

⁷DATA.BNF.FR, « Alexandre Debelle (1805-1897) », In. DATA.BNF.FR, *Des fiches de références sur les auteurs, les œuvres et les thèmes*, [en ligne] : « http://data.bnf.fr/12600291/alexandre_debelle/ », consulté le 21 juin 2018.

l'école. L'idée de construire un bâtiment pour entreposer les fonds d'œuvres et d'ouvrages se constitua mais le projet était toujours repoussé. La visite de Napoléon III, à Grenoble, en 1860, permit d'envisager durablement le projet, puisque celui-ci accorda une subvention pour l'édification de nouveaux locaux, grâce à la demande de Hyacinthe Gariel¹. Le Maire, à cette époque, Eugène Gaillard, demanda donc à Alexandre Debelle et Hyacinthe Gariel, d'édifier les premiers éléments de la programmation de l'institution, ce qui était exceptionnel pour l'époque². Les deux conservateurs, qui devaient établir le projet ensemble, prévoyèrent un musée et une bibliothèque dans le même édifice.

En effet, le projet d'un monument commun fut exempt de toutes contre-propositions et accepté³. En 1862, le Maire annonçait qu'il allait donner le projet d'architecture de l'édifice à un architecte parisien⁴, Charles-Auguste Questel (1807-1888)⁵, désigné officiellement le 29 décembre 1862.

Dans *Simple Notes...*, Hyacinthe Gariel édite un vrai dessin d'architecture du projet.

En effet, son dessin fut coté et accompagné de commentaires. Ce qui est intéressant à voir c'est qu'en tant que bibliothécaire, il partage le musée et la bibliothèque en deux parties égales en prévoyant une grande galerie éclairée zénithalement. La bibliothèque dirigée par Gariel comportait également une collection d'objets d'art (bustes, médailles, autographes, etc.) car il prévoyait une galerie qui exposerait ces objets rares.⁶

En 1863, Charles-Auguste Questel envoya son « avant-projet » où il prévoyait de construire des salons carrés pour les tableaux⁷ avec une même division en trois espaces pour la bibliothèque (une salle de lecture et deux magasins à la suite).⁸

Cependant, les deux conservateurs critiquèrent le projet car pour Alexandre Debelle, les surfaces des murs pour accrocher les tableaux étaient trop limitées⁹. Pour Hyacinthe Gariel, l'imitation de la bibliothèque sur le modèle de la bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris ne

¹SIMONNET, Cyrille, *ibid.*, p. 15.

²SIMONNET, Cyrille, *ibid.*, p. 19.

³SIMONNET, Cyrille, *op. cit.*, p. 21.

⁴SIMONNET, Cyrille, *ibid.*, p. 22.

⁵DATA.BNF.FR, « Charles-Auguste Questel (1807-1888) », *ibid.*

⁶SIMONNET, Cyrille, *ibid.*, p. 26.

⁷SIMONNET, Cyrille, *ibid.*, p. 32.

⁸SIMONNET, Cyrille, *ibid.*, p. 34.

⁹SIMONNET, Cyrille, *ibid.*, p. 36.

convenaient pas, car, selon lui, l'organisation des ouvrages dans cette bibliothèque a été mal fait (le décor a été préféré à l'espace)¹.

Charles-Auguste Questel dut donc revoir le projet qu'il déposa lui-même, le 3 mai 1863, lors de la deuxième réunion sur le Musée-Bibliothèque². Dans ce second avant-projet, il prévoyait pour le musée trois salons, avec celui du milieu plus grand que les autres. Pour la bibliothèque, il reprit l'essentiel du plan de Hyacinthe Gariel, où il garda la grande galerie voulut par celui-ci³. L'avant-projet fut confirmé officiellement par le Maire, Eugène Gaillard, le 15 mai 1863 et Charles-Auguste Questel commença l'établissement du projet avec les dessins d'architecture et les informations techniques de l'édifice.⁴

Le Musée-Bibliothèque de Grenoble exposa donc les objets d'art du Musée et les œuvres littéraires de la Bibliothèque (qui fut composée d'objets d'art aussi) ensemble. Comme à l'époque, l'Histoire fut une matière qui commençait à se développer, les objets qui lui servaient d'instruments pour éduquer, à savoir les objets d'arts et les livres, étaient particulièrement précieux. Leur exposition fut importante donc il fallait qu'ils soient unis dans un un même monument afin de montrer l'enrichissement culturel d'une ville, surtout dans les villes de "province".

Néanmoins, la Bibliothèque du Musée-Bibliothèque ne fut pas une bibliothèque de musée. En effet, le Musée, dès la construction a été pensé comme une institution indépendante à la Bibliothèque, tout comme la Bibliothèque a été pensée comme différente du Musée.

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, (et même lors de sa fondation), la Bibliothèque conserva des ouvrages dans toutes les matières, et pas seulement en arts. Bien que la Bibliothèque et le Musée furent deux institutions n'ayant rien à voir l'une avec l'autre (seul l'entrée est commune aux deux établissements), la relation entre les deux institutions à Grenoble, s'est donc construite, au moment de la constitution de leurs fonds, mais elle fut surtout conservée au moment de l'agrandissement de ceux-ci, même si cela fut une question d'économie ou parce que les deux institutions partageaient le même édifice au départ.

¹FOUCART, Bruno, « Questel et la Bibliothèque-Musée de Grenoble », In. CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET CAISSE NATIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES, *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'art français*, Paris, F. de Nobele, année 1975-1976, p. 286.

²SIMONNET, *op. cit.*, p. 43.

³SIMONNET, *ibid.*, p. 45.

⁴SIMONNET, *ibid.* p. 47.

3 - La Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine

Après l'acquisition de la bibliothèque de Monseigneur de Caulet par la ville de Grenoble, celle-ci s'enrichit de plus en plus, grâce à des personnalités grenobloises.

Par ailleurs, dans cette époque des Lumières, les académies permirent la construction de « bibliothèques-musées de nature encyclopédique, où l'on trouvait, dans les mêmes salles, tables pour les lecteurs, livres et collections diverses, tels globes terrestres et célestes objets archéologiques et ethnographiques »¹. Le docteur Gagnon, grand-père de Stendhal, suggéra donc, en 1773, d'ajouter des cabinets d'objets encyclopédiques, dont 1400 médailles offertes par le marquis de Belmont ; des objets archéologiques provenant d'Égypte et rapportés par Jean-Baptiste Mure, un grenoblois, consul au Caire et le médaillier des Antonins, comprenant 5413 objets grecs et romains. La Bibliothèque, qui avait déjà obtenu le statut de « bibliothèque publique », fut d'abord la propriété des souscripteurs, mais le décret du 8 pluviôse an XI (28 janvier 1803) instaura la municipalisation de la bibliothèque.²

Hyacinthe Gariel, quand il fut nommé conservateur, mena une vraie politique d'enrichissement et de modernisation des fonds.

En effet, les collections de la bibliothèque passèrent d'une collection d'amateurs savants à une collection plus professionnelle : en 1878, 75000 ouvrages d'histoire, 44000 de belles-lettres, 32000 ouvrages en sciences et arts, 9000 ouvrages de jurisprudence et 9000 également en rapport avec la théologie.³

La bibliothèque collectionna aussi les objets d'art comme le médaillier du marquis de Pina ; des meubles, émaux, faïences et porcelaines de la collection d'Auguste-Antoine Génin et des objets ethnographiques et de curiosités trouvés en France et dans d'autres pays (Nouvelle-Calédonie, Marquises, Tonga, etc.). Hyacinthe Gariel ajouta également au fonds, tous les ouvrages, manuscrits et objets en rapport avec le Dauphiné. C'est donc lui qui constitua le fonds Dauphinois que possède la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine aujourd'hui. Le fonds Dauphinois fut au départ constitué de 4000 manuscrits, un buste de terre de Barnave fait par Houdon, un buste de bronze de Casimir-Perier et un portrait de Lesdiguières. Ce fonds comprit 33593 objets.

¹VAILLANT, Pierre, *La Bibliothèque de Grenoble. Deuxième centenaire de sa fondation*, Grenoble, 1973, In. FAVIER, René, « 1772-2000, histoire de la bibliothèque municipale de Grenoble », *ibid.*, p. 10-11.

²FAVIER, René, *ibid.*, p. 11.

³FAVIER, René, *ibid.*, p. 13.

Quand la bibliothèque fut installée avec le musée au Musée-Bibliothèque, Hyacinthe Gariel classa les ouvrages avec un catalogue alphabétique sur fiches et fonda un atelier de reliure.

En 1939, les objets d'art de la Bibliothèque augmentèrent encore avec une série de 25000 photographies sur les Alpes, et le Sud-Est de la France, offert par la Société Dauphinoises d'amateurs photographes – SDAP -¹.

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, la bibliothèque conserva les collections municipales. Néanmoins, le développement des fonds obligea la bibliothèque à s'installer, en 1970, dans un édifice construit par l'architecte Jean Benoît. Cet édifice avait d'abord accueilli la bibliothèque universitaire, mais celle-ci fut déplacée à la cité universitaire lors de sa création.²La construction reçut donc le fonds de la bibliothèque du Musée-Bibliothèque.

La Bibliothèque du Musée-Bibliothèque, devenue la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, conserve encore quelques objets d'art acquis, ce qui en fait une Bibliothèque « collectionneuse d'objets d'art » comme celles dont nous avons déjà parlés.

En effet, les objets d'art de la Bibliothèque sont, évidemment, les manuscrits (qui sont entre objets d'art et ouvrage littéraire), les incunables et les imprimés, mais surtout, une gravure de François I^{er} découverte dans un imprimé en 1530, des dessins sur l'archéologie en Égypte des ouvrages de Vivant Denon et de Jean-François Champollion, un portrait de Stendhal par Pierre-Joseph Dedreux dit Dedreux-Dorcy, une illustration du carnet de croquis de Delacroix. Ce qui est important de soulever c'est que Delacroix fut contre la « limitation des genres » et, par ailleurs, il fut peintre mais fut aussi écrivain. La Bibliothèque comporte aussi un ouvrage d'art d'Henri Matisse, un coin monétaire gaulois et trois monnaies d'or dauphinoises, trois cartes à jouer (dont nous connaissons l'usage depuis l'année 1490 et qui devint très populaire pour les Dauphinois jusqu'au début du XIX^e siècle), des dessins de Grenoble par Philippe-Louis Parizeau et Diodore Rahoult, des dessins et photographies de la région dauphinoise³, mais aussi le cabinet des antiques offert en 1775, par l'abbaye de Saint-Antoine, avec les collections de l'ordre des Antonins.⁴

Les objets du cabinet des antiques de la Bibliothèque est composé d'objets égyptiens, des bronzes antiques (ou de la Renaissance), des armes anciennes de tous les pays et de toutes les périodes, de vases ou statuettes des civilisations anciennes, d'objets d'ethnologues mais aussi

¹FAVIER, René, *ibid.*, p. 13-14.

²FAVIER, René, *ibid.*, p. 16.

³JOCTEUR-MONTROZIER, Yves, *op. cit.*, p. 94 à 144.

⁴JOCTEUR-MONTROZIER, Yves, *ibid.* p. 165.

d'archéologie locale comme un bijou de la préhistoire nommée le « croissant de Jade (conservé au Musée de l'Ancien Évêché), des vases étrusques et grecs de la collection Campana, des objets gallo-romains trouvés dans les fouilles archéologiques du palais de Justice, en 1893, et des objets de la collection Camous de Vienne. Le général Léon de Beylié donna de nombreux objets d'art d'Orient.¹

En 1905, près de 1615 objets d'art furent exposés dans deux salles de la bibliothèque au Musée-Bibliothèque. Cependant, les objets ethnologiques furent donnés, ensuite, au Muséum d'Histoire naturelle. D'autres objets, comme un bronze de Vénus et le casque de chef découvert à Vézeronce (Isère), allèrent au Musée de l'Ancien Évêché.

En 1969-1970, quand la Bibliothèque s'installa dans l'édifice actuel, certains objets d'art furent répartis entre le Musée Dauphinois et le Musée des Beaux-Arts.

Nous pouvons également dire que la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine gère les collections d'un Musée, le Musée Stendhal et comprend aussi l'Arthothèque, qui permet au public d'emprunter des œuvres, comme ils empruntent des ouvrages.²

Les collections du musée furent constituées quelques années après les collections de la bibliothèque municipale, puis elles furent installées dans le même établissement.

En effet, les collections du musée furent réunies grâce au premier conservateur du musée, Louis-Joseph Jay, de 1796 à 1800 alors que les collections de la bibliothèque furent constituées, de 1725 à 1771, par Monseigneur Jean de Caulet. Au moment où le musée et la bibliothèque furent fondés en tant qu'institutions, les collections du musée et de la bibliothèque de Grenoble furent installées dans l'Ancien Collège des Jésuites.

C'est à partir des nominations d'Alexandre Debelle et de Hyacinthe Gariel comme conservateurs du musée pour l'un et de la bibliothèque pour l'autre que les collections, devenant de plus en plus grandes, durent être installées dans un autre établissement.

Les deux conservateurs furent d'accord pour garder le musée et la bibliothèque ensemble dans le même bâtiment. C'est là que fut construit le Musée-Bibliothèque de Grenoble.

¹JOCTEUR-MONTROZIER, Yves, *ibid.*, p. 165.

²JOCTEUR-MONTROZIER, Yves, *ibid.*, p. 165.

Donc, même à leur fondation, les collections du musée et de la bibliothèque de Grenoble furent ensemble, même si la bibliothèque était une bibliothèque encyclopédique et que le musée n'avait pas de bibliothèque. La bibliothèque avait, par ailleurs, un cabinet d'objets d'art comportant des bronzes antiques, des armes anciennes de tous pays et de toutes époques, des objets d'ethnologie et d'archéologie locales, etc. Certains objets furent donnés à d'autres musées de la ville comme au Musée Dauphinois ou au Musée des Beaux-Arts.

La bibliothèque et le musée continuèrent leur expansion et devinrent vite trop petite pour le Musée-Bibliothèque. La bibliothèque fut donc installée dans les anciens établissements de la bibliothèque universitaire mais continua à être une bibliothèque « collectionneuse d'objets d'art » car elle conserve maintenant des gravures, des dessins, des photographies, des affiches, etc.

II – La bibliothèque dans le nouveau musée

L'Ancien Musée de Peinture et de Sculpture resta dans l'ancien Musée-Bibliothèque et avait donc tout l'établissement à disposition.

Dans les années 1980, nous savons qu'il disposait d'un Centre de Documentation/Bibliothèque car Frédérique Simonot, bibliothécaire à l'Université Grenoble Alpes, a travaillé à la bibliothèque du musée pour remplacer la conservatrice, qui était également bibliothécaire.

La bibliothèque de l'Ancien Musée de Peinture et de Sculpture a aussi servi de salle de réunion pour les architectes qui établissaient les plans du futur musée.

Les architectes durent penser à organiser un espace pour la bibliothèque puisqu'elle fut ouverte en même temps que le nouveau musée en 1994.

Cette bibliothèque, contrairement au Centre de Ressources Marcel Sahut et à la Bibliothèque Thérès Husson, est ouverte à tout type de publics, tout comme la bibliothèque du musée Savoisien. La consultation est gratuite comme les bibliothèques des musées que nous avons abordé en partie II, et elle est libre, contrairement à ces dernières où la consultation se fait sur rendez-vous.

En plus des tâches de catalogage, de collection des dossiers d'artiste et sur l'art en général, et d'acquisitions et d'échanges, la bibliothèque permet aux chercheurs et universitaires de trouver les ouvrages nécessaires à leurs recherches.

1 - La bibliothèque du Musée de Peinture et de Sculpture au XX^e siècle

Quand la Bibliothèque municipale fut déplacée dans l'ancienne bibliothèque universitaire, l'ancien Musée de Peinture et de Sculpture disposa d'un Centre de Documentation/Bibliothèque, gérée par la Conservatrice du Musée.

Un entretien avec Madame Frédérique Simonot, qui a travaillé quelques mois à l'ancien Musée de Peinture et de Sculpture dans les années 1980, a permis de voir la manière dont le Musée était organisé mais également de voir que le musée mit en place un Centre de Documentation/Bibliothèque, les deux étant la même chose même si bibliothèque et centre de documentation sont différenciés au niveau administratif.¹

¹VOIR ANNEXE 4, p. 122 à 131. (p. 122 à 124).

En effet, à l'époque, Frédérique Simonot a travaillé au Musée pour remplacer la conservatrice-bibliothécaire pendant quelques mois.¹

Elle fut chargée des tâches de bibliothéconomie habituelles (commandes d'ouvrages et de réception, traitement, prêt), les échanges entre musées, le traitement documentaire servant à collectionner des cartons d'invitation etc. afin de constituer des dossiers d'artistes.²

Cette bibliothèque était une bibliothèque spécialisée en art, gérées par la conservatrice-bibliothécaire et une aide. Le but principal était d'aider les conservateurs dans leurs recherches ainsi que les étudiants (dans toutes les matières) et les chercheurs.

En effet, les conservateurs, pour organiser une exposition, regardaient les ouvrages qui étaient intéressants pour eux dans la bibliothèque. S'ils avaient repérés un ou plusieurs ouvrages, ailleurs, dans le réseau des bibliothèques de la ville, Frédérique Simonot faisait une demande de prêt.³

Les échanges avec d'autres bibliothèques se faisaient avec les bibliothèques spécialisées de la région et les bibliothèques municipales de la ville. La bibliothèque pouvait aussi faire des demandes en Suisse, en Allemagne etc., car, pour l'organisation d'une exposition d'un artiste en particulier, elle savait où se trouvait les œuvres de cet artiste, donc elle faisait directement des demandes de prêts à ces musées. Par ailleurs, la bibliothèque avait un réseau de contacts qui passait par les directeurs de musées, les responsables des bibliothèques, les personnels, les artistes eux-mêmes etc. Les acquisitions étaient des ouvrages qui couvraient un peu tout en Histoire de l'Art afin de mettre à disposition des références solides pour les professionnels.⁴

L'évolution que Frédérique Simonot a pu voir quand elle travaillait là-bas, c'est la conception du projet du futur musée (le musée de Grenoble actuel).

En effet, elle a pu voir comment s'est établit les réflexions autour des installations des œuvres dans le musée, leurs éclairages, la circulation autour d'elles, leur organisation (par thèmes ou par chronologie), mais aussi voir, en parallèle, le quotidien dans un musée (le personnel qui

¹VOIR ANNEXE 4, p. 122 à 131. (p. 122 à 123).

²VOIR ANNEXE 4, p. 122 à 131. (p. 123 à 124).

³VOIR ANNEXE 4, p. 122 à 131. (p. 123 à 124 et p. 127).

⁴VOIR ANNEXE 4, p. 122 à 131. (p. 126 à 127).

s'occupe de l'accueil des publics, celui qui s'occupe du traitement des œuvres, de leurs déplacements, de leurs restaurations, etc.).¹

2 - Le chantier du nouveau musée et la place de la bibliothèque

L'entretien avec Frédérique Simonot a permis de constituer les éléments de la construction du nouveau Musée de Grenoble.

En effet, selon Frédérique Simonot, les architectes se servaient de la bibliothèque comme lieu de concertations, pour déterminer la muséographie du nouveau musée. Ils se réunissaient avec les conservateurs, non pas dans le bureau du directeur, mais dans la bibliothèque car il y avait de la lumière grâce à la verrière, une grande table pour étaler les plans, donc ils ont de fait penser à faire une bibliothèque. Elle nous dit également que ce qui a été rapidement décidé, c'est de diviser l'espace du nouvel établissement en deux : un espace pour les expositions temporaires et un espace pour les expositions permanentes. Les architectes ont réalisés des tests sur des maquettes avec les œuvres à l'échelle.²

Les architectes, Olivier Félix-Faure, Antoine Félix-Faure et Philippe Macary, formant le « Groupe 6 », ont été choisis lors d'un concours, en 1987, pour la construction du nouveau musée.³

Dans leur projet, ils avaient prévu 65000 m² pour les collections permanentes, 1000 m² pour les collections temporaires, un auditorium de 270 places, des ateliers pour enfants mais aussi une librairie et un restaurant, en plus de la bibliothèque, bien sûr et d'un centre de documentation, mais aussi le cabinet des dessins ou cabinets des arts graphiques installé dans la Tour de l'Isle datant de 1396.⁴

Quant à la bibliothèque, elle a été fondée en même temps que le nouveau musée, qui a ouvert en janvier 1994. Elle se trouve au premier étage du musée, entre l'espace de la Société des Amis du Musée de Grenoble et la Conservation au deuxième étage. Le bibliothécaire, Gérard Ponson, assure la gestion et l'organisation de la bibliothèque. Le fonds de la

¹VOIR ANNEXE 4, p. 122 à 131. (p. 131 à 131).

²VOIR ANNEXE 4, p. 122 à 131. (p. 128 et 130 à 131).

³MUSEE DE GRENOBLE, « Une architecture sur-mesure », In. VILLE DE GRENOBLE, Accueil, [en ligne] : « <http://www.museedegrenoble.fr/1052-un-espace-concu-pour-les-collections.htm> », consulté le 23 juin 2018.

⁴MUSEE DE GRENOBLE, *ibid.*

bibliothèque comporte 59000 ouvrages et 120 titres de périodiques (70 en cours) français et étrangers. Elle est composée d'une salle de lecture d'à peu près 36 places. Comme la bibliothèque spécialisée de l'ancien Musée de Peinture et de Sculpture, elle expose les ouvrages et revues récemment acquis mais aussi les ouvrages en rapport avec l'exposition temporaire en cours dans le musée.¹

3 - Les missions des agents et les services de la bibliothèque

Les collections documentaires de la bibliothèque sont mises à la disposition d'un public d'étudiants (surtout en Histoire de l'art), de chercheurs, d'enseignants (primaire, secondaire, enseignement supérieur, etc.) mais aussi des amateurs d'art et aux visiteurs du musée. Elles permettent également aux conservateurs de se renseigner afin de préparer une exposition ou aux médiateurs pour préparer des visites guidées mais constitue aussi une ressource pour les autres services du musée (service des publics, documentation, communication, etc.).²

La bibliothèque a pour fonction de conserver les ouvrages, surtout les ouvrages rares (livres anciens, livres d'artistes).

Les services de la bibliothèque sont la consultation des fonds (ouvrages, presse spécialisée, DVD, cassettes vidéo etc.) mais aussi un accès à internet pour la consultation du catalogue en ligne notamment.³

Le bibliothécaire est chargé, lui, d'accueillir le public tous les après-midi sauf le mardi et le samedi. Avec le catalogage, les collections de dossiers d'artistes et les acquisitions, dons/legs et échanges, tâches que nous détailleront plus tard, la bibliothèque s'occupe de l'abonnement aux périodiques en relation avec les thèmes de ses collections.

En effet, la bibliothèque fait appel à une agence d'abonnement spécifique, Swets, pour gérer quelques revues dont le renouvellement se fait tous les ans. Les autres sont gérées directement avec les éditeurs.⁴

¹MUSEE DE GRENOBLE, « La bibliothèque », *ibid.*

²LABRE, Angelina, *La bibliothèque du Musée de Grenoble. Bilan et perspectives, juin 2014. Rapport.* Grenoble, Bibliothèque André Chastel, 2014, p. 2.

³LABRE, Angelina, *ibid.*, p.2

⁴LABRE, Angelina, *ibid.*, p. 4.

Chaque numéro passe par le « bulletinage » et les numéros que la bibliothèque ne reçoivent pas sont commandés sur une interface web qui donne accès directement aux éditeurs. ¹

Au XX^e siècle, le musée était toujours installé dans l'ancien Musée-Bibliothèque mais il comportait une bibliothèque et ce fut même le conservateur qui la dirigeait.

En effet, le conservateur, avec une aide, s'occupait de l'acquisition des ouvrages de la bibliothèque, des nouveaux ouvrages à acquérir et de la collection des documents d'artistes. Un entretien avec Mme Frédérique Simonot nous donne un aperçu de la bibliothèque du musée dans les années 1980, car elle y travailla pendant quelques mois.

Nous pouvons donc remarquer que le musée, avant qu'il ne soit déplacé dans le nouvel établissement de 1994, avait déjà une bibliothèque. Mme Frédérique Simonot a également vu les architectes du nouveau musée se réunir dans la bibliothèque, qui décidèrent, peut-être à ce moment, d'installer une bibliothèque dans le nouveau musée.

Dans le musée aujourd'hui, la bibliothèque André Chastel est un peu plus grande que la bibliothèque de l'Ancien Musée de Peinture et de Sculpture car elle comporte à peu près 36 places assises, alors que la bibliothèque de l'Ancien Musée de Peinture et de Sculpture ne comportait que 25 places environ. Elle possède un fonds de 59000 ouvrages et 120 périodiques. La Bibliothèque André Chastel a également les mêmes fonctions que les bibliothèques de musée dont nous avons parlé : le catalogage, la collection de dossiers d'artistes et l'enrichissement des fonds avec la consultation de tous les publics.

¹LABRE, Angelina, *op. cit.*, p. 4.

III – Le lien entre musée et bibliothèque : les tâches de la bibliothèque

La bibliothèque du musée de Grenoble est nécessaire car elle comporte les ouvrages qui vont servir à organiser une exposition ou à documenter une œuvre récemment achetée.

Les tâches de catalogage, d'abord, vont ainsi permettre de référencer ces ouvrages pour que les conservateurs et les médiateurs, mais aussi le public, puissent les retrouver plus facilement.

Par ailleurs, les tâches de collection des dossiers d'artistes et sur l'art en général, informent sur les œuvres des collections pour les chercheurs et universitaires, entre autres.

Les acquisitions, dons/legs et les échanges ont pour fonction de s'adjoindre au fonds de la bibliothèque pour avoir les ouvrages essentiels à l'organisation d'une exposition, s'ils ne sont pas dans la collection.

1 - Catalogage

Tout d'abord, pour effectuer le catalogage d'un ouvrage à la bibliothèque du musée de Grenoble, une recherche est effectuée dans le catalogue du fonds de la bibliothèque, pour éviter de faire plusieurs notices pour un même ouvrage. Elle se fait avec le logiciel Portfolio (P7) édité par l'entreprise BIBLIOMONDO.

En effet, le logiciel Portfolio est un SIGB (Système Intégré de Gestion des Bibliothèques) qui permet de gérer les acquisitions, la circulation, les périodiques mais surtout le catalogage.¹

La recherche de l'ouvrage se fait par titre, auteur, ISBN, etc. Il se peut qu'il n'y ait pas de résultats mais l'ouvrage se trouve peut-être dans la base de données donc, la recherche se fait aussi par la zone Z39.50.

¹BIBLIOMONDO, « Système Intégré de Gestion des Bibliothèques », In. BIBLIOMONDO, Accueil, [en ligne] : « <https://new.bibliomondo.com/sigb> », consulté le 23 juin 2018.

En effet, la zone Z39.50 est un protocole de la norme internationale ISO (ISO 23950)¹ pour permettre la recherche et l'import des notices d'ouvrages qui se trouvent dans la base de données de différentes bibliothèques².

Ensuite, par rapport à la fiche papier qui détaille les informations qui doivent obligatoirement figurer dans la notice numérisée, on cherche aussi dans les catalogues en ligne de la Bibliothèque nationale de France, du SUDOC, de l'INHA, de la base ELECTRE, de la Bibliothèque Kandinsky, etc. pour voir comment celles-ci ont établi leur notice de l'ouvrage.

Normalement, l'ouvrage devrait apparaître dans les catalogues en ligne de ces bibliothèques, surtout pour la Bibliothèque nationale de France et le SUDOC (et bibliothèque Kandinsky pour les catalogues d'exposition d'art contemporain) mais s'il n'y a aucune information sur l'ouvrage recherché dans les catalogues en ligne, on cherche des informations sur des sites internet de référence. Dans le cas où il n'y aurait que très peu ou pas d'informations sur Internet, on établit une nouvelle notice bibliographique pour l'ouvrage en se basant sur la fiche papier de référence et aussi sur la page de titre de l'ouvrage.

Ensuite, on ajoute au fur et à mesure les informations sur l'ouvrage et pour les informations l'auteur/les auteurs ou la ou les institutions (date de naissance/date de fondation, statut/fonctions, etc.), on cherche le plus souvent dans le catalogue des auteurs sur le site de la BnF.

En effet, sur son site, la BnF comprend un catalogue d'auteurs classé par ordre alphabétique composé des notices sur les auteurs/artistes/institutions avec leur date de naissance/fondation, leur(s) statut(s) et fonction(s), etc., mais si le catalogue ne comprend pas la notice de l'auteur/artiste/institution, on fait une recherche sur Internet.

Quand il y a plusieurs auteurs ou institutions, on doit mettre au moins trois auteurs et quand il n'y a pas beaucoup d'informations, dans la mention de responsabilité, on rajoute le nom des préfaciers, traducteurs, etc.

Ensuite, après avoir vérifié et corrigé les erreurs, on met un code-barre qui permet d'afficher tous les renseignements de l'ouvrage (cote, disponibilité, etc.), quand le public fait une recherche dans le catalogue en ligne, puis, on ouvre la fenêtre « Exemplaires » afin

¹BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, « Z39.50 », In. BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, Accueil, [en ligne] : « http://www.bnf.fr/fr/professionnels/protocoles_echange_donnees/a.proto_z3950.html », consulté le 23 juin 2018.

²VOIR ANNEXE 5, p. 132 à 135. (p. 133 à 133 et 135).

d'enregistrer la notice et de repérer l'exemplaire de l'ouvrage dans le fonds de la bibliothèque ou en salle. On passe une douchette sur le code-barre pour enregistrer le numéro d'enregistrement de l'ouvrage puis on renseigne les champs comme la cote, le numéro de document, la localisation, etc. Ensuite on sauvegarde et après, l'ouvrage est catalogué (si on cherche l'ouvrage dans le fonds des collections, il apparaîtra dans les résultats).

Au cours du stage, le catalogage s'est fait sur les catalogues d'exposition du fonds ART CONTEMPORAIN/FRANCE du 20^e siècle. À partir de 2013, tous les ouvrages sont informatisés mais il y avait 404 ouvrages non-informatisés.

En effet, un dossier Excel était enregistré et présentait les colonnes pour le titre, le ou les auteurs, le ou les éditeurs, la date de catalogage et le numéro du document (numéro du code-barre).¹

2 - Dossiers d'artistes

Nous l'avons vu, les dossiers d'artistes sont une des tâches de la bibliothèque.

Effectivement, le musée conserve des dossiers d'artistes ou des dossiers documentaires sur l'art en général. Gérard Ponson, aidé par les stagiaires du musée, collectionne des cartons d'invitation, des articles de journaux, etc. sur des artistes et sur les expositions en rapport avec ces artistes. Les documents de tous supports (vidéos, etc.) sont collectionnés comme par exemple, une paire de pantoufles, correspondant à une œuvre, est conservée, car elle fait partie de l'œuvre. Tout ce qui est en rapport avec des artistes, des mouvements, etc. est collectionné puis communiqué aux chercheurs ou universitaires, qui ensuite trient ce dont ils ont besoin comme informations. Ces dossiers ne sont pas numérisés mais selon Gérard Ponson, le bibliothécaire qui a assisté à une convention de bibliothécaires, il a rencontré des bibliothécaires qui numérisaient ces dossiers d'artistes/d'art.²

Le classement des dossiers d'artistes ou d'art se fait par mouvement (art moderne, abstraction géométrique, art abstrait XX^e siècle, art américain, etc.), thèmes (spoliation des œuvres d'art, vidéos, punk, muséologie/muséographie, patrimoine en France, etc.), périodes

¹VOIR ANNEXE 12, p. 149.

²VOIR ANNEXE 9, p. 146 ET ANNEXE 10, p. 147.

(Préhistoire : grottes de Chauvet, grottes de Carnac, etc.), lieux (Paris : musées, etc. ; Grenoble : musées, etc. ; etc.), etc.¹

3 - Acquisitions, dons/legs et échanges

Pour les acquisitions, la responsabilité des achats revient à Sophie Bernard, qui s'en occupe depuis deux ans. Elle organise trois sessions d'acquisitions par an en rapport avec les expositions dans les grands musées parisiens mais aussi des achats sur des essais, etc. Elle réunit le service Conservation puis ils établissent, ensemble, une liste d'achats de choix raisonnables (le budget pour les acquisitions est de 5000 euros), puis, Gérard Ponson, vérifie qu'il n'y a pas déjà l'ouvrage dans la réserve.²

Il y a deux types d'acquisitions : les acquisitions courantes et les acquisitions rétrospectives et ponctuelles.

Les acquisitions courantes sont les acquisitions que la bibliothèque fait, parmi différentes sources (*Livres Hebdo*, *Le Journal des Arts*, sites web des musées et des bibliothèques spécialisées comme la *Tribune de l'Art* ou *CODART*, les catalogues d'éditeurs internationaux etc.) et qui correspond aux acquisitions régulières d'enrichissement des fonds. Les ouvrages essentiels sont acquis en priorité alors que les autres sont inscrits sur une liste d'achats à définir plus tard par rapport au budget.³

Les acquisitions rétrospectives et ponctuelles se font dans le cadre de l'organisation d'une exposition, et qui servent à la recherche des conservateurs et des médiateurs, mais aussi pour faire en sorte que le fonds soit complet. Les sources pour les achats, dans ce cas, se font en fonction des recherches que la conservatrice fait sur l'artiste ou sur le sujet de l'exposition. Ces recherches sont des recherches bibliographiques spécifiques, sur Internet, ou ailleurs (dans les bibliographies d'ouvrages ou de catalogues d'exposition) qui permettent de voir quels ouvrages (monographies, revues, etc.) seraient nécessaires à la bibliothèque.⁴

¹VOIR ANNEXE 9, p. 146.

²VOIR ANNEXE 7, p. 138 à 141. (p. 138 à 139).

³LABRE, Angelina, *op. cit.*, p. 3. (note de bas de page).

⁴LABRE, Angelina, *op. cit.*, p. 3.

Les acquisitions se font soit avec la librairie Descours à Lyon qui est spécialisée dans les ouvrages rares et épuisés, soit avec la librairie Le Square à Grenoble ou autres pour les ouvrages récents.

Ensuite, le musée envoie la liste des acquisitions à la librairie qui envoie un devis à l'administration. Le musée le valide et envoie un bon de commande, qui signifie que la bibliothèque va commander les ouvrages puis être payée car elle renvoie une facture.¹

En stage, il a été demandé de faire un tableau des nouvelles acquisitions : recherche dans *Livres Hebdo* des nouvelles éditions d'ouvrages, sélection des ouvrages pouvant être nécessaires au musée puis inscription dans un tableau Excel (titre, auteur, date de parution, l'ISBN, si une bibliothèque de la ville l'a et le prix).²

En ce qui concerne les dons/legs, il y en a très peu. Pendant le stage, la bibliothèque du musée a reçu le don d'une dame, M^{me} Vermorel, qui a partagée ses ouvrages entre la bibliothèque du musée et la bibliothèque universitaire. Une liste dans le logiciel Excel a été établit pour vérifier les informations sur ces ouvrages (les doubles, les ouvrages en rapport ou non avec les collections, etc.).³

Récemment, Sophie Bernard a reçu un don d'une fondation, la Fondation Gaston Bertrand, qui lui proposait des catalogues d'exposition et de monographie sur cet artiste, dans le but de promouvoir cet artiste car c'est un artiste belge contemporain et que le musée est un musée d'art moderne et contemporain qui possède des œuvres de l'art belge.⁴

Au cours du stage, une dame, Mme Vermorel, a fait un don au musée et en même temps à l'Université. Les ouvrages devaient donc être sélectionnés pour repérer les ouvrages en rapport avec les collections du musée et pouvant intéresser celui-ci. La sélection des ouvrages comprenait la vérification des doubles dans la Réserve, la recherche d'informations sur ces ouvrages dans ELECTRE, la présence dans une autre bibliothèque de la ville, etc.

¹VOIR ANNEXE 7, p. 138 à 141. (p. 138 à 139).

²VOIR ANNEXE 11, p.. 148.

³VOIR ANNEXE 13, p. 150.

⁴VOIR ANNEXE 7, p. 138 à 141. (p. 139 à 140).

Un tableau Excel présente les colonnes pour l'auteur, le titre, l'éditeur, la date, la notice dans Portfolio (P7) si le musée l'a déjà, si une bibliothèque de la ville l'a, les remarques (acquis ou non acquis, pas de date, pas d'éditeur, etc.) et la cote ainsi que la vérification dans la Réserve.¹

Pour les échanges, selon Sylvie Portz, assistante de l'administration qui a la responsabilité de faire les échanges, quand le musée fait une exposition d'art classique, il envoie le catalogue d'exposition dans des musées des Beaux-Arts, mais si le musée organise une exposition d'art moderne ou contemporain, il envoie le catalogue d'exposition dans les musées d'art moderne et contemporain, donc le musée n'envoie pas des catalogues d'expositions à tous les musées en France, il sélectionne les musées en fonction du thème de l'exposition. En échange, le musée de Grenoble demande aux autres musées ce qu'ils proposent comme ouvrages.²

Les échanges ne se font pas toujours avec des catalogues d'expositions. En effet, quand les conservateurs ont besoin d'un catalogue d'exposition qui ne se trouve pas dans la bibliothèque mais dans un autre musée, le musée de Grenoble fait une demande à ce musée et en échange, il propose à l'autre musée une liste des publications qui se trouvent dans la bibliothèque du musée pour qu'il choisisse ce qu'il voudrait comme ouvrages. Les conservateurs demandent aussi à des bibliothèques spécialisées (bibliothèque Forney, bibliothèque du Centre Georges Pompidou, bibliothèque Kandinsky, Bibliothèque nationale de France à Paris), qui ne leur envoient pas l'ouvrage mais simplement des copies des pages qui intéressent les conservateurs. Les musées numérisent ces copies puis les renvoient aux bibliothèques.³

Avant, les échanges se faisaient spontanément, et c'est Gérard qui choisissait dans la liste des publications proposées par les autres musées mais maintenant, comme Sophie Bernard doit gérer la bibliothèque, c'est elle qui choisit.

Quand une exposition nécessite des prêts d'œuvres à l'étranger (mais aussi en France), le musée, en retour, envoie le catalogue d'exposition à ce musée comme remerciement de l'autorisation du prêt.⁴

¹VOIR ANNEXE 13, p. 150.

²VOIR ANNEXE 8, p. 142 à 145. (p. 142 à 143).

³VOIR ANNEXE 8, p. 142 à 145. (p. 144).

⁴VOIR ANNEXE 8, p. 142 à 145. (p. 143-144).

Le musée peut également recevoir l'ouvrage d'un éditeur ou autres, quand une ou des images sur une œuvre du musée est reproduite dans cet ouvrage et que le musée l'autorise à utiliser ces images. Les échanges se font pour enrichir le fonds mais aussi pour les chercheurs ou les universitaires qui ont besoin d'un catalogue d'exposition pour leurs recherches. Tous les échanges sont enregistrés dans un fichier informatique, qui comprend les ouvrages empruntés et ceux envoyés. La liste des publications disponibles est aussi adaptée en fonction des achats que fait régulièrement le musée ou d'autres échanges.¹

Ensemble, le catalogage, l'acquisition de nouveaux ouvrages et l'établissement de dossiers d'artistes permettent d'aider deux des services essentiels du musée, la Conservation et la Médiation.

En effet, le stage effectué à la Bibliothèque André Chastel a permis de mieux comprendre ces différentes tâches par rapport au travail du musée.

Ainsi, le tableau des rétroconversion permet de référencer les ouvrages et catalogues d'exposition pour l'organisation des expositions et les visites guidées.

Les dossiers d'artistes et les dossiers sur l'art en général réunit toutes les informations sur les œuvres ou artistes ou sur l'art en général, pour compléter le fonds d'ouvrages.

Les acquisitions, dons/legs et échanges, font également un travail d'enrichissement des collections de la bibliothèque pour aider à documenter les nouvelles œuvres et pour l'organisation des expositions.

¹VOIR ANNEXE 8, p. 142 à 145. (p. 145). Pour les échanges d'ouvrages pour la reproduction d'une image d'une ou des œuvres du musée, à voir avec Sylvie Portz.

Conclusion

Ayant une origine commune, les musées et les bibliothèques sont donc déjà très proches dès leur origine antique en tant que collection et jusqu'à l'époque classique par les cabinets de curiosités, qui rassemblent ouvrages et objets d'art dans une même perspective.

À la Révolution, les valeurs de partage et d'égalité fondent les musées et les bibliothèques en tant qu'institutions culturelles pour être établit dans toute la "province". Même si Paris est la première ville à voir des musées et des bibliothèques se bâtir grâce aux confiscations des collections du roi, des collections des nobles et des fonds des associations religieuses de l'Ancien Régime, avec les prises de guerre, les villes de "province" construisent également des établissements pour les collections d'ouvrages et d'objets d'art qui lui sont apportés par l'État.

En effet, des dépôts d'objets d'art et d'ouvrages sont constitués à Paris dont les objets sont inventoriés et placés d'abord dans les futures musées et bibliothèques de la ville, et ensuite, envoyés par l'État aux autre villes de la nation.

C'est à cette époque que les musées et les bibliothèques sont constitués ensemble, pour évoluer et s'unir au XIX^e siècle.

Puisque, grâce aux Expositions universelles mais aussi à l'esprit encyclopédique qui prennent forme, les musées et bibliothèques de France agrandissent leurs collections pour inclure tous types d'objets.

En effet, les musées des Beaux-Arts voient des musées d'Art et Traditions populaires, des musées d'ethnologie ou des musées d'archéologie, par exemple, être fondés et exposer des objets sur différents arts, autres que les arts premiers, et de type encyclopédique. Les bibliothèques, elles, suivent les musées en présentant des ouvrages en rapport avec ces objets encyclopédiques.

Le XIX^e siècle est aussi le siècle qui, au niveau de l'architecture, les musées et les bibliothèques sont réunis dans un même établissement afin de mieux constituer l'esprit de regroupement des savoirs universels à un public plus élargit.

Cependant, les bibliothèques et les musées, aux périodes d'après, se constituent de manière différentes : tandis que les musées doivent se moderniser et exposer l'art de l'époque

contemporaine, les bibliothèques, en parallèle, agrandissent leurs fonds pour comprendre des documents de tous supports (Vidéo, CD, etc.), devenant ainsi des médiathèques pour ce qui concerne les bibliothèques publiques.

En effet, les bibliothèques se spécialisent dans plusieurs domaines et particulièrement en art, ce qui amène les musées, qui ont besoin de d'ouvrages sur leurs collections, à avoir une bibliothèque.

Cette fondation des bibliothèques d'art implique une l'organisation spécifique des ouvrages d'art divisés en plusieurs catégories et sous-catégories des thèmes artistiques. L'ouvrage qui se présente donc, et qui est un des éléments essentiels du lien entre musées et bibliothèques, est le catalogue d'exposition. Mais celui-ci fait partie de la bibliothèque de musée qui est en elle-même nécessaire pour lui.

En effet, des musées comme le Musée Marcel Sahut, le musée Savoisien ou le Musée Hector Berlioz ont besoin d'une bibliothèque pour informer le public mais surtout pour informer les conservateurs et médiateurs dans leur travail, enrichir le fonds par différentes sources sur les dossiers d'artistes et dossiers sur l'art en général, mais acquérir également des ouvrages pour renseigner toujours plus sur leurs collections au public par les acquisitions, les dons/legs et les échanges entre bibliothèques de musées.

Un des musées en "province" le plus complet au niveau de la bibliothèque d'art est la bibliothèque André Chastel du Musée de Grenoble.

En effet, celle-ci est nécessaire au musée par ses fonctions de catalogage, qui permet d'inventorier les ouvrages du fonds et les diffuser auprès du public et des conservateurs et médiateurs (deux des services les plus essentiels du musée), par ses fonctions de collection de dossiers d'artistes et de dossiers sur l'art en général composés de tous types de supports et même des objets, afin de documenter ses collections et les œuvres du musée, et par ses fonctions d'acquisitions ou dons/ legs et échanges d'ouvrages pour permettre aux conservateurs et médiateurs de réaliser les fonctions essentielles du musée, l'organisation des expositions et l'information aux publics sur les collections du musée. Tout cela faisant de la bibliothèque une partie indissociable de l'institution muséale.

Les collections d'objets artistiques et d'objets littéraires, puis l'institution des musées et des bibliothèques constituent un lien, et un lien qui unit l'une dans l'autre car toutes deux étant nécessaires l'une pour l'autre.

Table des annexes

Annexe 1 : Entretien de Ressources du Musée Marcel Sahut	103 à 111
Annexe 2 : Entretien bibliothèque du Musée Savoisien.....	112 à 116
Annexe 3 : Entretien Bibliothèque Thérèse Husson du Musée Hector Berlioz.....	117 à 121
Annexe 4 : Entrevue Bibliothèque de l'ancien Musée de Peinture et de Sculpture de Grenoble.....	122 à 131
Annexe 5 : Entretien Bibliothèque André Chastel (La bibliothèque et le musée et le catalogage).....	132 à 135
Annexe 6 : Entretien Bibliothèque André Chastel (Les dossiers d'artistes).....	136 à 137
Annexe 7 : Entretien Bibliothèque André Chastel (Les acquisitions et dons/legs).....	138 à 141
Annexe 8 : Entretien Bibliothèque André Chastel (Les échanges).....	142 à 145
Annexe 9 : Classement des dossiers sur l'art (bibliothèque André Chastel).....	146
Annexe 10 : Classement des dossiers d'artistes (bibliothèque André Chastel).....	147
Annexe 11 : Tableau des acquisitions fait en stage (5 juin-28 juillet 2017).....	148
Annexe 12 : Tableau de catalogage des catalogues d'exposition	149
Annexe 13 : Tableau des ouvrages du don de M ^{me} Vermorel.....	150

Annexe 1 : Entretien Centre de Ressources du Musée Marcel Sahut

Entretien par téléphone avec Chloë Raymond, conservatrice-bibliothécaire, à Grenoble, le 7 juin 2018.

1. De quelle formation êtes-vous ? [elle m'a dit, au début de l'entretien, qu'elle était conservatrice du musée et qu'elle gérait aussi le bibliothèque, mais qu'elle n'avait pas une formation en bibliothèque] ?

Chloë Raymond : J'ai fait un cursus Histoire/Histoire de l'art jusqu'en M1. Après j'ai suivi des cours de M2 Métiers du Patrimoine et Archéologie option Patrimoine, et là, on avait des cours des intervenants sur tout ce qui était conservation, droit du patrimoine, des collectivités, conservation, restauration sur les musées. Ensuite, j'ai passé les concours de la fonction publique territoriale, que j'ai obtenu, et ensuite j'ai commencé à travailler.

2. Est-ce que le Centre de Ressources aide-t-il d'une certaine manière le musée ?

C.R. : Oui. En fait, c'est un peu des deux, c'est-à-dire, qu'il y a un fonds qui avait été constitué, il y a très longtemps sur des ouvrages qui ont un rapport avec les collections, donc il y a certains ouvrages : par exemple, sur des estampes japonaises du musée, il y a un ouvrage qui a été édité par la bibliothèque de Limoges, mais, je crois, affilié à la BnF, qui nous a permis d'identifier certaines de nos estampes japonaises, et notamment une estampe de [Hiroshige] Tokaido. Après, oui, là, pour l'instant, l'idée c'est effectivement d'acheter des ouvrages qui servent à documenter les œuvres, car nous n'avons pas de dossiers d'œuvres, et, après élargir le contexte. En fait, clairement, l'idée c'est que le musée soit aussi un pôle de référence dans son domaine, et alimente le Centre de Ressources, en fonction des collections. Mais la bibliothèque n'a pas servi à constituer le musée et inversement.

2. En tant que conservatrice, vous servez-vous des fonds du Centre, pour organiser les expositions ?

C.R. : Oui, et comme c'est un petit peu lacunaire, ce que je fais, c'est que j'achète aussi des ouvrages en rapport avec le sujet, et je les fait entrer dans le Centre de Ressources directement. C'est comme cela que ça se constitue. Après, comme notre musée est fondé sur le don des collections et des œuvres d'un artiste à la Ville, et que sa dernière demeure est en vente, ainsi que sa bibliothèque qui ne contient que des livres d'art, on va certainement, entre guillemets, récupérer le fonds de sa bibliothèque (car elle atteste de ses sources d'inspiration) pour vraiment faire le parallèle entre ses œuvres (ses collections) et sa bibliothèque personnelle. Mais ce n'est pas encore sûr. Et alors, le moment venu, je pense que je ferais appel à un stagiaire en bibliothèque, pour venir nous aider sur le classement.

3. Comment êtes-vous arrivé à prendre la responsabilité du Centre de Ressources ?

C.R. : En fait si vous voulez, physiquement, ce n'est pas dissocié. Dans mon bureau [de conservatrice], il y a le Centre de Ressources, donc au final, j'ai fait deux étagères, sur tout ce qui est les doublons dans le fonds, entre guillemets, plus ou moins Archives [ce qui peut se rapporter à la Réserve des musées plus grands] pour faire une sorte de hiérarchie, et une étagère pour un fonds qui serait ouvert au public, mais dans une perspective à moyens termes, car dans les faits, là, actuellement, ils ne sont pas désolidarisés. Et, en fait, comme je suis chargé de rédiger le PSC (le Projet Scientifique et Culturel) de l'établissement, qui réunit les orientations de l'établissement sur 5 ans, avec tout (politiques d'acquisitions, des publics, d'expositions par rapport à son environnement, etc.), on peut proposer une programmation spatiale, même si ce n'est pas notre but à nous (on fait appel à des professionnels). Du coup, l'idée, c'est de proposer une espace qui soit dévolu, justement, au Centre de Ressources. Après, si des chercheurs ou des étudiants nous demandent s'ils peuvent accéder à telle ou telle chose (là aussi, les titres des ouvrages acquis ne sont publiés nulle part, c'est très sommaire encore), on ouvrira sans problème.

4. Est-ce que vous avez prévu, pour l'ouverture au public, une ouverture pour tous publics ou une ouverture au public spécialisé en Histoire de l'art ?

C.R. : Alors, si des professionnels ou des étudiants me posent la question et qu'ils nous demandent si on a de la documentation ou des ouvrages, par exemple, c'est sûr qu'on leur ouvrira. Après, si on a les espaces [avec la rédaction du PSC] en premier lieu, pour des questions d'effectifs, on ouvrira aux personnes vraiment intéressées, sur demande. Et puis après, si on a quelqu'un d'affecté, à mon avis ce sera tous les publics, peut-être pas les jeunes publics.

5. Pour la consultation du public, est-ce qu'elle serait gratuite ou payante, et libre ou sur rendez-vous ?

C.R. : Alors je pense que ce serait gratuit, l'idée c'est que ce soit gratuit, et peut-être sur rendez-vous, dans un premier temps, oui, par rapport à l'espace et les personnes disponibles pour les accueillir.

6. D'où provient le fonds d'ouvrages originel ?

C.R. : Alors, il y a une partie, mais très faible (je pense que l'on doit avoir 1 %, 2%), qui fait partie des ouvrages qu'avaient l'artiste qui a donné les œuvres, (donc en fait la collection fondatrice du musée), et qui ont accompagnés les œuvres au musée, lors de sa fondation. Le reste, ça a été constitué au fur et à mesure des personnes qui ont été dans les lieux, c'est des acquisitions qui ont été faites ensuite.

7. Et par rapport aux acquisitions et enrichissement du fonds ?

C.R. : En fait, on a un budget pour ça, j'ai demandé un budget. On a des périodiques parce qu'il y a une revue qui nous intéresse, dans le cadre, justement du projet du musée, sur les arts de la pierre, donc il y a des ouvrages qui sont attachés à tout ce qui est arts de la pierre. Et après, c'est sur toute la documentation générale et technique sur la pierre, et sur nos collections.

8. Avez-vous prévu de prendre une autre partie de la bibliothèque de l'artiste, sur tout ce qui est ouvrages d'art ?

C.R. : Oui, effectivement ce qui serait intéressant, pour le musée, ce serait de récupérer la totalité de la bibliothèque. Après on manque d'espace affecté à la bibliothèque. On a pas mal d'espace (on a quasiment 900 m² de surface réparti sur plusieurs niveaux) donc on peut largement récupérer de l'espace pour la bibliothèque, mais on ne peut pas la stocker pour une question d'affectation des espaces. Le souhait c'est d'avoir, d'abord, des espaces affectés à l'exposition, majoritairement, donc le peu d'espace qui reste on essaie de le donner au collection dans les Réserves, mais l'idée ce serait, effectivement, de récupérer la totalité de la bibliothèque.

9. Est-ce que vous faites un travail de catalogage en ce moment ?

C.R. : Alors, j'ai commencé à faire un tableau Excel, mais encore une fois, je pense que c'est arbitraire, et puis ça ne répond pas du tout à des normes de classification en bibliothèques (les livres ne sont pas cotés, ils sont rangés selon moi, comment je m'organise, pour l'instant, quand je vais piocher dedans donc c'est tout à fait arbitraire, personnalisé.

10. Est-ce une sorte d'inventaire ?

C.R. : C'est une sorte d'inventaire mais par thématique, c'est-à-dire, tout ce qui concerne les expositions temporaires, parce que je réfléchis par rapport au musée, forcément. Cela concerne les expositions temporaires qui ont été organisées au musée, et celles qui ont été faites à l'extérieur et auxquelles on a prêtés des œuvres. Ensuite, il y a tout ce qui concerne nos collections de façon plus large : estampes japonaises, dessins de Daumier, dessins de Grévin, arts d'Asie, arts d'Afrique, etc. donc j'essaie de classer, comme ça, par thématiques. Après, on a tout ce qui est du domaine professionnel : manuels sur la conservation, etc.

11. Dans le PSC, est-ce que vous envisagez la manière dont les ouvrages seraient accessibles, par rapport au classement ?

C.R. : Après, je ne connais pas les normes de classement qui sont en vigueur dans les bibliothèques, les centres de ressources etc., mais je pense que cela doit être fait par un professionnel, donc l'idéal c'est que ce soit quelque chose de normalisé, pour que les gens trouvent ce qu'ils cherchent, comme dans une bibliothèque ou un centre de ressources.

12. Quel est le procédé pour les acquisitions et dons ?

C.R. : Comme on prévoit une année pour l'année d'après, il y a des ouvrages que je repère qui sont intéressants du point de vue des collections, parce qu'ils suivent tout un ensemble d'œuvres, ou parce qu'ils suivent une thématique, qui va être utile, aussi, pour les futures expositions du musée. Après, il y a aussi des gens qui, spontanément, connaissent nos collections et nous proposent des ouvrages, donc on leur donne des conventions de dons. La convention de dons se fait au nom du musée, car si c'est un centre de ressources qui a pour vocation d'être autonome, juridiquement, il faut que ça reste dans l'enceinte du musée, parce que ça a vraiment un lien avec les lieux, les collections, etc. Autrement, il y a des gens, qui, spontanément aussi, nous proposent des ouvrages à la vente donc j'essaie d'avoir un petit budget, pour pouvoir acheter ces ouvrages. Cela nous permet d'acheter des catalogues d'exposition qui concernent, ou on peut concerner les collections du musée ou le domaine sur lequel le musée veut s'ouvrir, etc.

13. Les personnes qui donnent des ouvrages sont-elles des particuliers, ou font-elles partie d'un mécénat important ?

C.R. : Alors ce sont des particuliers. Parfois, il y a quelques musées avec lesquels on échange des catalogues, mais ça c'est pratique courante, et on échange en fonction de nos intérêts.

14. Pour les acquisitions, quelles sont vos sources de recherches ?

C.R. : Disons que je fais pas mal de recherches générales, et il y a des choses en cascades qui me font arriver à un ouvrage de référence. Par exemple, sur la pierre volcanique, j'ai acheté un ensemble de carnets qui recouvrent tous les aspects. Au final, c'est à force de recherches qui ne se font pas forcément dans des magazines spécialisés.

15. Est-ce que, parmi les dons, vous refusez des ouvrages ?

C.R. : Oui ça nous arrive [pour les doubles] et par rapport au budget, car j'ai un budget qui n'est pas énorme, donc si on nous propose des ouvrages où il y a juste quelques lignes sur des choses en lien avec le musée, on refuse l'ouvrage. Également si ça ne concerne par forcément les collections du musée, ou si c'est beaucoup trop large et qu'il y a juste une mention, ou quand c'est un ouvrage que l'on retrouve en bibliothèque. On essaie d'avoir des ouvrages qui collent complètement avec les collections car il y a la question d'espace aussi.

16. Est-ce qu'il vous arrive de faire des échanges d'ouvrages avec d'autres musées ?

C.R. : Oui. On procède à des échanges mais sur des stocks d'ouvrages gratuits, car en fait, on a un stocks de catalogues gratuits quand ils sont publiés, qui servent soit à en donner en cadeau, soit à en donner aux artistes qui ont exposés, etc., donc effectivement, pour montrer aux autres musées un exemple de nos collections, on échange des catalogues, oui. C'est plutôt des catalogues d'exposition.

17. Les échanges de catalogues se font-ils avec des musées en particuliers ou dans toute la France ?

C.R. : C'est dans toute la France, ça dépend. Il y a des musées qui m'ont contacté pour savoir quels titres j'avais, en me donnant les titres, que eux, avaient à disposition. Après on dit quels ouvrages ou périodiques nous intéressent.

18. C'est seulement des catalogues d'expo ?

C.R. : C'est des catalogues d'exposition car ça s'est présenté comme ça et nous n'avons que des catalogues d'exposition à échanger.

19. Est-ce que vous constituer des dossiers d'archives concernant vos collections, ou l'art et les arts qui concernent vos collection ?

C.R. : Oui, mais je les fait entrer dans les dossiers d'œuvres, c'est-à-dire que quand ça correspond à une œuvre en particulier, on le met dans le dossier d'œuvre, et si ça correspond à quelque chose qui s'est passé au musée ou sur le musée (si c'est un article de presse), ça rentre dans la revue de presse. Tout ce qui est analogie aussi comme des estampes similaires, car les estampes que l'on a ce sont des multiples, donc nous on en a des estampes japonaises, mais il y en a qui ont les mêmes ailleurs, etc. On essaie de faire une veille [documentaire] dans la mesure du possible, mais l'idée c'est de constituer des dossiers d'œuvres, car il n'y en n'avait pas au moment de la fondation du musée. [...] On collectionne tout ce qui concerne les collections du musée, après c'est vrai que le plus intéressant c'est, quand même, tout ce qui est un peu plus scientifique ; la presse c'est intéressant aussi car ça peut donner des indications, mais du coup, on prend aussi tout ce qui est un peu plus scientifique pour approfondir la documentation ; moi, par exemple, je prend contact avec des collectionneur ou des conservateurs d'autres musées, qui vont, après, me rédiger des petites notices.[...] On télécharge tous les articles qui ont un rapport avec les expositions que l'on organise, du coup, on fait notre propre revue de presse (tous les articles sur les expositions organisées au musée). Et pour les expositions organisées dans les autres musées pour lesquelles on a prêté des œuvres, ça rentre dans le dossier d'œuvre. Les documents proviennent des journaux, on peut scanner des documents aussi, mais il y en a qui ne sont pas imprimés, donc on les garde sur format numérique. On n'a pas le projet de les numériser.

20. Pour l'ouverture prochaine prévue au public, les dossiers seront-ils communicables ?

C.R. : Les dossiers d'œuvres ne seront pas communicables, car il y a des informations comme le prix d'achat de certaines œuvres, etc. (informations sensibles), après ils peuvent être communicables mais sur rendez-vous, pour les étudiants et chercheurs. À ce moment là, on

enlève les informations sensibles. Les autres dossiers d'expositions, revue de presse etc., peuvent être communiqués.

21. Vous servez-vous aussi, en tant que médiatrice, du fonds pour les visites ?

C.R. : Oui, après on va chercher sur internet pour approfondir un peu plus.

23. Comment les dossiers documentaires sont-ils classés ?

C.R. : Par ordre chronologique dans un classeur, il n'y a pas vraiment de classement.

24. Quels sont les thèmes de ces dossiers ?

C.R. : Sur les expositions, la collection, l'offre culturelle de la ville en général, car comme on est un musée municipal, on dépend du service culturel [...], et il y a des projets qui sont faits avec d'autres services donc ça élargit les thèmes.

25. Quelle est l'histoire du musée et de la bibliothèque ?

C.R. : C'est un peu particulier car avant, il n'y avait pas de musée mais il y avait une bibliothèque qui organisait aussi des expositions mais sur différents artistes. Chaque année, il y avait une présentation d'artistes auvergnats (« un artiste dans son pays »). Une année, la bibliothécaire est tombée sur un article dans le journal local, qui parlait d'un artiste exposant au musée Granet d'Aix-en-Provence, et qui était auvergnat, elle a vu qu'il s'agissait de Marcel Sahut. Elle s'est alors renseignée, puis elle a pris contact avec lui. Il ne lui a pas répondu tout de suite, mais un jour, il s'est présenté à la bibliothèque et il y a eu une sorte de coup de foudre amical. Petit à petit, l'idée est venue de créer un musée Marcel Sahut car c'était un artiste qui créait des œuvres et qui en collectionnait. Il avait un goût d'amateur relativement éclairé, donc l'idée du musée est née au milieu des années 1980, de la donation en 1985 de son fonds d'œuvres et objets d'art. Le musée a été inauguré le 30 mars 1988.

26. Et l'idée de prévoir un fonds documentaire ?

C.R. : Marcel Sahut avait inscrit dans la donation qu'il donnait ses collection d'ouvrages avec les collections d'œuvres qui leur correspondaient. En effet, à la fin de chaque fonds, il y avait écrit « cet ensemble (par exemple un ensemble de noix de coco gravées par des bagnards) de noix de coco sera accompagnée de tout un fonds documentaire sur les arts du bagnes etc. ». Ces fonds documentaires n'ont pas été retrouvés dans le musée, car, en fait, j'ai appris que l'Association des Amis de Sahut avait gardé ce fonds. C'est aussi quelque chose que l'on va récupérer (qu'ils vont nous donner), donc oui c'était prévu, et c'était la volonté de l'artiste d'apporter sa documentation, avec les collections. Cela a été la base, et en même temps, comme je vous dit, il n'y a presque rien du tout, car au final on n'a pas eu tout ce qu'il y avait écrit dans la donation.

En fait l'idée de réunir un fonds documentaire ça s'est fait avec la fondation du musée.

Note de Chloë Raymond : Vous savez que Marcel Sahut est né à Grenoble. Il a été pressenti pour être le conservateur du Musée de Grenoble, à un moment, parce qu'il était fin connaisseur en art. Du coup, il a fait partie de toute l'école Dauphinoise qui s'est développée, il a été marié à Louise Morel, qui était une peintre Dauphinoise. Il a créé le Salon L'Effort et il était en lien avec le Salon des Ignares à Lyon, qui était un cercle d'artistes. Et donc, le Musée de Grenoble, (je les avaient contactés) je crois, ont des informations sur Marcel Sahut, parce qu'il connaissait Andry-Farcy.

Annexe 2 : Entretien bibliothèque du musée Savoisien

Entretien par téléphone avec Sandrine Caremier, bibliothécaire-documentaliste, à Grenoble, le 7 juin 2018.

1. Quelle est votre formation ?

Sandrine Caremier : A la base, j'ai une formation en histoire de l'art de l'Université de Nanterre, et en même temps, de l'Ecole du Louvre. Ensuite, j'ai fait une maîtrise en documentation pour compléter. Après, j'ai travaillé dans une bibliothèque d'un cabinet d'avocat, et, maintenant, je m'occupe de la bibliothèque du musée savoisien

2. Quelles sont vos fonctions ?

S.C. : Avec la bibliothèque, je participe au chantier des collections du musée, mais je suis aussi rédactrice en chef adjointe de la revue numérique du musée (depuis 3 ans on a mis en place une revue numérique sur le musée avec des articles scientifiques, c'est une revue qui s'appelle « Les dossiers du Musée Savoisien - Revue Numérique » et qui est en ligne sur le site du musée). En fait dans le cadre du chantier des collections, je fais le récolement des ouvrages.

3. Est-ce que la bibliothèque aide le musée, pour la constitution des expositions par exemple ?

S.C. : Oui. En fait, au musée nous sommes deux. Il y a une documentaliste qui s'occupe plus de l'aspect recherche, avec les dossiers documentaires, les dossiers d'œuvre et les dossiers d'expositions, et moi, en tant que bibliothécaire, je fais un peu de documentation, un peu de

veille documentaire (je regarde la presse spécialisée et quotidienne). Par rapport aux expositions, d'une part, on prépare les recherches que nous demandent les conservateurs, les chargés de missions (archéologues, ethnologues, etc.), et on constitue des bibliographies. Cela aide à la fois pour les expositions mais aussi pour le parcours permanent. Nous comme nous sommes en rénovation, on prépare un nouveau parcours permanent avec des thématiques spécifiques donc on aide tous les agents du musée, les médiatrices et les conservateurs pour préparer les expositions.

4. Quel est le type de public de la bibliothèque, quand le musée n'est pas en rénovation ?

S.C. : C'est tous publics. Il y a des écoliers qui viennent pour préparer un exposé, des étudiants, des éditeurs qui viennent pour notre fonds iconographique, des chercheurs ou des gens qui veulent faire une recherche sur leurs communes.

5. La consultation est-elle gratuite ou payante ?

S.C. : Elle est gratuite.

6. La consultation est-elle libre ou sur rendez-vous ?

S.C. : En général les gens appellent avant, puis, on prépare les documents, et quand ils viennent les documents sont prêts. La bibliothèque n'est pas en accès libre.

7. D'où provient le fonds de la bibliothèque ?

S.C. : Au départ, quand le musée a été constitué, des conservateurs, au début du XIX^e siècle, constituèrent une bibliothèque. Peu à peu, le fonds s'est enrichi et le musée a dû faire appel à un bibliothécaire. Maintenant nous sommes deux. Le fonds s'enrichit au fur et à mesure. On acquiert des ouvrages par achats, par dons, par échanges avec d'autres musées, et puis par les acquisitions justificatives (c'est un éditeur etc. qui utilise l'image d'une œuvre du musée pour publier un ouvrage, il va donner l'ouvrage en retour).

8. Quand le musée est ouvert normalement, est-ce que vous faites du catalogage ?

S.C. : Oui. À chaque fois qu'une revue ou un ouvrage entre à la bibliothèque, on l'enregistre. En fait, en 2012, le musée est devenu départemental donc la bibliothèque était partagée entre le musée des Beaux-Arts, et le Musée Savoisien, et les ouvrages (fonds) n'étaient pas informatisés, donc on a dû embaucher des catalogueurs pour rattraper le retard. Mais normalement, c'est moi qui le fait au fur et à mesure maintenant, avec un logiciel spécial. En tous cas, tout retard a été rattrapé.

9. Le catalogage est fait avec quel logiciel ?

S.C. : C'est PMB.

10. Pour faire les notices, comment les constituez-vous ?

S.C. : Alors, on récupère des notices d'autres institutions, souvent je choisis Sudoc ou la bibliothèque nationale. Je fais manuellement les notices s'il a des ouvrages qui ne sont répertoriés nulle part.

11. Comment le public a-t-il accès aux ouvrages catalogués ?

S.C. : Par l'OPAC [*Online Public Acces Catalog*]. En fait, notre catalogue se trouve sur le site sabaudia.org. Il est commun au Musée Savoisien mais aussi aux Archives départementales de la Savoie et à la Conservation départementale du Patrimoine de la Savoie, tout comme notre logiciel PMB.

12. Est-ce qu'il y aussi des musées qui vous donnent des ouvrages ?

S.C. : Oui. Ça c'est dans le cadre des échanges. On a une liste de publications qui a été éditée par le musée, ou que le musée a en stock, on s'échange ces publications et on choisit. On échange avec tous les musées en France, mais surtout avec les musées qui sont en rapport avec nos thématiques. C'est surtout les catalogues d'expositions et les catalogues de

collections que l'on échange mais ça peut être d'autres ouvrages et publications en rapport avec l'art des collections du musée. Il y a aussi des échanges systématiques : dès qu'on publie, on échange systématiquement avec certains musées. Par exemple, les musées des pays de l'Ain nous ont envoyés systématiquement leurs publications. Dès qu'on publie des catalogues d'exposition, on leur envoie en échange.

13. Comment procédez-vous pour les acquisitions et les dons/legs ?

S.C. : On établit une liste d'ouvrages que l'on pourraient acquérir. Soit je regarde les librairies des éditeurs, soit les agents du musée font des propositions.

Pour les dons, ce sont des gens qui nous contactent. Cela peut être des particuliers mais aussi des bibliothèques publiques qui font du désherbage. Je sélectionne, par rapport au budget, et après, l'administration valide la liste et procède aux achats. Pour les dons, il y a des ouvrages que l'on refuse pour des problèmes de place et de pertinence, notamment. Pour les acquisitions, les thèmes concernent les thématiques en rapport avec les expositions, le parcours permanent et puis la Savoie (toutes les thématiques sur la Savoie comme l'alimentation, le costume, la musique, etc.) mais aussi une partie plus générale comme l'archéologie, l'ethnologie etc.

14. Est-ce que vous constituez des dossiers d'artistes ?

S.C. : Chaque documents sur les expositions qui ont été faites au musée, est regroupé dans les « dossiers d'expositions » avec la presse, l'organisation, la gestion, les prêts et les dossiers documentaires. Nous n'avons pas tellement de dossiers d'artistes mais on a des dossiers biographiques sur tous les personnages qui ont un lien avec la Savoie. Nous avons aussi des dossiers documentaires regroupés par commune de la Savoie et des dossiers documentaires sur des thèmes (alimentation avec le fromages par exemple etc.).

On a une partie papier de ces dossiers qui se complètent avec une bibliothèque en réseau. On n'imprime pas tout systématiquement. Sinon, on a les référents dans les bibliographies. Les dossiers documentaires sont consultables par les publics, les dossiers d'exposition, c'est surtout pour les professionnels qui sont intéressés. Les dossiers d'œuvres ne sont pas communiqués.

15. Est-ce que les médiateurs et les conservateurs consultent les fonds de la bibliothèques pour préparer une exposition ou une visite ?

S.C. : Oui et si nous n'avons pas des ouvrages dont ils ont besoins, ils peuvent proposer à ce qu'on les achètent ou qu'on les empruntent à une autre bibliothèque.

16. Comment sont classés les dossiers documentaires ?

S.C. : Ils sont classés par thèmes. En fait, cela reprend le plan de classement de la bibliothèque qui a été refait, comme ça c'est plus simple. Au départ, les livres étaient classés par format, par grands thèmes et par ordre d'arrivée. Ensuite, nous les avons par thèmes : rubriques « Savoie », « Histoire », « Préhistoire », « Environnement », « Économie », « Arts », « Ethnologie », « Anthropologie ».

Les documents audiovisuels sont classés à part.

Annexe 3 : Entretien Bibliothèque Thérèse Husson du Musée Hector Berlioz

Entretien par téléphone avec Amélie Meunier-Carus, bibliothécaire, à Grenoble, le 28 mai 2018.

1. Quelle est la position ou le statut de la bibliothèque par rapport au musée ?

Amélie Meunier-Carus : Ça peut être une aide pour les recherches, en fait, finalement, et puis il y a à la fois des documents contemporains et des documents plus historiques, qui sont entre collection et ouvrages, comme, par exemple, des partitions anciennes, des ouvrages du docteur Berlioz ou du don du père de Berlioz, ce genre de choses. Il y a des documents autre que des ouvrages contemporains (il y a des documents du XIX^e et du XX^e-XXI^e siècles et de différents secteurs). C'est une aide pour les recherches, mais aussi pour chaque exposition. On fait aussi des commandes d'ouvrages en lien avec la thématique des expositions, ce qui permet d'enrichir aussi les collections de la bibliothèque et d'avoir aussi un support de recherche.

2. Est-ce que vous savez comment a été décidé d'ajouter une bibliothèque dans le musée Hector Berlioz ?

A. M.-C. : Je pense que les collections se sont accumulés au fil du temps : il y a eu pas mal de dons d'ouvrages, en lien notamment avec la musique, avec Berlioz. Après, je ne sais pas s'il y a eu une volonté de fonder un espace documentation.

3. Est-ce que vous pouvez me dire d'où vient le fonds de la bibliothèque ?

A. M.-C. : Il y a à la fois des dons de particuliers, des dons également de l'Association nationale Hector Berlioz, par exemple, et puis des achats réguliers sur toutes les nouveautés

qui peuvent paraître chaque année autour de Berlioz, ou des ouvrages intéressants autour de la musique, ou des expositions temporaires. Par exemple, comme l'année dernière, on a fait une exposition sur Berlioz à Londres, nous avons acheté pas mal d'ouvrages sur tout ce qui était en rapport avec les Expositions universelles de Londres. Cette année ce sera plus autographies et caricatures, donc on a aussi enrichi les collections par rapport à ces thématiques là. Cela peut être, aussi, des thématiques connexes, pas forcément en lien direct avec la musique, mais en lien avec nos expositions.

4. Est-ce que vous avez une organisation particulière pour les collections de la bibliothèque ?

A. M.-C. : On est vraiment en plein travail, justement, d'inventaires, et à la fois de classement donc on a essayé de faire un classement thématique. Nous n'avons pas suivi forcément un classement Dewey, on a fait vraiment un classement thématique par rapport à nos collections, qui sont vraiment orientées musique principalement, et qui comprennent beaucoup d'ouvrages aussi, autour de Berlioz. C'est vraiment très spécifique comme collection, donc c'est un classement qui est plutôt thématique : tout ce qui est partitions, les ouvrages purement Berlioz, on a une partie plutôt Arts (peinture, sculpture, autres formes d'art), une partie plutôt Histoire, une partie Littérature car on a aussi des ouvrages de littérature, une partie aussi Musique avec à la fois, des ouvrages plus généraux qui vont aller jusqu'aux ouvrages particuliers (des monographies sur d'autres compositeurs). On a aussi des disques, des CD, périodiques, des revues auxquelles le musée va être abonné (les revues *Diapason* et des revues plus XIX^e siècle).

5. Est-ce que vous avez un fonds iconographique ?

A. M.-C. : Alors oui. Il y a quelques photographies qui sont dans la bibliothèque, mais après, je pense que ces photographies sont peut-être plus inventoriées dans les collections « Musée » (elles sont plus inventoriées en tant que fonds du musée et non pas en tant que bibliothèque).

6. Comment intervient la bibliothèque pour l'organisation des expositions du musée (un travail préliminaire des conservateurs) ?

A. M.-C. : Oui tout à fait. Le responsable du musée vient chercher des ouvrages qui peuvent l'intéresser, concernant la thématique d'une exposition qui est en train de s'organiser, (on est vraiment dans le même bâtiment) et puis effectivement, après, il y a une recherche qui se fait pour trouver des ouvrages, qui pourraient être intéressants pour les recherches du conservateur. À ce moment là, on peut passer une nouvelle commande.

7. Est-ce que vous faites un travail de catalogage ?

A. M.-C. : Il y a eu la numérisation des collections (une grande partie sur les fonds Ninon Vallin) par la partie musée. On utilise un logiciel de catalogage, SKIN LIBRIS, pour le fonds de la bibliothèque et SKIN MUSEUM pour les collections muséales (ces deux logiciels viennent de SKIN SOFT, l'interface général).

8. Quels objets sont catalogués avec SKIN MUSEUM ?

A. M.-C. : Ça va être tout ce qui est collection, par exemple, sculpture, peinture, lithographie, dessins etc. et SKIN LIBRIS, ça va être vraiment les ouvrages de la bibliothèque et les périodiques.

9. Comment se fait le catalogage avec SKIN LIBRIS ?

A. M.-C. : En fait, il y a possibilité de faire des imports de notices, depuis la BnF ou Sudoc, par exemple, notamment au numéro ISBN, ou en faisant une recherche par titre ou autres. On peut créer soi-même sa notice sur le logiciel. Une fiche bibliographique est faite, puis, une fiche exemplaire pour l'objet en tant que tel.

10. Est-ce que c'est un catalogage de bibliothèques spécialisées ?

A. M.-C. : Le logiciel doit être utilisé par pas mal de structures. Je sais qu'au niveau du département de l'Isère c'est ce logiciel là, qui est utilisé, donc j'imagine que c'est pour tout ce qui est bibliothèques départementales.

11. Est-ce que les collections d'ouvrages du musée sont accessibles au public ?

A. M.-C. : Alors là non, pour le moment, il n'y a pas encore d'accès. Comme il va y avoir peut-être une rénovation prochainement du site Internet, l'idée ce serait aussi que les gens puissent aussi avoir accès aux collections, et notamment aux bases de données sur ces logiciels là [SKIN LIBRIS et SKIN MUSEUM] mais je ne sais pas si ce sera possible ou pas, pour le moment c'est vraiment en projet.

12. Comment de font les acquisitions et les dons/legs ?

A. M.-C. : Pour les dons, c'est vraiment au compte-gouttes : des personnes vont nous amener des lots de livres ou on nous contacte puis, on voit avec le responsable, si, effectivement, c'est intéressant ou non pour le musée. S'il y en a en double ce n'est pas forcément utile de les acquérir, sachant qu'on a un petit manque de place aussi, au niveau de la bibliothèque et que, ça devient de plus en plus compliqué, on va dire, pour stocker des ouvrages, donc forcément, il faut faire des choix aussi.

Pour les types de personnes qui donnent, il n'y a pas de profil type, après, c'est souvent des gens qui habitent à proximité et qui connaissent le musée en se disant que cela pourrait nous intéresser.

Les acquisitions sont toujours en lien avec Berlioz, que ce soit proche ou éloigné. Après, il y a des ouvrages d'art aussi très génériques : ouvrages d'art qui permettent de cerner un contexte, ouvrages historiques, principalement de l'époque du XIX^e siècle (mais aussi sur d'autres époques), des œuvres littéraires, des ouvrages sur tout ce qui est muséologie, muséographie et des thématiques un peu plus particulières comme les maisons d'artistes, comme celle de Berlioz, par exemple).

13. Est-ce que vous faites des échanges d'ouvrages ?

A. M.-C. : Alors ça nous est arrivé très récemment. Jusqu'à présent, comme nos ouvrages n'étaient pas publiés sur une base, les gens ne savaient pas forcément ce que l'on avait comme collections. Un musée du département, avec lequel on est en lien, nous a donc contacté, pour savoir si on avait un ouvrage qu'ils recherchaient. Mais, finalement ils ont achetés l'ouvrage donc finalement ça ne s'est pas fait. Effectivement, par le biais de cette mise en ligne des collections, sur SKIN LIBRIS, les autres musées sont amenés à voir ce qu'on peut, potentiellement avoir, comme collections et nous, pouvons voir ce que, eux, ont comme collections qui peuvent nous intéresser, pour nos recherches ou autres (préparer une exposition).

14. Est-ce que vous avez des dossiers d'artistes ?

A. M.-C. : Je ne pense pas qu'on ait vraiment des dossiers d'artistes. On a plus ce qui est correspondances avec les originaux de ses lettres, ce genre de choses. Après tout ce qui est ouvrages, par exemple, avec ses contemporains, on va avoir justement pas mal d'ouvrages sur Victor Hugo ou sur d'autres artistes, Delacroix ou autres, du XIX^e siècle. Après, ce qu'on va avoir, c'est plutôt ce qu'on va appeler « Revues de presse », (pour les articles anciens on va avoir des dossiers) ou même la revue de presse actuelle, avec tous les articles qui peuvent paraître dans la presse autour du musée ou autour de Berlioz, par exemple, avec le festival Berlioz, on va conserver tous ces documents aussi (il y a aussi des archives au musée).

Annexe 4 : Entrevue bibliothèque de l'ancien Musée de Peinture et de Sculpture de Grenoble

Entrevue avec Frédérique Simonot, à la Bibliothèque universitaire des Sciences, à Grenoble,
le 23 mai 2018.

1. Pour commencer, pouvez-vous vous présenter et me détailler votre parcours ?

Frédérique Simonot : J'ai, ce qu'on appelle un PRC (Professeur du secondaire Certifié), documentaliste (j'ai passé le CAPES de documentation), sur la mission de formation des usagers au sein des bibliothèques. Alors en termes de parcours, j'ai commencé par faire un DUT, après j'ai travaillé un peu, puis, je suis revenu dans l'enseignement supérieur pour suivre un cursus. Ce cursus m'a emmené jusqu'à l'équivalent master et ensuite j'ai passé le CAPES.

2. Est-ce que vous avez fait une formation DUT Métiers du livre ?

F.S. : J'ai d'abord fait une formation en histoire et histoire de l'art. Ensuite, j'ai travaillé en bibliothèque, avant de reprendre la formation Histoire/Histoire de l'art. Après, j'ai travaillé en collège, en lycée, en lycée professionnel et je me suis peu à peu impliqué dans la formation continue de mes collègues, ce qui a amené à être recruté ici.

3. À quel moment avez-vous travaillé au musée ?

F.S. : En fait, j'étais en licence j'étais en licence histoire de l'art, et en parallèle, j'étais en maîtrise d'Histoire, et pour un de deux, il fallait faire un stage. Alors, j'ai demandé à l'ancien Musée de Peinture et de Sculpture, où la bibliothécaire-conservatrice m'a d'abord dit qu'elle n'était pas sûre de me prendre mais, ensuite, elle a envisagé de me prendre pour la remplacer, car elle était en congé maternité.

J'ai commencé par le stage et j'ai enchaîné en travaillant pour le musée (j'ai travaillé 8-9 mois).

4. Est-ce que vous pouvez me détailler précisément vos fonctions ?

F.S. : En gros, il y avait la tâche de bibliothéconomie très classique (commande d'ouvrages et de réception, de traitement, de prêt). Il y avait des choses qui étaient plus en rapport avec les arrangements entre musée (échange de catalogues d'exposition entre musées : le musée de Grenoble avait fait un catalogue d'exposition, puis l'avait envoyé gratuitement au musée de Montpellier, qui fit la même chose), le traitement documentaire très simple de tous les cartons d'invitation qu'on recevait (base de documents originaux permettant de faire des fichiers sur des artistes en devenir, qui ensuite, après plusieurs années, font une trajectoire dans des galeries privées, des centres d'art contemporains, dans des musées, etc.)

C'était comme des dossiers d'artistes mais limité (dossiers très basiques), parce qu'en fait on essayait de rassembler des petits cartons d'invitation. On faisait aussi des dossiers en lien avec les activités du musée (projet d'expositions), donc, là, on faisait vraiment une recherche documentaire dans les revues, etc. (on dépouillaient les revues importantes, après avoir vérifier qu'on les avaient reçu, à chaque numéro)

Comme à l'époque ce n'était pas informatisé, c'était compliqué de faire des dépouillements donc, souvent, on gardait des copies des sommaires. Au fur et à mesure qu'on avait traité un mouvement, une période, un thème, etc., on repérait en même temps les artistes.

5. Est-ce que c'était comme un centre de documentation ?

F.S. : En fait la bibliothèque du musée avait pour objectif de servir les conservateurs, et bien sûr aussi, le public des écoles d'art ou des historiens d'art. Elle avait une fonction plus documentaire que bibliothéconomique.

Il y avait des ouvrages d'art. C'était vraiment une bibliothèque destinée à accompagner le travail des conservateurs, les formations (les conservateurs étaient impliqués dans des formations d'histoire de l'art ou des Beaux-Arts, et puis les Amis du Musée organisaient des cours, des conférences, etc.). À cette époque, il y avait des CD-ROM qui étaient fabriqués donc le musée participait à la création d'un CD-ROM sur l'art du XX^e siècle : on se tenait un

peu au courant d'autres initiatives car l'idée de de faire CD-ROM date d'avant 1990 (années où il y avait des progrès dans le traitement des images numériques mais comme il n'y avait pas internet forcément c'était sur des supports), quand il y avait des projets de musée virtuel etc. qui se développaient dans d'autres musées. Il fallait suivre les initiatives des autres musée ailleurs et, du coup, il y avait un lien entre la bibliothécaire et la personne qui s'occupait de la documentation des œuvres (la gestion des œuvres du musée : où sont-elles, depuis quand, est-ce qu'il faut les faire rénover, etc.), qui était sans arrêt sollicité par les éditeurs, etc., pour récupérer des droits à l'image, par exemple, mais moi j'étais à la bibliothèque, pas à la documentation.

7. Est-ce que c'était comme une bibliothèque d'art ?

F.S. : C'était une bibliothèque de musée, il n'y avait pas d'ouvrages sur d'autres domaines. C'était une bibliothèque spécialisée, avec, une ambition, pas de recherche, mais applicative, pour les besoins professionnels (pour servir conservateurs)

8. Par rapport à la préparation des expositions, quel était le processus des recherches des conservateurs ?

F.S. : Les conservateurs repéraient dans les collections de notre bibliothèque, les ouvrages qui leur paraissaient intéressants puis, on les mettaient de côté. Quand ils repéraient des ouvrages dans le réseau universitaire (ou, le plus souvent, avec la bibliothèque Doucet), on faisait une demande de prêt, car le système du prêt entre bibliothèques était déjà en place.

C'était quand même une petite structure, donc c'était devenu très vite familiale, c'est-à-dire que, il y avait une petit bibliothèque, un petit secrétariat du personnel de la direction, et puis, il y avait aussi une mini cellule édition. Il y avait aussi le personnel qui s'occupait de l'installation des collections, de l'exposition (repeindre les murs, etc.) [...] L'essentiel de la bibliothèque c'était de servir de point d'appui pour les expositions, pour la recherche, etc., et accueillir un public plus spécialisé [...]. Dans ce public, il y avait de professeurs d'histoire de l'art, d'histoire, de littérature, des gens des Beaux-Arts, des étudiants des Beaux-Arts, des étudiants d'architecture, donc j'étais en lien avec la bibliothèque de l'Ecole d'Architecture, de l'Ecole des Beaux-Arts, [...], quelques chercheurs.

9. Pouvez-vous en dire plus sur la mini-cellule édition du musée ?

F.S. : Un musée, soit crée son catalogue lui-même, soit il passe par un prestataire (une maison édition). Le réseau pour les musées, c'est la Réunion des Musées nationaux, et il y avait des aides techniques pour la publications, donc, il appartenait aux conservateurs de rechercher les aides à la publications, de vérifier si le musée rentrait dans les dispositifs prévus, etc. Ensuite, il fallait imaginer un texte, solliciter des experts et choisir des images. Puis, tout cela était donné à faire à un imprimeur trié sur le volet (car c'était très spécifique : il faut garder des très belles couleurs, la mise en page est importante, etc.) [...]. Il faut bien imaginer que dans les années 1980, se développent les ordinateurs individuels donc les conservateurs un peu âgés ne savaient pas taper à l'ordinateur, c'était les secrétaires, mais pas toujours, qui tapaient les textes. Le conservateur donnait son texte tapé à la machine à la secrétaire qui corrigeait les erreurs, puis le donnait directement au prestataire.

[...]. Bien sûr, les images des œuvres étaient fournies par le musée. Mais si elles n'étaient pas bonnes, on faisait appel à un photographe spécialisé, qui était à demeure. Pour les expositions qui comportaient des œuvres empruntées, il fallait se mettre en contact avec le musée en question qui donnait son autorisation pour faire des tirages d'une vue d'ensemble de l'accrochage, etc. et puis si c'était une exposition qui nous avaient amené à faire venir des œuvres ici et là donc il fallait se mettre en contact avec le musée en question qui donnait son autorisation pour faire des prises de vue de l'ensemble de l'accrochage des œuvres. C'est pour ça que je parle d'une mini-cellule d'édition, parce qu'il y avait toutes ces problématiques qui ont à voir avec la mise en œuvre d'une édition.

10. Est-ce qu'il y avait des échanges entre bibliothèques de musée ?

F.S. : Alors, entre les bibliothèques de musée il y avait un réseau : on se connaissait, on se réunissait une ou deux fois par an [...]. Je me souvenais être allé voir mes collègues de Saint-Étienne, de Lyon et peut-être aussi Chambéry. On était en contact seulement avec les bibliothèques de la région, car on n'avait pas les moyens de se déplacer et puis j'étais juste remplaçante [...] C'était une bibliothèque spécialisée [...], il fallait savoir qu'on pouvait y aller parce qu'il n'y avait pas de publicité spécifique, mais il y avait des scolaires, etc. (je me

rappelle avoir accueilli des profs d'arts plastiques qui m'avaient demandé s'ils pouvaient venir avec un groupe, après une visite, car on avait des grandes tables, [...] mais en fait les collections étaient petites.

11. Lors des organisations d'expositions, y-avait-il déjà des échanges des catalogues d'expositions ?

F.S. : Oui oui bien sûr, c'est ce qu'on appelle des arrangements. Ces échanges se faisaient avec d'autres musées municipaux, mais aussi avec les musées privés, où on faisait un « gentleman agreement » (on s'arrangeait et on se faisait confiance, parce qu'on visaient les mêmes objectifs). Après, il faut bien s'imaginer que, ce qu'on appelle réseau social, maintenant, on le pense numérique, alors qu'à l'époque, c'était humain (c'était un réseau de contact par affinité etc.) et puis ça venait par les directeur des musées, par les responsables des bibliothèques, par les personnels, les artistes eux-mêmes.

12. Pour les échanges de catalogues, est-ce qu'il y avait des cas où vous demandiez à des musées hors région ?

F.S. : Oui oui y compris en Suisse, en Allemagne, etc. En fait, ce qui était intéressant, c'est que par exemple, s'il y avait une exposition (un projet autour de tel artiste), on savait qu'il y avait des œuvres dans tel ou tel musée, donc on faisait des courriers pour demander à ces musées, en plus d'éventuellement, un prêt d'œuvre, s'ils avaient fait des monographies, etc. autour de cet artiste donc ça permettait d'enclencher des échanges. Ce n'était pas systématique, mais au fur et à mesure, par exemple, le musée de Chambéry, obligatoirement, nous envoyait le moindre catalogue et nous pareil.

Mais ça ne faisait jamais que 2 ou 3 expositions, ou 4, par an sur des petites expositions. [...] Après, les conservateurs ont une mission scientifique, donc en dehors de créer des expositions, ou créer, on va dire, les supports pédagogiques, ils étaient sollicités pour des conférence, des colloques, participaient à un jury, etc., donc dans ce cadre là aussi ils avaient des besoins.

14. Quelles étaient les missions de la bibliothèque à l'époque ?

F.S. : Les missions étaient définies par l'orientation du musée lui-même. On avait des collections sans interruption, depuis les primitifs italiens jusqu'à l'art contemporain. [...] On avait pour mission de collectionner des ouvrages sur, à peu près tout en histoire de l'art.

16. Est-ce qu'il y avait des conservateurs qui étaient bibliothécaires ?

F.S. : Non, non, il y avait seulement deux personnes dans cette bibliothèque, cette conservatrice plus une aide.

18. Est-ce que le musée prenait la partie Bibliothèque pour organiser des expositions ?

F.S. : Très franchement, je ne ne revois pas d'expositions à cet endroit dans mes souvenirs, donc ça m'inciterais à penser que ce n'était pas réquisitionné pour des expositions. Par contre, ce que je peux vous raconter c'est qu'il y avait des portes d'accès menant à des sortes de galeries derrière les structures (meubles en bois). On rentrait par ces galeries pour ressortir dans l'atelier de travail de l'équipe technique. Tout le monde, dans ces galeries, entreposaient des choses, parce qu'il n'y avait pas de place. Quand Guy Tosatto est arrivé, il a exhumé des objets qui avaient été transportés tel quelle dans le nouveau musée mais qui n'avaient pas été traités, donc il a vu des collections qui étaient complètement oubliées, parmi d'autres rares personnes qui les avaient vu, par hasard, entreposé ici et là [...]. Ce qu'il faut imaginer, c'est qu'il y a eu une telle disette financière pendant les années 1960 et à différentes périodes, que du coup, les musées manquaient de personnel et de moyens. Ils ne pouvaient donc pas faire un travail exhaustif avec les œuvres. C'est quand même un très beau musée, le musée de Grenoble, à cause de l'histoire de ses donateurs, à cause de l'histoire de ses conservateurs, de ses directeurs, même des maires de Grenoble.

19. Par rapport aux ouvrages qui furent dans la bibliothèque du musée, quel genre de classement il y avait ?

F.S. : Je pense que c'était vraisemblablement le classement Dewey mais ce n'est pas sûr.

20. Est-ce qu'il y avait des expositions dans la bibliothèque ?

F.S. : Il n'y avait pas d'exposition car c'était tellement petit [...] : il y avait probablement 25 places assises. Mais on mettait en évidence les nouvelles revues qu'on recevait, et dès qu'on faisait des achats, on les mettait en évidence, bien sûr, pour montrer au public ce qu'on avait. En fait, la bibliothèque a servi, au moment où j'y étais, de lieu de réunion avec les architectes qui était en train de travailler sur la muséographie du futur musée. Les architectes avaient besoin de voir les différents conservateurs, donc ils auraient pu se réunir dans le bureau du directeur, sauf que là, il y avait une belle lumière, on pouvait étaler les plans, on avait une très grande table donc c'était plus confortable de faire ça à la bibliothèque. Et du coup c'était évident qu'ils n'allaient pas oublier de faire une bibliothèque.

21. Est-ce qu'il y avait des activités entre musée et bibliothèque (comme des conférences etc. dans la bibliothèque) ?

F.S. : Non, ce n'était pas possible. [...] Si par exemple, il y avait un vernissage d'exposition, où quelqu'un d'important était là, il est très possible qu'on ait organisé à la bibliothèque, une mini conférence. La bibliothèque était occupée comme n'importe quel autre lieu du musée, donc ce n'était pas des liens spécifiques. Ça ne se justifiait pas autrement que par un besoin d'un endroit feutré.

22. Est-ce qu'il y avait des activités pédagogiques ?

F.S. : Alors, il y avait déjà un service pédagogique au musée, qui organisait des tas de choses avec les élèves, avec les enseignants. D'ailleurs, ça faisait partie du cahier des charges pour le nouveau musée, d'avoir un espace pour travailler avec les enfants, faire des ateliers de peintures, en lien avec l'activité pédagogique. Je voyais les animateurs qui venaient préparer leurs animations car on avait une toute petite collection d'ouvrages pour les enfants

23. Quel était le type de public ?

Il y avait des étudiants en n'importe quel matière (archéologie, Beaux-Arts et quelques chercheurs), comme des étudiants en lettre, par exemple, qui faisaient un travail sur un artiste comme Victor Hugo, venaient pour voir s'il y avait un livre qui pouvait les aider, ou des thésards qui faisaient des thèses sur la sociologie de l'art. Il y avait des étudiants au sens large comme des enseignants-chercheurs évidemment, d'autres conservateurs de bibliothèques de musée d'ici et d'ailleurs, des enseignants du secondaire pour préparer ou initier des travaux pédagogiques, des professeurs des Beaux-Arts aussi et puis après, quelques personnes qui faisaient partie des amis du personnel, mais aussi des passionnés, des amateurs éclairés [...]. Le grand public ne venait pas car ce n'était pas diffusée sur des prospectus publicitaires que le musée avait une bibliothèque. [...]

24. Et le centre de documentation était au même étage ?

F.S. : La documentation des œuvre n'est pas un centre de documentation, car elle ne sert pas la même chose et ne sert pas aux mêmes publics. Un centre de documentation gère des documents, et dans le cas de figure qui nous occupent, la documentation des oeuvres renseignent sur les oeuvres mais ce pas au sens documentaire. La documentation des œuvres n'était pas au même endroit, d'ailleurs ce n'était pas dans le bâtiment, car il n'y avait pas assez de bureau, donc c'était dans une petite annexe du musée.

25. Pour la fréquentation, quelle était la moyenne ?

F.S. : Il y avait des après-midi où il y avait deux conservateurs et puis il y avait des fins de semaines, où en prévision des examens, il y avait tout d'un coup dix personnes qui venaient, c'était vraiment très fluctuant et très limité.

26. Est-ce qu'il y avait une volonté de faire connaître la bibliothèque ?

F.S. : Il n'y avait pas une volonté spécifique parce qu'on n'avait pas les moyens de l'assumer, et puis il fallait aussi que la ville accepte qu'on ouvre cette bibliothèque à d'autres publics,

alors qu'elle avait déjà bien assez à faire avec les bibliothèques municipales, donc je pense que c'est vraiment avec le nouveau musée, que le public s'est élargi. Il y avait les moyens d'accueillir du public, alors, du coup on mettait du personnel stable et ça libérait la conservatrice qui était en charge de la bibliothèque.

27. Est-ce que vous avez vu une évolution de la bibliothèque ?

E.S. : J'ai vu le projet pour le futur musée, essentiellement. C'était un peu une chance de voir comment ça se passe de l'intérieur, la réflexion, sur le bâtiment lui-même et sur la muséographie : l'installation dans le musée, les aménagements à faire au niveau du bâti, les éclairages, les entrées, les sorties, les circulations, où mettre les très grandes oeuvres, où mettre les petites œuvres et garder une cohérence. Ce qui était intéressant c'est voir les réflexions : ce qu'on décide quand on a une collection qui part du Moyen Âge et qui va jusqu'à l'époque contemporaine ; est-ce qu'on décide de faire des salles thématiques, est-ce qu'on décide de faire des salles qui se suivent, qui suivent la chronologies ; est-ce que l'architecture va permettre de suivre le parti pris. Ce qui a été très vite décidé c'est de mettre d'un côté, les expositions temporaires, et de l'autre côté, les collections. La disposition que vous connaissez actuellement a, d'abord, été testée sur des maquettes avec des tableaux à l'échelle. [...]. C'était passionnant d'être considéré comme le reste du personnel scientifique du musée (parce que je remplaçais une personne de catégorie A et moi-même j'étais en histoire de l'art), d'avoir une vision de ce qu'était que de bâtir, de penser une collection, la vie d'une collection, la muséographie d'une collection [...], et en parallèle, de voir l'activité au quotidien du personnel du musée, que ce soit le personnel qui s'occupe de l'accueil des publics, le personnel qui s'occupe du traitement des œuvres, le déplacement, la restauration etc.

La dernière exposition [« De Delacroix à Gauguin, chefs-d'oeuvre dessinés du XIXe siècle du Musée de Grenoble »] nous apprend également ce qu'est le travail du conservateur du musée, et que j'ai pu voir. C'est très intéressant parce qu'en fait, on apprend aussi pour quelle raison un musée se retrouve avec pleins de dessins, ce qu'il en fait, sachant qu'un dessin ne peut être montré que trois mois tous les dix ans. [...] Il y a eu déjà plusieurs expositions sur cet ensemble quand le nouveau conservateur est arrivé, car il savait qu'il y avait une grosse collection de dessins et d'estampes [...] donc ça fait plus de dix ans qu'ils sont en train de

l'explorer, de retracer l'histoire de chaque œuvre etc. En étant à la bibliothèque, je voyais ça, je voyais comment ils cherchent, comment ils suivent des pistes, comment ils conçoivent l'exposition.

Annexe 5 : Entretien Bibliothèque André Chastel (La bibliothèque et le musée et le catalogage

Entrevue avec Gérard Ponson, bibliothécaire, à la bibliothèque André Chastel du musée de Grenoble, à Grenoble, le 24 mai 2018.

LA BIBLIOTHÈQUE ET LE MUSÉE.

1. Pouvez-vous vous présenter (nom, formation et fonction dans le musée) ?

Gérard Ponson : J'ai été boulanger-pâtissier, il y a longtemps et ce qui est préférable de dire à mon avis, c'est que au le poste s'est transformé. Auparavant, j'étais en catégorie C, Agent du Patrimoine et ensuite, je suis devenu Assistant de Bibliothèque à la promotion interne. Au préalable, j'ai fait une formation pour pouvoir faire du catalogage, pendant 3 jours, à Médiat [Centre Régional des Formations aux Carrières des Bibliothèques (CRFCB) sur le site de Grenoble].

Au niveau de la fonction publique, j'ai travaillé au Centre d'Accueil Municipal : je suis rentré à la mairie en 1988, ensuite j'ai travaillé au Centre d'Accueil Municipal (j'étais à l'accueil des personnes qui étaient sans domicile fixe) et j'ai eu un emploi aussi au portage à domicile (je livrait les repas). C'est à partir de 1988, que je suis devenu gardien dans l'ancien Musée. Dans l'ancien musée, j'étais gardien. Comme le gardiennage allait être privatisé, j'ai demandé à travailler à la bibliothèque et j'ai fait un stage d'un mois à la grande bibliothèque (Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine) en 1992.

2. Est-ce que vous pouvez me détailler précisément vos fonctions ?

G.P. : Les fonctions sont l'accueil du public (c'est un public large : du chercheur au public lambda), le catalogage, le classement des livres en salle et en bibliothèque.

3. De quelle façon la bibliothèque aide le musée ?

G.P. : Alors, par exemple, là, il y a une exposition de Picasso qui se prépare, sur le thème de Picasso et la guerre donc déjà pour combler les lacunes, on va vérifier qu'il y a les ouvrages qui correspondent pour l'exposition. Donc, par rapport à votre question, comment la bibliothèque aide le musée, c'est déjà acquérir les ouvrages sur la thématique suivante, ou par exemple, acheter le catalogue d'exposition sur une nouvelle œuvre qui est acquise : il y a une œuvre de l'école hollandaise qui est acquise donc on achète le catalogue d'exposition en anglais qui parle de l'oeuvre, il faut demander à la librairie Descours.

4. Quelle est la position de la bibliothèque par rapport au musée (bras droit du musée par exemple) ?

G.P. : Sophie Bernard est responsable de la bibliothèque. Avant, pour les échanges, cela se faisait quand il y avait une demande particulière, de façon spontanée, alors je voyais Sylvie [Portz, assistante de l'administration, qui s'occupe des échanges] et elle faisait la demande pour les échanges. Maintenant, tout passe par Sophie Bernard, qui décide quand faire les échanges.

5. Comment décririez-vous les rapports entre la bibliothèque et le musée ?

G.P. : C'est délicat. Avant, on était au total 5 dans la bibliothèque, il y avait des gens qui était des titulaires et une personne vacataire (une historienne, qui faisait un travail à mi-temps à la bibliothèque du musée en 2010). En 2014, on était deux. Maintenant, il n'y a qu'une personne.

6. Est-ce que la bibliothèque du musée est en contact avec la Bibliothèque d'étude et du Patrimoine ?

G.P. : Effectivement, pour une raison principale, la catalogage (bulletinage des périodiques, catalogage des catalogues et des monographies).

7. Est-ce que le personnel utilise la bibliothèque ?

G.P. : La spécificité de la bibliothèque du musée c'est qu'en usage interne, l'équipe scientifique (les conservateurs et les médiateurs) utilisent la bibliothèque ou devraient utiliser la bibliothèque.

8. Quel est le niveau de fréquentation ?

G.P. : 15 à 20 personnes par jour.

10. Est-ce qu'il y a des activités et ateliers pédagogiques dans la bibliothèque ?

G.P. : Non, mais on est impacté par le projet de la municipalité sur le Point lecture : il y aura une section jeunesse, et un jour par semaine, on va recevoir des enfants, car la bibliothèque jeunesse du quartier a été supprimée.

11. Comment sont conservés les ouvrages et comment sont-ils restaurés ?

G.P. : Il y a des ouvrages rares, précieux, qui sont dans la chambre forte car ne sont plus consultables. Par exemple, il y a les catalogues XIX^e siècle du Musée de Grenoble. Il n'y a pas de projet de restauration et de reliure ou du train de reliure (faire un train de reliure c'est plusieurs ouvrages qui vont à la reliure).

12. Quels sont les services qui ont le plus de rapport avec la bibliothèque ?

G.P. : Les services qui ont le plus de rapport avec la bibliothèque c'est la médiation et la conservation.

14. Comment est pensé l'avenir de la bibliothèque ?

G.P. : Il y a le projet de la municipalité sur le Point Lecture par rapport à une demande des gens du quartier due à la fermeture de la bibliothèque Hauquelin. Il faut mettre un point d'interrogation à ça.

LE CATALOGAGE.

16. Comment se présente le catalogage numérique ?

G.P. : C'est la rétroconversion ou conversion rétrospective.

17. Quel est le nom du logiciel de catalogage utilisé pour la rétroconversion des ouvrages ?

G.P. : C'est Portfolio (P7). C'est un logiciel canadien.

18. Qu'est-ce que c'est que le logiciel ELECTRE ?

G.P. : C'est un logiciel [plutôt site] pour les bibliothécaires, pour les libraires, pour chercher des notices (mais très peu), c'est un complément d'autres logiciels, ça peut être un complément par rapport à SUDOC , c'est un logiciel plus général.

19. Est-ce que la bibliothèque a des liens avec la documentation ?

G.P. : Effectivement, par rapport aux œuvres qui sont photographiées dans les livres, qu'on doit reproduire pour mettre dans les dossiers d'œuvres de la collection du musée.

21. Comment se fait l'accès aux ouvrages catalogués ?

G.P. : Par l'interrogation de l'OPAC [*Online Public Access Catalog*] : soit sur le site du musée de Grenoble, soit sur le site du réseau des bibliothèques de la ville de Grenoble.

Annexe 6 : Entretien Bibliothèque André Chastel (Les dossiers d'artistes)

Entrevue avec Gérard Ponson, dans la bibliothèque André Chastel du musée de Grenoble, à Grenoble, le 30 mai 2018.

LES DOSSIERS D'ARTISTES.

1. Depuis quand la constitution des dossiers d'artistes est mise en place ?

Gérard Ponson : Je n'ai pas le souvenir que dans l'ancien musée il y avait des dossiers d'artiste mais c'est depuis l'ouverture du musée (même avant l'ouverture au moment de la mise en place du musée).

2. Quels types de dossiers collectionnez-vous ?

G.P. : Je fais des dossiers sur les artistes mais aussi sur les thèmes en rapport avec l'art. En fait, il y a une thématique et ensuite c'est classé par ordre alphabétique. Les stagiaires ont dépouillés *Le Monde* depuis au moins 4 ans. En regardant, il y a des dossiers qui ont été faits au niveau thématique (galeries, faïences, enseignement artistique, Art dans la ville, muséologie, muséographie, spoliation des œuvres d'art, vidéo, etc.), en fonction du titre de l'article, par mouvements (art moderne, abstraction géométrique, etc.), l'art en général (sculpture et autres arts), par périodes (histoire : grottes de Chauvet, grottes de Carnac, etc.). C'est l'art en général.

Pour les dossiers d'artistes, il y a les cartons d'invitation, les coupures de presse essentiellement. En fait il y a un sous-classement, parce que dans une pochette il y a uniquement les coupures de presse qui correspondent à l'artiste, les revues, etc. On prend tout

ce qu'on trouve sur l'artiste et après c'est au chercheur de faire son choix quand il va consulter les documents.

2. D'où proviennent les sources ?

G.P. : Il y a les cartons d'invitation, sources Internet, etc.

3. Est-ce que ces dossiers sont numérisés ?

G.P. : Non mais ils peuvent être numérisés, dans des bibliothèques de musée ou documentation de musée. Par exemple, lors d'une convention des bibliothécaires, il y a quelques années, je sais de sources sûres qu'il y a des bibliothèques de musée qui ont numérisées leurs dossiers d'artistes. Vous pouvez aussi dire qu'il ne faut pas confondre avec les dossiers d'œuvres qui se trouve à la documentation du musée. Le dossier d'œuvre est le dossier sur l'œuvre du musée (d'où elle provient, etc.).

4. Est-ce que ces dossiers d'art et dossiers d'artistes peuvent-être communiqués au public ?

G.P. : Oui mais je ne les communique pas de manière systématique, je les communique quand je sais que c'est un universitaire qui fait un mémoire (chercheurs et universitaires).

5. Est-ce que vous conservez des documents de tous supports dans les dossiers d'artistes (vidéo, cassettes, disque) ?

G.P. : Oui, on le garde car ça fait partie de l'œuvre. Par exemple, il y a une œuvre où il y a une paire de pantoufles qu'on garde en tant que document sur l'œuvre.

6. Qu'est-ce que ces dossiers répertorient comme informations sur l'artiste ?

G.P. : Les dossiers d'artistes comprennent des sources sur l'artiste mais aussi sur l'exposition sur l'artiste.

Annexe 7 : Entretien Bibliothèque André Chastel (Les acquisitions et dons/legs)

Entretien avec Sophie Bernard, chargée des collections modernes et contemporaines, au musée de Grenoble, à Grenoble, le 4 juin 2018.

LES ACQUISITIONS ET DONNS/LEGS.

1. Comment se faisaient les acquisitions avant que vous preniez la responsabilité de la bibliothèque ?

Sophie Bernard : Je ne me souviens plus, mais en tous cas, ça fait deux ans que je fais des sessions d'acquisitions, je ne peux pas dire le montant initial mais aujourd'hui on est à 5000 euros alors qu'avant on avait 7000 euros, donc on est passé de 7000 à 5000 euros. On fait à peu près trois sessions d'acquisitions par an, qui sont liées à l'actualité des expositions. On acquiert aussi des ouvrages liés aux grandes expositions, qui ont lieu dans les grands musées parisiens (acquisitions des catalogues d'expositions des grandes institutions) et puis sinon on fait des acquisitions plus globales sur des essais, sur l'actualité de l'art, etc.

En gros chaque conservateur ici ou presque a une mission transversale en plus de ses missions générales. Moi, j'ai la Bibliothèque et la Documentation.

2. Quel est le processus d'acquisition ?

S.B. : Il n'y a pas vraiment de processus. En fait, il y a un choix qui se fait. Il y a quand même une consultation de la conservation c'est-à-dire qu'on se réunit, et après on établit une liste sur laquelle on se met d'accord. Gérard est censé vérifier qu'il n'y a pas de doubles. On essaie de faire en sorte d'acquérir ce que nous n'avons pas. Ensuite, on travaille avec des librairies : la Librairie Le Square à Grenoble mais surtout la Librairie Descours à Lyon, qui est une librairie spécialisée dans des ouvrages qui ne sont plus publiés (ils sont capables de faire des

recherches sur des choses anciennes et épuisées soit à l'étranger soit en France). En tous cas, toutes les librairies du centre de Grenoble, avec lesquelles on travaille, que ce soit Decitre, que ce soit Le Square, ne font le travail que sur l'actualité, Descours font le travail sur les ouvrages anciens.

Les marchés publics sont réalisés dans certains secteurs, notamment pour la communication, etc. On essaie d'effectuer des marchés publics pour les transports pour des sommes importantes et on devrait peut-être en effectuer pour les livres mais on ne le fait pas c'est-à-dire qu'on n'est pas intégré aux réseaux des bibliothèques et qui est un marché, un marché ça veut dire qu'il y a une mise en concurrence qui a été faite et Le Square a été choisi. Nous, nous ne sommes pas sous le principe du marché public, donc c'est très simple, on envoie la liste de ce qu'on souhaite acquérir à la librairie qui nous envoie un devis, le devis on le valide et en conséquence on leur transmet un bon de commande, qui fait qu'ils sont prêts à commandés et ça veut dire qu'ils vont être payés, ensuite, ils nous renvoient une facture.

3. Est-ce qu'il y a un tri des ouvrages pour correspondre au budget dans la liste des ouvrages à acquérir ?

S.B. : Non. On met les ouvrages que l'on veut sur une liste et on essaie de ne pas dépasser donc on fait un tableau qui est à l'image de nos besoins. On ne fait pas de propositions hors normes, la sélection se fait de manière raisonnable donc je n'ai pas tellement besoin d'enlever des ouvrages proposés.

4. Pour les dons et legs, quel sont les personnes qui donnent des ouvrages ?

S.B. : Il n'y a pratiquement pas de dons et legs. J'ai eu récemment un don de la Fondation belge Gaston Bertrand sur un ensemble de catalogues d'expositions et de monographies sur cet artiste belge et là, la Fondation avait pour objectif de promouvoir l'artiste parce qu'il n'est pas connu je pense et qu'on est un musée d'art moderne avec des œuvres de l'art belge, du coup ils savent que ça pouvait nous intéresser. Après, il y avait aussi l'université qui voulait nous donner des œuvres. On regarde en fonction de l'intérêt que ça peut avoir pour le musée et s'il n'y a pas des doubles. C'est plus spécifiquement des spécialistes en histoire de l'art. C'est

assez rare les dons. Le don de Mme Vermorel s'est partagé entre la bibliothèque universitaire et le musée.

5. Quelles sont les références qui servent à la recherche des ouvrages à acquérir ?

S.B. : On peut regarder dans *Livres Hebdo* pour l'actualité. Après, pour les catalogues d'exposition on regarde l'actualité des expositions pour enrichir les manques. Par exemple, là, je suis sur Picasso, il y a un fonds Picasso présent au musée et je complète avec des choses que nous n'avons pas (des écrits sur Picasso et des catalogues sur Picasso que l'on n'aurait pas). C'est vraiment des recherches qui viennent affiner un fonds : par exemple, Fernande Olivier, qui a été une compagne de Picasso, a écrit sur lui mais on n'a pas son ouvrage. C'est vraiment avec les recherches pour l'exposition, qui amènent à une recherche bibliographique poussée et approfondie, que l'on est en mesure de déceler des manques (ça peut être des ouvrages, des monographies, des livres écrits, des revues, des documents tous supports, etc.).

6. Est-ce qu'il y a des acquisitions d'ouvrages en langues étrangères ?

S.B. : Oui, on en fait régulièrement. Il y a les dons et les achats mais les acquisitions, ce n'est pas seulement les achats, il y a aussi les échanges. Il y a 150 prêts par an pour les échanges. C'est à cette occasion que l'on bénéficie des catalogues d'exposition en langues étrangères. Les acquisitions en langues étrangères, en gros, il y en a beaucoup, parfois parce qu'on fait des échanges avec des musées étrangers donc on leur envoie nos catalogues, et en contrepartie, on reçoit des catalogues en anglais notamment. On évite quand même tout ce qui est catalogues asiatiques (Chine, Japon, etc.), ce n'est pas très exploitable et c'est difficile pour les lecteurs ici. Je pense qu'on a un fonds d'ouvrages espagnols, allemands, anglais, etc. après on ne les acquiert pas parce qu'on est une bibliothèque avec un fonds français et pour un public avant tout français, donc les acquisitions en langues étrangères, c'est vraiment si l'ouvrage n'existe que dans une langue étrangère : ça arrive pour les expositions allemandes comme pour Caspar David Friedrich ou Max Beckmann, par exemple, où il y a quelques catalogues de référence qui ne sont qu'en allemand. Là, on se doit de les acquérir. C'est dans le cas des catalogues de référence qui ne sont pas traduits.

8. Dans quels cas des ouvrages sont refusés ?

S.B. : Les ouvrages sont refusés s'il y a déjà un exemplaire dans les collections de la bibliothèque mais aussi quand ils ne sont pas en rapport avec les collections du musée ou les arts en général.

Annexe 8 : Entretien Bibliothèque André Chastel (Les échanges)

Entrevue avec Sylvie Portz, assistante de l'administration, à l'accueil du 2^e étage au musée de Grenoble, à Grenoble, le 24 mai 2018.

LES ÉCHANGES.

1. Comment se font les échanges entre le musée de Grenoble et les autres musées ?

Sylvie Portz : Alors normalement quand on fait une exposition, que ce soit une exposition temporaire ou plus classique, on envoie les catalogues d'exposition. Si c'est pour une exposition comme pour les dessins, on envoie dans des musées des Beaux-Arts, et si c'est une exposition contemporaine, on les envoie dans les musées modernes et contemporains, donc on n'envoie pas à tous les musées de France ou à l'étranger, on fait une sélection, en fonction de l'exposition qu'on a fait. Après, tout est enregistré et quand on on envoie un catalogue, on leur demande s'ils peuvent nous envoyer une de leur publication (si c'est pas une production de cette année ça peut être une production d'avant ou alors de ce qu'ils vont faire, quelque chose qu'ils ont prévu). L'échange n'est pas toujours dans les mois qui suivent, des fois c'est plus long.

Après on peut aussi faire des demandes. Par exemple, les conservateurs ont besoin d'un catalogue pour préparer un texte ou un travail donc on demande au musée qui conserve ce catalogue s'ils peuvent nous l'envoyer, et en échange de leur catalogue, on leur envoie une liste de ce que l'on a comme publications, puis après ils choisissent.

2. Est-ce que c'est vous qui vous occupez des échanges ?

S.P. : Normalement ce n'est pas moi (là je suis juste en renfort) mais c'est le service des bibliothèque, ça doit être Gérard mais il ne peut pas tout faire. C'est vrai que maintenant, Sophie [Bernard] a pris la responsabilité de la bibliothèque donc je fais beaucoup de travail avec elle, c'est-à-dire que, quand on envoie un catalogue et qu'on reçoit les liste de publications des autres musées, il faut faire un choix. Avant, ce choix on le faisait avec Gérard

en fonction de ce qu'on avait et ce qu'on n'avait pas dans la bibliothèque. Maintenant c'est Sophie qui choisit.

3. Comment aidez-vous Sophie Bernard pour les échanges ?

S.P. : Parmi la liste que l'on a, je vérifie juste ce que l'on a dans la bibliothèque, après de ce qu'on a pas, c'est elle qui choisit le livre qu'elle veut, pour compléter le fonds, là où ça manque.

4. Quel est le processus détaillé des échanges ?

S.P. : Soit on reçoit un livre d'un musée et ensuite on envoie la liste pour qu'il choisisse parmi nos réserves, soit c'est nous qui envoyons et ensuite, le musée nous envoient une liste de leurs ouvrages (ou le dernier catalogue d'exposition qu'il a édité) et on choisit. Quand c'est le musée des Beaux-Arts de Nantes, on sait que c'est une exposition plus classique, après quand c'est le musée de Saint-Etienne, on sait que c'est du contemporain donc on leur envoie le catalogue d'exposition de nos expositions contemporaines (comme Dezeuze, Kandinsky ou Cristina Iglésias).

5. Les musées qui vous envoient des demandes d'échanges sont-ils les mêmes musées à qui le musée de Grenoble fait des demandes ?

S.P. : Alors, quand on fait une exposition comme Georgia O'Keefe, on fait beaucoup de prêts d'œuvres de l'étranger, et à chaque fois qu'un musée nous prête une œuvre, que ce soit en France, en Europe ou dans le monde, on envoie le catalogue d'exposition à ce musée, et là, par contre, on ne leur demande pas vraiment un livre en retour parce qu'on ne correspond pas beaucoup avec eux, c'est plus un justificatif de leur apport de l'œuvre ici en France, ce n'est pas vraiment un échange, en fait, c'est plus un remerciement pour le prêt de l'œuvre.

6. Est-ce qu'il y a des demandes du musée de Grenoble à des bibliothèques spécialisées en France ?

S.P. : Les bibliothèques ne prêtent pas vraiment leurs livres. Elles les envoient pour un travail après on leur renvoie, ou alors elles nous envoient des copies des pages, on numérise les pages qui peuvent nous concerner ou alors les conservateurs se déplacent. Mme Vincent [Hélène Vincent, prédécesseur de Sophie Bernard, conservatrice chargée des collections modernes et contemporaines] se déplaçait beaucoup. Les bibliothèques ne donnent pas leurs livres, il n'y a pas d'échanges avec les bibliothèques, c'est surtout nous qui envoyons nos catalogues aux bibliothèques (bibliothèque Forney et la bibliothèque du Centre Georges Pompidou à Paris) pour compléter leurs fonds.

7. Quelles sont les bibliothèques spécialisées qui vous prête des ouvrages ?

S.P. : Ce sont les grandes bibliothèques d'Étude. On envoie beaucoup de livres à la bibliothèque Forney, la Bibliothèque nationale de France, la bibliothèque Kandinsky et la bibliothèque du Centre Georges Pompidou. Après tous les musées n'ont pas une bibliothèque.

8. Quels types d'ouvrages sont échangés ?

S.P. : C'est des catalogues d'exposition ou les guides des collections du musée.

9. Est-ce qu'il y a des musées étrangers qui font des demandes d'échanges au musée de Grenoble ?

S.P. : C'est très rare. C'est vrai que quand on prête une œuvre à l'étranger, ils nous envoient leur catalogue mais sinon c'est très rare.

10. Les échanges se font pour quelles occasions ?

S.P. : C'est pour compléter les fonds de la bibliothèque mais ça peut être aussi la demande d'un chercheur qui a besoin d'un catalogue pour travailler, ou d'une université, notamment des universités à l'étranger (États-Unis).

Annexe 9 : Classement des dossiers sur l'art (bibliothèque André Chastel)



Annexe 10 : Classement des dossiers d'artistes (bibliothèque André Chastel)



Note : Les tiroirs gris comprennent les dossiers d'artistes qui sont classés par ordre alphabétique. Le tiroir à gauche de l'image commence à la lettre A puis ensuite les boîtes en carton derrière les tiroirs gris en allant de la gauche vers la droite comprennent le reste des dossiers d'artistes et vont de la lettre F jusqu'à la fin de l'alphabet.

Annexe 11 : Tableau des acquisitions fait en stage (5 juin- 28 juillet 2017).

Note : Ce tableau a été fait avant par une stagiaire mais j'ai repris son modèle qui comprenait plusieurs intercalaires pour les acquisitions spontanées, les catalogues d'exposition du Centre Georges Pompidou, du Musée du Louvre, etc. Les nouvelles acquisitions ne sont pas pour 2017 mais pour l'année d'après.

Nouvelles acquisitions 2017					
Titre	Auteur	Date de parution	ISBN	Présence dans une bibliothèque du réseau	Prix
Rembrandt	Jean Genet	04/11/2016	978-2-07-269822-4	Kateb Yacine	12,00 €
Caricaturesque : la caricature en France, toute une histoire... : de 1789 à nos jours	Bertrand Tillier	13/10/2016	978-2-7324-7726-8	Relais Lecture	35,00 €
Rodin	Rainer Maria Rilke	13/04/2017	978-2-8104-2025-4		35,00 €
Le Triomphe de l'artiste : la révolution et les artistes, Russie : 1917-1941	Tzvetan Todorov	14/02/2017	978-2-08-140473-1		20,00 €
Du narcissisme de l'art contemporain	Valérie Arrault, Alain Troyas	13/02/2017	978-2-37309-020-8	Centre ville	20,00 €
Raoul Hausmann : dadasophe : de Berlin à Limoges	Sous la direction d'Annabelle Ténèze, préface Jean-Claude Leblois	13/02/2017	978-2-37372-007-5		25,00 €
Le sublime comme forme critique : ce qui se joue entre l'abstraction et l'art abstrait	Diego Scalco	31/01/2017	978-2-343-11001-8		24,50 €
Requiem pour la folie	Michel Thévoz	16/02/2017	978-2-7291-2301-7		15,00 €
Images interactives : art contemporain, recherche et création numérique	Sous la direction de Jean-Paul Fourmentraux	16/01/2017	978-2-87317-471-2		24,00 €

Annexe 12 : Tableau de catalogage des catalogues d'exposition

Documents catalogués (Portfolio 7) sur environ 200 documents dans ce thème				
Titre	Auteur	Editeur	Date	Numéro du document
Peindre en 1987 : Martin Barré, Louis Cane, Philippe Cognée...[et.al.]	Sauvageot, Jacques / Hahn, Otto / Souben, Yves	Artelier-Cas d'urgence : Association des Amis de l'Ecole des Beaux-Arts (Nantes)	1988	25145984
Grenoble à Nîmes : [Exposition du 10 novembre au 3 octobre 1988], Ecole de Nîmes ; Nîmes à Grenoble : [Exposition du 20 octobre au 10 novembre 1988, Ecole des Beaux-Arts de Grenoble	Ecole des Beaux-Arts de Grenoble / Ecole des Beaux-Arts de Nîmes	Ecole des beaux arts (Grenoble) ; Ecole de Nîmes (Nîmes)	1988	25145991
Les année 70 : Les années mémoire Archéologie du savoir et et de l'être : : \$e[exposition, Meymac, Centre d'art contemporain, Abbaye Saint-André du 11 juillet-27 septembre 1987]	Bissière, Isabelle / Blanchet, Jean-Paul / Bonfand, Alain	Centre d'art contemporain (Meymac)	1987	25145915
Max Jacob et Picasso : [exposition, Musée des beaux-arts, Quimper, 21 juin-4 sept. 1994 ; Musée Picasso, Paris, 4 oct.-12 déc. 1994]	Seckel, Hélène / Chevrrière, Emmanuelle / Henry, Hélène	Réunion des musées nationaux (Paris)	1994	25146356

Annexe 13 : Tableau des ouvrages du don de M^{me} Vermorel.

Don Mme Vermorel pour le musée							
Auteur	Titre	Editeur	Date	Notice dans Portfolio	Présence dans une autre bibliothèque	Remarques	Cote et Vérification dans compactus
SCHAMA, Simon	Le paysage et la mémoire	Seuil (Paris)	1999	Le Paysage et la mémoire ; Simon Schama ; trad. de l'anglais par Josée Kamoun ; Schama, Simon [et.al.] ; Paris, Seuil, 1999	Bibliothèque d'Etude et du Patrimoine ; Kateb Yacine (Grand Place)	Acquis	1.5.SCH (Magasin) Présent dans les compactus
Coll.	1857-1891, Théo van Gogh, marchand de tableaux, collectionneur, frère de Vincent. Cat. Exp. Paris, Musée d'Orsay, 27/09-09/01/2000.	RMN	1999	Theo Van Gogh : marchand de tableaux, collectionneur, frère de Vincent : 1857-1891 : [exposition, Amsterdam, Van Gogh Museum, 24 juin-5 septembre 1999,] Paris, Musée d'Orsay, 27 septembre 1999- 9 janvier 2000 ; Stolwijk, Chris [et.al.] ; Paris, RMN, 1999		Acquis	C.THECOLLECTION.VAN GOGH.1999 (Magasin) Présent dans les compactus
LEMAGNY, Jean-Claude	La matière, l'ombre, la fiction : la matière, l'ombre, la fiction, récents enrichissement du département des estampes et de la photographie. Cat. Exp. BNF, 27/10/1994-14/01/1995.	Nathan	1994	La Matière, l'ombre, la fiction / Jean-Claude Lemagny ; LEMAGNY, Jean-Claude ; Paris : Bibliothèque nationale de France : Nathan, 1994	Kateb Yacine (Grand Place)	Acquis.	C.THE.Photographie.1994 (Magasin) Manquant dans les compactus

Bibliographie

Ouvrages :

ANGRAND, Pierre, *Histoire des musées de province au XIXe siècle : Centre, Orléanais, Touraine, Nivernais, Berry, Bourbonnais, Limousin, Auvergne, Rouergue, Forez et Velay. 4*, Les Sables-d'Olonnes, le Cercle d'Or, 1986.

BABELON, Jean-Pierre, *Musées de province*, Paris, Libr. Larousse, 1966.

BALAYÉ, Simone, *La Bibliothèque Nationale des origines à 1800*, Genève, Droz, 1988.

BALLÉ, Catherine, POULOT, Dominique, MAZOYER, Marie-Annick, *Musées en Europe : une mutation inachevée*, Paris, Documentation française, 2004.

BARBIER, Frédéric (dir.), *Bibliothèques Strasbourg : origines-XXIe siècle*, Paris : Ed. des Cendres, Strasbourg : Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, 2015.

BARBIER-BOUVET, J.-F., *Le Public du musée de Grenoble*, SER, Paris, 1977.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, TESNIÈRE, Marie-Hélène (dir.), *Trésors de la Bibliothèque nationale de France . 1 Mémoires et merveilles, VIIIe-XVIIIe siècle*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1996.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, CORON, Antoine (dir.), GERMAIN, Marie-Odile (dir.), *Trésors de la Bibliothèque nationale de France. 2, Aventures et créations, XIXe et XXe siècles*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2000.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, DIDIER, Christophe, BORNEMANN, Daniel, *La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg : histoire et collections*, Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire, 2015.

BLASSELLE, Bruno, MELET-SANSON, Jacqueline, *La Bibliothèque nationale de France, mémoire de l'avenir*, Gallimard, coll. « Découvertes », Paris, 2006.

BLIGNY, Bernard (dir.), *Le Diocèse de Grenoble*, Paris, Ed. Beauchesne, 1979.

BLIN, Frédéric, LORENTZ, Claude, [et. al.], *De l'art de la réserve*, Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, 2016.

CAILLOT, Alexandre, BASSETTE, Bruno, *Jean de Caulet, évêque et prince de Grenoble (1693-1771)*, Grenoble, Ed. de la revue Les Alpes, 1946.

CALENGE, Bertrand, *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*, Paris, Éd. Du Cercle de la Librairie, 2008.

CARBONE, Pierre, *Les bibliothèques*, Paris, Presses universitaires de France, 2017.

COMMENT, Bernard, [et.al.], *Doucet de fonds en combles : trésors d'une bibliothèque d'art*, Paris, Institut national d'histoire de l'art ; Herscher, 2004

COUZINET, Viviane (dir.), *Bibliothèque et musée : notions et concepts communs*, Arles, Actes Sud, 2013, Culture & Musées, n°21.

DEL LITTO, Victor, *Un Dauphinois méconnu : Louis-Joseph Jay, fondateur du musée de Grenoble*, Grenoble, Impr. Allier, 1946.

DELAIGLE, Francine (dir.), [et. al.], *Les catalogues d'exposition : guide de catalogage*, Paris, Éd. du Centre Pompidou, 1991

DÉOTTE, Jean-Louis [et. al.], *Le musée et la bibliothèque, vrais parents ou faux amis ?* : cycle de conférences organisé par le Service des Études et le la recherche de la Bibliothèque publique d'information, 1994-1995, Paris : Centre Georges Pompidou : Bibliothèque publique d'information, Paris, Centre Georges Pompidou, 1996.

DUC, Lucile, *Musée de Grenoble : un itinéraire de passion... des primitifs aux contemporains*, Grenoble, Ed. Artès – Publialp, 1994.

ESPACE MENDÈS-FRANCE (centre de culture scientifique, technique et industrielle en Poitou-Charentes (Poitiers)), ÉQUIPE ADONI (composante B2-Hypogée de l'équipe FORELL), MONCOND'HUY, Dominique (dir.), [et. al.], *Curiosité et cabinets de curiosités* : actes des journées d'études, 5 février 2003 et 4 et 5 février 2004, Poitiers, Espace Mendès-France, centre de culture scientifique, technique et industrielle en Poitou-Charentes (Poitiers), en partenariat avec l'équipe ADONI (devenue depuis lors la composante B2-Hypogée de l'équipe FORELL) de l'Université de Poitiers ; Neuilly, Atlande, 2004.

FALGUIÈRES, Patricia, JUBERT, Roxane, RECHT, Roland, *Du catalogue*, Paris, Centre Georges-Pompidou, été-automne 1996, Cahiers du Musée national d'art moderne, n°56-57.

FÉLIX-FAURE, Olivier, [et. al.], *Musée de Grenoble*, Paris, Sens & Tonka, 1994.

FRANÇOIS, *Bibliothèque publique de Grenoble (notice sur le projet de construction d'un Musée-bibliothèque)*, [s.l.], [s.n.], 1862.

FOUCART, Bruno, *Questel et la Bibliothèque-Musée de Grenoble*, Paris, F. de Nobele, 1976.

GARIEL, Hyacinthe, *La Bibliothèque de Grenoble, 1772-1878*, Paris, A. Picard, Grenoble : impr. Dauphin et Dupont, 1878.

GEORGEL, Chantal (dir.), [et. al.], *Jacques Doucet : collectionneur et mécène*, Paris : Les Arts décoratifs ; Institut national d'histoire de l'art, 2016.

GEORGEL, Chantal (dir.), CHEVILLOT, Catherine, [et. al.], *La Jeunesse des musées : les musées de France au XIX^e siècle*, [exposition, Paris, Musée d'Orsay, 7 février – 8 mai 1994], Paris, Réunion des Musées nationaux, 1994.

INSTITUT NATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART, *Une bibliothèque d'art et de savoir : les expositions de la bibliothèque*, Paris, Institut national d'histoire de l'art, 2005.

JOCTEUR-MONTROZIER, Yves (dir.), [et. al.], *Mille ans d'écrits : trésors de la bibliothèque municipale de Grenoble*, Grenoble, Glénat, 2000.

LE MAREC, Joëlle, *Publics et musées : la confiance éprouvée*, Paris, L'Harmattan, 2007.

LEMOINE, Serge, *Grenoble : le Musée de Grenoble*, Paris, Musées et Monuments de France, 1988

LEMOINE, Serge, *Le musée de Grenoble : Musée d'Intérêt National*, s.l., s.n., 1991.

MAURIÈS, Patrick, *Cabinets de curiosités*, Paris, Gallimard, 2002.

MUSEE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE DE GRENOBLE, *Louis-Joseph-Jay, sa vie, son œuvre, t. I. Un musée sans architecture*, [Musée de Peinture et de Sculpture, Grenoble, 27 janvier-15 mars 1983], Grenoble, Musée de Peinture, 1983.

MUSEE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE DE GRENOBLE, *Louis-Joseph-Jay, sa vie, son œuvre, t. II. Un architecte de Musée*, [Musée de Peinture et de Sculpture, Grenoble, 27 janvier-15 mars 1983], Grenoble, Musée de Peinture, 1983.

PALLIER, Denis, *Les Bibliothèques*, Paris, Presses universitaires de France, 2010.

PICOT, Nicole [et. al.], *Arts en bibliothèques*, Paris, Édition du Cercle de la Librairie, 2003.

PILOT DE THOREY, Emmanuel, *Documents et renseignements historiques sur le musée de Grenoble*, Grenoble, Maisonville et fils, 1880.

POMIAN, Krzysztof, *Collectionneurs, amateurs et curieux : Paris, Venise, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1987.

POULOT, Dominique, *Patrimoine et musées : l'institution de la culture*, Paris, Hachette Supérieur, 2014.

RENOULT, Daniel (dir.), [et.al.], *La Bibliothèque nationale de France: : collections, services, publics*, Paris, Electre - Éd. Du Cercle de la Librairie, 2001.

ROLLAND, Anne-Solène (dir.), MURAUSKAYA, Hanna (dir.), *De nouveaux modèles de musées ? : formes et enjeux des créations et rénovations de musées en Europe, XIX^e-XXI^e siècles*, Paris, L'Harmattan, 2008.

ROLLAND, Anne-Solène (dir.), MURAUSKAYA, Hanna (dir.), *Les musées de la nation. Créations, transpositions, renouvelés : Europe, XIX^e-XXI^e siècles*, Colloque pluridisciplinaire : « De l'imitation dans les musées, diffusion des modèles de musées, XIX^e-XXI^e siècles », Paris, École normale supérieure (les 5, 6 et 7 décembre 2007), Paris, L'Harmattan, 2008.

ROMAN, Joseph, *Histoire et description du Musée-Bibliothèque de Grenoble*, Paris, lib. Plon et Nourrit et Cie, s. d..

SCHAER, Roland, *L'Invention des musées*, Paris : Réunion des musées nationaux ; Gallimard, 1993.

SIMONNET, Cyrille, *Le Musée-bibliothèque de Grenoble : histoire d'un projet, chronique d'un chantier*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1987.

VADELORGE, Loïc (éd.), « Les musées de province dans leur environnement. » : journée d'études In : *Cahiers du GRHIS*, textes réunis par Loïc Vadelorge. Journée d'étude à l'Université de Rouen, 4 décembre 1993, Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre, n°4 , 1996.

Chapitres d'ouvrages :

ANDRY-FARCY, La Bataille du Musée de Grenoble, Paris, Impr. Beresniak, 1949.

Revues :

CAZAUX, Philippe, *Musée de peinture et de sculpture de Grenoble*, Grenoble, Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné, n°3615 (17 déc. 1993) ; p. 1-24. ,

COIGNARD, Jérôme, LASNIER, Jean-François [et. al.], *La Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art*, Paris : Connaissance des arts, hors-série, n°726, p. 1-42, 2016

Articles de revues :

CLERC, Marianne, « Documents nouveaux sur l'origine du Musée de Grenoble », In. *Cahiers d'histoire*, T. 35, n°3-4, (1990), p. 281-301.

FOUCART, Bruno, « Questel et la Bibliothèque-Musée de Grenoble », In. CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET CAISSE NATIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES, *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'art français*, Paris, F. de Nobele, année 1975-1976.

LE NORMAND-ROMAIN, Antoinette, SCHNAPP, Alain, « Naissance des collections et des bibliothèques », *Perspective*, (2016)2, 2016, pp. 5-10.

OECHSLIN, Werner, « La bibliothèque et ceux qui la mettent en mouvement », *Perspective*, (2016)2, 2016, pp. 15-28.

SALOMON, Kathleen, « *In Situ* and in Cyberspace : the Art Library and Art-Historical Research in the Twenty-First Century », *Perspective*, (2016)2, 2016, pp. 161-166.

SIMANE, Jan, « Art -Research – Library : Shaping Maps of Knowledge », *Perspectives*, (2016)2, 2016, pp. 203-210.

VAILLANT, Pierre, « La Bibliothèque Municipale de Grenoble (1939-1970) », In. *Revue française d'histoire de livre*, 3^e trimestre 1978, n°20, p. 7-25

Ouvrages numériques :

BEYLIÉ, Léon de, REYMOND, Marcel, *Le Musée de Grenoble : peintures, dessins, marbres, bronzes, etc.*, Paris, Librairie Renouard et Ed. H. Laurens, 1909. Source : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6460826t/f13.image.r=l%C3%A9on%20de%20beyli%C3%A9%20mus%C3%A9-biblioth%C3%A8que%20de%20grenoble>.

POULOT, Dominique, *Une histoire des musées de France. XVIII^e - XX^e siècle*, Paris, Éd. La Découverte, « Poche/Sciences humaines et sociales », 2008, [en ligne] : « <https://www-cairn-info.sidnomade-1.grenet.fr/une-histoire-de-musees-de-france—9782707156426.htm>, consulté le 3 mars 2018.

Documents numériques :

ABF, Formation d'auxiliaire de bibliothèque, 2013-2014, [en ligne] : « http://www.abf.asso.fr/fichiers/file/Pays-de-Loire/Classification%20d%C3%A9cimale%20de%20Dewey%20%281%29%20-%20V_%20Godin.pdf », consulté le 18 juin 2018.

AVARO AMBOUROUÈ, Anne, DE GUICHEN, Gaël, *La Documentation des collections de musées : pourquoi ? Comment ?*, p. 4, [en ligne] : « <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001862/186234f.pdf> », consulté le 13 juin 2018.

CHABERT, Mademoiselle, VACHON, Monsieur, « Histoire de la cité scolaire depuis le XVIIe siècle », In. CITÉ SCOLAIRE STENDHAL, Présentation de l'établissement. Historique », [en ligne]. 17 avril 2014. Date de dernière mise à jour : 4 décembre 2017.
« <http://stendhal.elycee.rhonealpes.fr/presentation-de-l-etablissement/historique/> », consulté le 4 mai 2018.

BROGOWSKI Leszek, « Bibliothèque d'œuvres », *Nouvelle revue d'esthétique*, 2008/2 (n° 2), p. 37-49, [en ligne] : <http://www.cairn.info/revue-nouvelle-revue-d-esthetique-2008-2-page-37.htm>, consulté le 18 septembre 2017.

INSTITUT DE LA COMMUNICATION (ICOM), « Publications des musées : le musée à travers l'image de ses collections » In. *ICOM News*, 2006. [en ligne]. "icom.museum/fileadmin/user_upload/pdf/ICOM_News/2006.../p6-7_2006-4.pdf », consulté le 10 avril 2017.

LEVER, Maurice, Sur le projet de « Très Grande Bibliothèque », *Le Débat* 1989/3 (n°55), p. 181-183. In. CAIRN, 1989. [en ligne]. « http://www.cairn.info/sid2nomade-1.grenet.fr/resultats_recherche.php?searchTerm=les+mus%C3%A9es+biblioth%C3%A8ques », consulté le 24 novembre 2017.

MÉDIADIX, *Cours de bibliothéconomie, Techniques documentaires et gestion des médiathèques*, [en ligne] : « <http://mediadix.parisnanterre.fr/cours/Bibliotheconomie/BT/bt4cir.pdf> », consulté le 13 juin 2018.

MÜLLER, Tristan, *Choisir un logiciel libre*, p. 17, Montréal (Québec, Canada), Les Éditions Asted, 2012, [en ligne] : « http://choisirunsigblibre.com/docs/Choisir-SIGB-Libre_Asted2012.pdf », consulté le 20 juin 2018.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE, *Protection du patrimoine culturel*, 1980, Cahiers techniques : musées et monuments, 2, [en ligne] : « <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001355/135553fo.pdf> », consulté le 12 juin, 2018.

Mémoire/Rapport:

LABRE, Angelina, *La bibliothèque du Musée de Grenoble. Bilan et perspectives, juin 2014. Rapport*. Grenoble, Bibliothèque André Chastel, 2014.

REY, Julie, *Musée de Grenoble, Enquête auprès des visiteurs. Mémoire de master : I.E.P. section politique*. Grenoble : 1999, 1 vol.

Sites web :

ABBEVILLE PORTE DE LA BAIE DE SOMME, Abbeville.fr, Porte de la Baie de Somme, [en ligne] : « <http://www.abbeville.fr/plan-d-abbeville/26-loisirs/110-les-collections-numerisees-de-la-bibliotheque.html> », consulté le 18 juin 2018.

ARCHIVES DE LA SOMME, Mémoires de la Somme. Archives en ligne, [en ligne] : « <http://recherche.archives.somme.fr/ark:/58483/a011494410000kijhbg> », consulté le 18 juin 2018.

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE, *ABF. Association des Bibliothécaires de France*, [en ligne] : « <https://www.abf.asso.fr/6/144/49/ABF/la-politique-d-acquisition-en-12-points> », mise à jour : 17 octobre 2016, consulté le 12 juin 2018.

AUVERGNE-CENTRE-FRANCE, « Musée Marcel Sahut », In. AUVERGNE-CENTRE-FRANCE, Centre France Pays d'Auvergne, [en ligne] : « <http://www.auvergne-centrefrance.com/geotouring/musees/puy-de-dome/musee-marcel-sahut-volvic.html> », consulté le 26 juin 2018.

BIBLIOMONDO, Accueil, [en ligne] : « <https://new.bibliomondo.com/sigb> », consulté le 23 juin 2018.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE, *Bibliothèque nationale de France*, [en ligne] : « http://data.bnf.fr/12202062/jean-paul_bignon/ », consulté le 17 juin 2018.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG, *BNU Strasbourg*, [en ligne] : « <http://www.bnu.fr/la-bnu/histoire> », consulté le 18 juin 2018.

DANIEL, Johanna, *Isidore et Ganesh*, [en ligne] : « <http://johannadaniel.fr/isidoreganesh/2014/08/ifla-2014-bibliotheques-art-inha/> », mise à jour le 18 août 2014, consulté le 23 septembre 2017.

DATA.BNF.FR, *Des fiches de références sur les auteurs, les œuvres et les thèmes*, [en ligne] : « http://data.bnf.fr/12600291/alexandre_debelle/ », consulté le 21 juin 2018

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS, *Question d'actualité*, [en ligne] : « <https://www.universalis.fr/encyclopedie/francois-michel-louvois/> », consulté le 17 juin 2018.

INSTITUT NATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART, *Institut national d'histoire de l'art, INHA*, [en ligne] : « <https://www.inha.fr/fr/ressources/bibliotheque/historique-de-la-bibliotheque.html> », consulté le 18 juin 2018.

INTERNATIONAL COUNCIL OF MUSEUMS, *Code de déontologie de l'ICOM pour les musées (Code de déontologie pour les musées, 2006)*, 2006, [en ligne] : « http://archives.icom.museum/ethics_fr.html », consulté le 12 juin 2018.

PATRIMOINE DES BIBLIOTHEQUES DE REIMS, *Accueil. Collections*, [en ligne] : « <https://www.bm-reims.fr/PATRIMOINE/histoire-des-collections.aspx> », consulté le 18 juin 2018.

ISÈRE LE DÉPARTEMENT, *Accueil*, [en ligne] : « <http://www.musee-hector-berlioz.fr/1159-de-la-maison-familiale-au-musee-hector-berlioz.htm> », consulté le 21 juin 2018.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME, *Accueil*, [en ligne] : « <http://www.planetepuydedome.com/patrimoine-culturel/volvic/musee-marcel-sahut/tourisme-PCUAUV063FS0002S-1.html> », consulté le 20 juin 2018.

MAIRIE DE VOLVIC, *Accueil*, [en ligne] : « <https://www.ville-volvic.fr/> », consulté le 20 juin 2018.

OFFICE MUNICIPAL D'AIX-EN-PROVENCE, *Aix-en-Provence et le Pays d'Aix*, [en ligne] : « <http://www.aixenprovencetourism.com/fr/fiche/2445/> », consulté le 20 juin 2018.

PATRIMOINE NUMÉRIQUE, *Un catalogue collectif*, [en ligne] : « http://www.numerique.culture.fr/pub-fr/document.html?base=dcollection&id=FR-DC-B800016201_b51b83cf&ext=true », consulté le 18 juin 2018.

PMB, Guide en ligne PMB, [en ligne] : « http://doc.sigb.net/pmb34/co/catalog_z3950.html », consulté le 23 juin 2018.

SAVOIE LE DEPARTEMENT, Musée Savoisien, [en ligne] : « <http://www.musee-savoisien.fr/6930-un-musee-centenaire.htm> », consulté le 20 juin 2018.

SIMON, Alain, Découvrir, [en ligne] : « <http://www.volvic-tourisme.com/decouvrir/85-patrimoine-culturel/musee-marcel-sahut> », consulté le 20 juin 2018.

VILLE DE GRENOBLE, Accueil, [en ligne] : « <http://www.museedegrenoble.fr/1052-un-espace-concu-pour-les-collections.htm> », consulté le 23 juin 2018.

Glossaire

Bibliothéconomie : Ensemble des savoir-faire et des méthodes pour la gestion et l'organisation d'une bibliothèques.

Bulletinage (bibliothèque) : Inscription régulière des numéros d'un abonnement à une revue (ou autres) dans le SIGB dès que la bibliothèque les reçoit.

Convention de dons : Contrat passé entre le particulier ou l'institution qui souhaite faire un don d'ouvrages, et la bibliothèque ou centre de documentation.

Dépôt légal : Exemplaire d'un document de n'importe quel support et nature remis à la Bibliothèque nationale de France pour permettre sa diffusion au public.

Désherbage (bibliothèque) : Sélection des ouvrages anciens par les bibliothèques municipales pour renouveler les collections.

Dossier d'oeuvre : Dossier qui regroupe toutes les informations privées sur une œuvre comme les anciens acquéreurs, documents administratifs par rapport à ses déplacements (prêt à un autre musée pour une exposition, etc.). À ne pas confondre avec les dossiers d'artistes/dossiers d'art et dossiers documentaires qui rassemblent des informations générales (artiste, contexte, etc.).

Ex-libris : Vignette ou armes/blasons sur la page de garde de l'ouvrage qui indique le nom de la personne à qui appartient l'ouvrage.

Mezzotinto : Technique de gravure qui consiste à étaler de la matière (sable, acide, etc.) avec un outil puis à écraser la matière sur le support sur les parties qui doivent reproduire les endroits clairs de l'oeuvre lors de l'impression (appelé aussi « Manière noire »).

Ostraca : Morceau d'un support (terre cuite, bois, pierre, etc.) où est inscrit un texte court.

Projet Scientifique et Culturel (musée) : Fiche qui contient tous les projets au niveau de l'administration, du public, des acquisitions, médiation, etc.) sur cinq ans.

Récolement (bibliothèque et musée) : Contrôle des objets ou ouvrages sur leur statut et sur leur nombre dans l'ensemble du fonds d'une institution et dans l'inventaire qui a été fait.

Rétroconversion (ou conversion rétrospective) : Reproduction des notices bibliographiques en format numérique grâce à un SIGB.

Système Intégré de Gestion des Bibliothèques (SIGB) : Logiciel utilisé avec un navigateur internet permettant de coordonner les opérations de bibliothéconomie dans une bibliothèque (acquisitions, abonnements, prêts, catalogage, etc.).

Trébuchet : Balance scientifique pour peser les objets le plus précisément possible.Z39.50 :
Outils de communication de la norme ISO 23950 permettant d'accéder aux notices
catalogués des autres institutions et de les importer dans le SIGB.

Index des noms de lieux, de personnes, etc.

Abbeville : 5, 16, 27, 45

Alexandre Debelle : 3, 4, 7, 53, 55

André Chastel : 3, 4, 7, 53, 55

Bibliothèque Forney : 98, 144

Bibliothèque Kandinsky : 94, 98, 144

Bibliothèque nationale de France (BnF) : 4, 5, 27, 28, 30, 32, 40, 41, 42, 44, 47, 56, 70, 76, 94, 98, 103, 119, 144, 151, 152, 157, 159, 160, 162

Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg : 4, 27, 41, 42, 43, 44

Cabinet des Estampes : 33, 34, 35, 36, 38, 39, 46

Cabinet des Médailles : 30, 33, 35, 36, 37, 38, 39

Centre Georges Pompidou (bibliothèque) : 98, 144

Charles-Auguste Questel : 82, 83

Dewey : 6, 48, 52, 53, 54, 59, 118, 127, 157

François I^{er} : 28, 29, 30, 34, 85

Hector Berlioz : 4, 6, 7, 73, 74, 75

Hyacinthe Gariel : 79, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 153

International council of Museums (ICOM) : 21, 158, 160

Louis XIV : 30, 31, 37

Marcel Sahut : 3, 4, 6, 61, 62, 63, 64, 65, 67, 77, 88, 101, 103, 110, 111, 159, 160, 161

Musée-Bibliothèque : 4, 7, 25, 69, 79, 80, 83, 85, 86, 87, 88, 92, 153, 155

Musée Savoisien : 3, 4, 6, 68, 69, 70, 71, 72, 88, 101, 112, 113, 114, 161

Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (ONU) : 22, 23, 158

Paris : 10, 11, 12, 15, 17, 25, 27, 29, 36, 38, 39, 41, 42, 46, 47, 49, 50, 51, 82, 96, 98, 100, 138, 144, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158

Reims : 5, 11, 27, 46, 47

Strasbourg : 4, 12, 27, 41, 42, 43, 44, 47, 151, 152, 159

Table des matières

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat.....	2
Remerciements.....	3
Introduction.....	5
PARTIE 1 - D'UNE UNION MATÉRIELLE À UNE UNION IMMATÉRIELLE.....	8
1 – Une origine identique.....	9
2 – Quelque chose en commun : la question du lien documentaire.....	17
3 - Inventorier, conserver, enrichir.....	19
II – LES BIBLIOTHÈQUES « COLLECTIONNEUSES D'OBJETS D'ART ».....	26
1 - La Bibliothèque nationale de France.....	26
2 - La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.....	40
3 - Les autres bibliothèques « collectionneuses d'objets d'art».....	43
III – LE LIEN ENTRE LE MUSÉE ET LA BIBLIOTHÈQUE : LES PUBLICATIONS.....	47
1 – Après les bibliothèques municipales, les bibliothèques d'art.....	47
2 - Le classement des ouvrages dans les bibliothèques d'art.....	51
3 – Les ouvrages au service de l'art : les catalogues d'expositions.....	55
PARTIE 2 - LES BIBLIOTHÈQUES/CENTRE DE DOCUMENTATION DES MUSÉES DE "PROVINCE".....	59
I – LE CENTRE DE RESSOURCES DU MUSÉE MARCEL SAHUT.....	60
1 - Présentation d'un artiste, Marcel Sahut.....	61
2 - Une histoire du musée et de la bibliothèque.....	62
3 - Le catalogage, les dossiers d'artistes, les acquisitions, dons/legs et échanges.....	64
II – LA BIBLIOTHÈQUE DU MUSÉE SAVOISIEN.....	67
1 - Le musée, origine de la mémoire savoisienne.....	67
2 - Une collection d'ouvrages très enrichie.....	68
3 - Des spécialités de référencement pour les ouvrages.....	69
III – LA BIBLIOTHÈQUE THÉRÈSE HUSSON DU MUSÉE HECTOR BERLIOZ.....	72
1 - Un musée d'Hector Berlioz.....	72
2 - Les documents artistiques et visuels et les documents littéraires du musée.....	73
3 - La gestion des fonds d'ouvrages.....	74
PARTIE 3 - LA BIBLIOTHÈQUE ANDRÉ CHASTEL DU MUSÉE DE GRENOBLE.....	77
I – LES COLLECTIONS : AVANT LA BIBLIOTHÈQUE DU MUSÉE.....	78
1 - De la collection de Monseigneur Jean de Caulet.....	78
2 - Le Musée-Bibliothèque : un projet et une histoire.....	79
3 - La Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine.....	83
II – LA BIBLIOTHÈQUE DANS LE NOUVEAU MUSÉE.....	87
1 - La bibliothèque du Musée de Peinture et de Sculpture au XX ^e siècle.....	87
2 - Le chantier du nouveau musée et la place de la bibliothèque.....	89
3 - Les missions des agents et les services de la bibliothèque.....	90
III – LE LIEN ENTRE MUSÉE ET BIBLIOTHÈQUE : LES TÂCHES DE LA BIBLIOTHÈQUE.....	92
1 - Catalogage.....	92
2 - Dossiers d'artistes.....	94
3 - Acquisitions, dons/legs et échanges.....	95
Conclusion.....	99
Table des annexes.....	101
Bibliographie.....	152
Glossaire.....	163
Index des noms de lieux, de personnes, etc.....	165

RÉSUMÉ

Les bibliothèques et les musées existent depuis l'Antiquité mais leur évolution commune montre un lien plus développé dès la fin du XVIII^e siècle. À partir de cette époque, les deux institutions se sont enrichies et leur fréquentation par le public s'est développée. D'abord présentes à Paris, elles se multiplient sur tout le territoire pour ensuite prendre différentes formes culturelles : musées des Arts et Traditions populaires, musées d'ethnologie, musée d'archéologie, écomusées pour l'une et bibliothèques municipales, bibliothèques spécialisées pour l'autre. Les musées et les bibliothèques possèdent des objets artistiques et des objets littéraires qui vont avoir la même fonction de communication, entre le sujet principal composant le musée (folklorique, ethnologique, etc.) et le public. Les bibliothèques, pendant l'enrichissement de leur fonds, en même temps que les musées, collectionnèrent aussi des objets d'art. Les musées des Beaux-Arts en "province", constitués grâce aux envois de l'État mais aussi des dons et legs des artistes locaux ou régionaux, développent des centres de documentations ou bibliothèques afin d'avoir les informations nécessaires pour les partager à leurs publics et ainsi montrer que Paris n'est pas la seule ville en France à mettre l'art en valeur. Ce lien entre musée et bibliothèque que l'on remarque surtout à Paris, mais également en "province" se concrétise véritablement dans les bibliothèques des musées dans différentes villes, notamment comme Volvic (Auvergne), Chambéry (Savoie) et La Côte-Saint-André (Isère). En effet, ces bibliothèques et centre de ressource indiquent le lien entre eux et leur musée par leur fondation et leurs tâches effectuées dans le musée. La bibliothèque du Musée de Grenoble représente également ce lien de la même manière, d'abord par la formation des collections du musée et de la bibliothèque, puis, par la fondation d'une bibliothèque dans l'Ancien Musée de Peinture et de Sculpture et ensuite, par la bibliothèque du nouveau musée et les tâches qu'elle accomplit en lien avec le musée.

SUMMARY

Libraries and museums exist since Antiquity but their common evolution shows a link more developed from the end of the XVIIIth century. From this time, both institutions are their attendance by the public enriched and developed. At first present in Paris, they multiply on all the territory to take then various cultural forms: museums of the Arts and popular Traditions, the museums of ethnology, the museum of archaeology, the ecomuseums for the one and the municipal libraries, the libraries specialized for the other one. Museums and libraries possess artistic objects and literary objects which are going to have the same function of communication, enter the main subject composing the museum (folk, ethnological, etc.) and the public. The museums of the Fine arts in "province", established thanks to the sendings of the State but also the donations and the legacy of the local or regional artists, develop documentation centers or libraries to have the necessary information to share them to their public and so show that Paris is not the only city in France to emphasize art. In the libraries of museums in various cities, in particular as Volvic (Auvergne), Chambéry (Savoie) and La Côte-Saint-André (Isère). Indeed, these libraries(bookcases) and center of resource indicate the link between them and their museum by their foundation and their tasks made in the museum. The library of the Museum of Grenoble also represents this link in the same way, at first by the training of the collections of the museum and the library, then, by the foundation of a library in the Former Museum of Painting and Sculpture and then, by the library of the new museum and the tasks which it carries out in connection with the museum.

MOTS CLÉS : bibliothèque, musée, library, museums, exhibitions, expositions, art, œuvres, acquisition, donations, province, specialized library.